



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

22078

REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**PREPARATION DU CADRE
DU SCHEMA DIRECTEUR
D'INDUSTRIALISATION
DE LA GUINEE**

PHASE I

**L'IDENTIFICATION DES FILIERES
INDUSTRIELLES PRIORITAIRES**

VOLUME II

PROJET N° DP/GUI/89/003



SEPTEMBRE 1990

INTER G

CHAPITRE I
L'ENQUETE INDUSTRIELLE

I.1. LES QUESTIONNAIRES

Conformément aux termes de référence, l'enquête réalisée dans le cadre de l'élaboration du SDI, devait également participer à la constitution de la base du système d'informations industrielles, système mis en route concomitamment à l'élaboration du SDI.

Un questionnaire propre à la mise en place de ce système d'informations industrielles était déjà conçu.

Toutes les informations nécessaires à l'élaboration du Schéma Directeur d'Industrialisation n'étant pas contenues dans le "questionnaire industriel" précédemment élaboré, INTER G a été conduit à proposer un questionnaire complémentaire dit "questionnaire ouvert".

Ce questionnaire contient les informations nécessaires à l'élaboration du SDI non contenues dans le questionnaire industriel : il détaille en particulier les consommations intermédiaires (nécessaires à l'élaboration du T.E.I.) et contient de nombreuses questions ouvertes nécessaires à l'appréciation du comportement des chefs d'entreprise, le traitement de ces questions ouvertes étant rendu possible par le fait que l'enquête a été menée par un expert industriel (équipe INTER G) parallèlement à l'équipe des enquêteurs nationaux.

Le questionnaire conçu par INTER G ne reprenant pas tous les éléments du questionnaire industriel, les deux questionnaires étaient donc présentés simultanément au cours de l'enquête. Ils s'avéraient nécessaires à l'élaboration du SDI.

Les questionnaires doivent donc être considérés comme complémentaires:ils permettent tous deux de collecter des informations sur les entreprises, leurs capacités de production, leurs relations industrielles, leurs performances et leur environnement. Le premier questionnaire vise d'autre part à recueillir des informations sur la conjoncture industrielle.

Les informations collectées dans les deux questionnaires alimentent une base de données présentée au chapitre I.2. du volume I.

I.1.1. Description thématique du "questionnaire industriel"

Ce questionnaire est articulé autour de douze thèmes concernant notamment la structure interne de l'entreprise, ses relations industrielles et son environnement.

- Identification de l'entreprise

Cette rubrique présente l'entreprise et ses éventuelles succursales (raison sociale, forme juridique, capital social, adresse,...) et identifie les responsables et le "répondant".

- Caractéristiques de la main-d'oeuvre

Les informations de cette rubrique concernent :

- les effectifs permanents/saisonniers, leur qualification, le type de formation et leur nationalité,
- la masse salariale versée par l'employeur,
- le montant des contributions sociales versées.

- La durée du travail

Le questionnaire permet d'évaluer la durée effective du travail et de fournir un indicateur de la quantité de travail engagée dans la production.

La connaissance de la durée du travail permet de déterminer la productivité horaire du travail par entreprise et par branche. Elle est à mettre en relation avec celle des autres pays et branches.

- La variation des effectifs

Le questionnaire renseigne sur le nombre d'embauches et de départs de salariés permanents au cours de l'année ainsi que sur les causes du turn over.

- Matières et produits consommés

Cette rubrique se compose de 5 éléments :

- les achats de matières, de produits et d'emballage destinés à la production, suivant leur origine (guinéenne ou extérieure),
- les achats de facteurs techniques de production (électricité, eau, gaz, produits pétroliers),
- les achats de pièces de rechange,
- les achats de fournitures d'atelier et de bureau,
- les autres charges relatives à l'activité (transports et autres services).

- Les investissements

Cette rubrique évalue la formation de capital fixe qui a pu être réalisée durant l'année en distinguant :

- les investissements et biens d'équipement,
- les autres investissements tels que : terrains, construction, bâtiments, immobilisations incorporelles, immobilisations en cours.

Le questionnaire détaille les motifs qui ont présidé à la réalisation de ces investissements : modernisation, extension ou création de capacité.

- Production

La rubrique décrit les caractéristiques de la production de l'année,

Elle contient :

- la production en volume et en valeur, par produit, effectivement réalisée au cours de l'année,
- le stock par produit au début de l'année,
- la destination de la production : marché guinéen, exportation.

- Reventes en l'état

Cette rubrique vise à mesurer l'importance de la revente de matières et produits achetés pour la production, non utilisés en production et revendus en l'état, sans transformation autre que le conditionnement, à un tiers extérieur ou à une filiale ou partenaire de l'entreprise. Cette activité, qui peut être occasionnelle ou régulière, correspond plus à une activité commerciale qu'à une activité industrielle proprement dite.

- Financement et trésorerie

La rubrique est composée de trois éléments :

- le bilan de l'entreprise, avec d'un côté les ressources (stables et "cycliques") et de l'autre les emplois (stables et "cycliques"). Elle permet de saisir un certain nombre d'éléments relatifs à la situation financière de l'entreprise et d'établir en particulier les besoins en fonds de roulement,
- des éléments du compte d'exploitation : charges du personnel, contributions et taxes, intérêts, dotations aux provisions ou aux amortissements
- les types de crédits accordés à l'entreprise selon leur origine.

- Le Parc industriel

Cette rubrique vise à présenter les éléments caractérisant l'entreprise :

- organigramme général de l'entreprise.
- liste des produits, spécifications éventuelles, modes de contrôles de qualité utilisés,
- technologie et matériel : process, matériels et équipements utilisés.

I.1.2. Description thématique du "questionnaire ouvert"

Le deuxième questionnaire comporte deux parties distinctes :

- La première partie recueille des informations concernant la production et les consommations intermédiaires de l'entreprise.
- La seconde partie comprend essentiellement des questions ouvertes sur l'environnement et les performances de la firme.

a) Production et consommations intermédiaires

Le questionnaire comprend 4 tableaux principaux :

- Le premier tableau recense l'évolution des principaux indicateurs, chiffres d'affaire, production (unité, quantité), effectifs moyens au cours des dernières années,
- Le deuxième tableau recense les fournisseurs de l'entreprise,
- le troisième tableau mesure les consommations intermédiaires par activité. Chaque produit final de l'entreprise fait l'objet d'une fiche d'input dans laquelle sont mentionnées les consommations intermédiaires nécessaires à la production. A la différence du premier questionnaire, les inputs sont mesurés directement à partir de leur coefficient technique.
- le quatrième tableau recense les clients de l'entreprise.

b) Les questions ouvertes

La deuxième partie du questionnaire regroupe des questions ouvertes autour de 8 thèmes principaux :

- Les relations en amont et en aval de l'entreprise :
 - . régularité et efficacité d'approvisionnement en inputs,
 - . possibilités de substitution des inputs locaux aux inputs importés.
- Le positionnement de l'entreprise par rapport au marché :
 - . les parts de marché de l'entreprise (marché guinéen/international),
 - . les perspectives de marché d'ici 5 ans (marché guinéen/international),
 - . les atouts et faiblesses de l'entreprise avec le secteur artisanal, "informel", relations en amont et en aval, et concurrence éventuelle.
- Identification des éventuels problèmes de commercialisation et de concurrence
- La gestion de la main-d'oeuvre et la formation :
 - . les besoins en formation de la main-d'oeuvre,
 - . les licenciements,
 - . les freins éventuels à la création d'emploi.
- L'entreprise et sa situation financière :
 - . les causes d'éventuels problèmes de trésorerie,
 - . les facilités d'accès au crédit et/ou à d'autres ressources financières.
- L'identification de projets de développement :
 - . projets de l'entreprise enquêtée,
 - . possibilité de création en amont ou en aval d'autres entreprises.

- Les mesures incitatives que l'Etat pourrait prendre pour favoriser le développement des activités de l'entreprise (télécommunications, infrastructures, fiscalité, transport,...)
- Les besoins d'information ressentis par l'entreprise.

I.2. LES ENTREPRISES

Avant de présenter l'échantillon des entreprises soumises à l'enquête industrielle, il apparaît opportun de rappeler brièvement le contexte industriel actuel en mettant l'accent sur son évolution récente consécutive aux mesures adoptées au cours des dernières années.

I.2.1. Le contexte industriel

I.2.1.1. Bref rappel

Avant les réformes consécutives au changement de régime, trois grandes catégories d'entreprises composaient l'univers industriel guinéen :

- celles mettant en valeur certaines ressources locales (les produits agricoles notamment),
- celles appartenant au domaine minier et axées principalement sur l'exploitation de la bauxite qui constituaient une enclave au sein du secteur,
- celles produisant des articles de consommation locale à partir de matières premières importées (import-substitution).

Cause principale des grands déséquilibres macro-économiques et du déclin économique de la Guinée, la profusion des entreprises publiques qui tenaient lieu de cadre institutionnel à l'activité industrielle, avait atteint son apogée au début des années 80 où l'on dénombrait quelque 180 unités (production, transformation et commercialisation). Elles absorbaient l'essentiel des ressources en devises de l'Etat : ce qui explique qu'avant 1985, la Guinée enregistrait un taux d'investissement moyen de 15 % du PIB, alors que les pays comparables atteignaient des taux de l'ordre de 25 à 30 %. A part les pays en conflit, la Guinée était le seul pays d'Afrique avec un taux moyen de croissance d'investissement négatif pendant cette période.

La répartition par branche industrielle était la suivante (hors le domaine minier) :

Industries agro-alimentaires	37,5 %
Industries chimiques	22,5 %
Industries des matériaux de construction	12,5 %
Industries mécaniques	12,5 %
Industries du bois	7,5 %
Industries textiles	2,5%
Industries diverses	5,0 %

L'industrie minière, basée essentiellement sur l'exploitation de la bauxite et, à un degré moindre, du diamant et de l'or procurait à la Guinée plus de 85 % des ressources en devises et constituait, à travers trois sociétés mixtes - CBG, FRIGUIA et OBK - le seul pôle industriel du pays.

L'évolution des dernières années, marquée par la privatisation et la restructuration, conduit au cadre de base actuel à partir duquel sera établi le Schéma Directeur d'Industrialisation. Il importe de rappeler ici les principales raisons qui expliquent les mauvaises performances des entreprises publiques et les dispositions qui en ont résulté :

- un environnement économique défavorable : mauvaise gestion macro-économique débouchant sur l'inflation, baisse du niveau de vie, pénurie des devises nécessaires à l'importation des intrants et pièces de rechange pour les unités industrielles, mauvais état de l'infrastructure de base : communication, eau, énergie, ...
- une mauvaise conception des projets : technologies inappropriées, étude insuffisante de l'approvisionnement et du marché,
- une gestion inefficace : pléthore des effectifs, tutelle pesante des autorités qui interfèrent dans les décisions d'embauche, d'achat et de vente, personnel non qualifié, mal rémunéré et non motivé.

L'étude-diagnostic du secteur parapublic a conduit le Gouvernement à :

- conserver dans son portefeuille les entreprises minières (pour la plupart des sociétés mixtes) et les grandes sociétés de service public (eau, électricité, énergie, communications et transports),
- privatiser ou liquider l'ensemble des autres unités.

I.2.1.2. Dernières évolutions

Un premier bilan établi lors du "Séminaire National sur la stratégie industrielle de la Guinée" organisé conjointement en octobre 1988 par le MICA et le MPCFI avec le concours du PNUD et de l'ONUDI faisait état des résultats suivants :

- Banques : liquidation de toutes les banques d'Etat
- Secteur commercial : 123 sociétés liquidées
 - 2 sociétés privatisées
 - 4 sociétés en cours de liquidation.
- Secteur industriel :
 - 22 entreprises privatisées
 - 8 entreprises en cours de privatisation
 - 1 entreprise en cours de restructuration
 - 2 sociétés mixtes en cours de restructuration
 - 8 entreprises liquidées avec vente d'actifs

Sur les 30 entreprises qui étaient à privatiser, 5 sont reprises exclusivement par des promoteurs guinéens, 17 étaient à cette date (octobre 1988) reprises par des investisseurs étrangers sous forme de sociétés anonymes de droit guinéen avec participation de l'Etat et/ou des privés nationaux.

Début 1990, 23 entreprises sont privatisées qui peuvent être classées en trois catégories :

- entreprises ayant repris leurs activités : 6
dans le domaine agro-industriel (boissons, plantes aromatiques, tabac) et des matériaux de construction (cimenterie et carrières),
- entreprises ayant partiellement repris leurs activités : 7
principalement dans les domaines mécanique et chimique,
- entreprises accusant un retard dans la reprise de leurs activités : 10
dans les domaines des boissons, du textile et de la chimie notamment.

Au début de l'intervention du contractant, il restait 3 entreprises à restructurer (2 sociétés mixtes notamment) et 5 entreprises à privatiser (meubles, plastiques, scierie, huilerie, carreaux).

I.2.2. Les entreprises enquêtées

La grande faiblesse de l'économie manufacturière dans l'économie guinéenne (3,3 % du P.I.B. en 1989, dont seuls 25 % sont assurés par les industries du secteur moderne) se concrétise par un tissu industriel réduit et encore mal cerné.

Pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Industrialisation, il est nécessaire de constituer une base d'informations suffisante pour pouvoir procéder à un diagnostic de la situation.

La situation de l'industrie guinéenne a donc conduit à une démarche particulière dans la sélection de la population des entreprises à enquêter, visant à couvrir l'activité industrielle le mieux possible par une extension du champ de l'enquête aux P.M.I./ P.M.E. susceptibles de répondre de façon suffisamment satisfaisante à l'enquête industrielle.

Les informations sur les entreprises industrielles de Guinée à la fois du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA), de l'Office National de Promotion des P.M.E. (O.N.P.P.M.E.) et de la D.N.S.I. (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique)

- Liste des unités de production industrielle privatisées ou privatisables,
- Liste des entreprises du secteur moderne établie par la D.N.S.I. pour l'élaboration des comptes nationaux,
- Liste des P.M.E. - P.M.I. élaborée par l'O.N.P.P.M.E.

Les données ainsi réunies sont les suivantes :

- Raison sociale,
- Localisation des unités,
- Nature de la production et du secteur d'activité,
- et dans la majorité des cas, forme juridique et situation de l'activité.

On notera qu'il n'a pas été possible dans cette première étape et avant toute enquête, de réunir pour l'ensemble des entreprises concernées des informations précises sur les effectifs ou le chiffre d'affaires ; informations qui auraient pu permettre de procéder à un classement par ordre d'importance de ces unités.

Les informations ainsi réunies sont présentées pages suivantes, sous forme de tableaux par secteur d'activité. 128 entreprises ont ainsi été initialement identifiées.

On signalera enfin qu'aucun recensement exhaustif des unités industrielles guinéennes n'existant, dans certains cas au cours de l'enquête, des unités industrielles ont pu être identifiées et parfois enquêtées lorsque les délais le permettaient.

Les codes et abréviations utilisés sont explicités ci-après :

- 1 - Guinée maritime
- 2 - Moyenne Guinée
- 3 - Haute Guinée
- 4 - Guinée forestière.

Secteur :

Les principaux secteurs d'activité retenus sont :

- AI : Industries agro-alimentaires
- BO-PA : Industries liées au bois et au papier
- CH : Industries chimiques
- CM : Constructions métalliques et mécaniques
- MC : Matériaux de construction
- TEX : Industries textiles

Activité : Il s'agit à ce niveau de distinguer les unités en activité des autres.

- 0 : sans activité actuellement
- 1 : en activité

LISTE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ENQUETEES

N°	RAISON SOCIALE	PRODUITS	SECTEUR	LOCALISATION
	YAOURT GUINEE	Agro ind	AI	1 CKY
	SOBRAGUI	Bière	AI	1 CKY
	BONAGUI	Boissons	AI	1 CKY
	SALGUIDIA Jus de fruits	Boissons	AI	1 FORECARIAH
	Boiss. FOULAYA KINDIA	Boissons	AI	1 KINDIA
	Jus de fruit KANKAN	Boissons	AI	3 KANKAN
	EQUIPA S.A	Aviculture	AI	
	Mrouhet	Boulangerie	AI	1 CKY
	Boulangerie aéroport	Boulangerie	AI	1 CKY
	Mohamed Kaba	Boulangerie	AI	1 CKY
	COOPBOUTEL	Boulangerie	AI	1 TELEMALÉ
	Mamadou Saïdou Barry	Boulangerie	AI	1 CKY
	Alimou Yali Bah	Boulangerie	AI	1 CKY
	Group.Femmes	Confitures	AI	1 KINDIA
	SAIG	Conserveries	AI	2.MAMOU
	CEG	Eau min.	AI	1 COYAH
	SAMED	Ferme avicole	AI	1
	Berete	Ferme avicole	AI	1 KINDIA
	Sylla Mohamed Lamine	Ferme avicole	AI	1 CKY
	Mohamed Bissirou Diallo	Ferme avicole	AI	1 CKY
	Daye Kaba	Ferme avicole	AI	1 CKY
	Mikael Sylla	Ferme avicole	AI	1 CKY
	Sucettes FRESCO	Glaces	AI	1 CKY
	Huilerie SINCERI	Huilerie	AI	3 DABOLA
	SOPAG	Parfum	AI	2 LABE
	SIPAG	Pates	AI	1 CKY
	ENTAG	Tabac	AI	1 CKY
	SECTHEMA	Thé	AI	4 MACENTA
	BOUKARIM	tor cafe	AI	1 CKY
	Mamadi Diawara	Transf.Prod.Alim	AI	1 CKY
	Groupe AAA	Transf.Prod.Alim	AI	1 CKY
	SOSCA	Transf.Prod.Alim	AI	1 CKY

SOGUIDAL	Viande Imp Exp	AI	1 CKY
Panneaux SEREDOU		BO-PA	4 SEREDOU
Bois N'ZEREKORE		BO-PA	4 N'ZEREKORE
Abdel Karim Soumah	Bois	BO-PA	1 CKY
SGE	Emballage	BO-PA	1 CKY
CAMAC	fab d'ouv bois	BO-PA	1 CKY
IMPRIMA	Imprimerie	BO-PA	1 CKY
SIP	Imprimerie	BO-PA	1 CKY
ABC CONTINU	Imprimerie	BO-PA	1 CKY
SEMEUSE GUINEE	Imprimerie	BO-PA	1 CKY
Imprimerie République	Imprimerie	BO-PA	1 CKY
Imprimerie LUMUMBA	Imprimerie	BO-PA	1 CKY
"Gémeau" Chérif	Menui tapiss.	BO-PA	1 CKY
Abdoulaye Yansine (MORIAL)	Menuiserie	BO-PA	1 CKY
SMEC	Menuiserie	BO-PA	1 CKY
Menuiserie mis. catho	Menuiserie	BO-PA	1 CKY
KALOUM Bois	Menuiserie	BO-PA	1 CKY
EGMC-Youla	Menui-Tapiss.	BO-PA	1 CKY
Alassane Souma	Menui-Tapiss.	BO-PA	1 CKY
Mbemba Fofana	Menui-Tapiss.	BO-PA	1 CKY
Oumar Thiam	Menui-Tapiss.	BO-PA	1 CKY
Darzak Soumah	Menui-Tapiss.	BO-PA	1 CKY
Ousmane Fall	Menui-Tapiss.	BO-PA	1 CKY
Jaffal Mahfoud	Menui-Tapiss.	BO-PA	1 CKY
SONFONIA	Meubles	BO-PA	1 CKY
SMCK	Sciage	BO-PA	4 KISSIDOU
Ansonmane Sylla	Sciage menuis.	BO-PA	3 KANKAN
DANZACO	trav. du bois	BO-PA	4 KISSIDOUYOU
ICG	typo-reliure	BO-PA	1 CKY
SEREDOU scierie menuiserie		BO-PA	4 SEREDOU
Kaman Camara	sciage	BO-PA	4 KISSIDOUYOU
Soc. des bois de Guinée	sciage	BO-PA	4 KISSIDOUYOU
REEM Guinée		CH	1 CKY
SOPRAG	Allumettes	CH	1 CKY
ENZAC	art. divers	CH	1 CKY
INTERPLAST	chauss. plast.	CH	1 CKY
ICP	chaus. plast.	CH	1 CKY

SOPEC	Explosifs	CH	1 CKY
Hasad	Fabri.chauss.plas.	CH	1 CKY
Mohamed Maroneh	Fabri.chauss.plas.	CH	1 CKY
SOGEDI	gaz ind.	CH	1 CKY
LLC	huile savon	CH	1 CKY
H S de la Savanne	huile savon	CH	3 KANKAN
HSCF	huile savon	CH	4 MACENTA
SOGUILUBE	Lubrifiants	CH	1 CKY
Karaouni Houssein	Mousse	CH	1 CKY
F.M.G.	Mousse	CH	1 CKY
BODI Color	Peinture	CH	1 CKY
GUINEE Color	Peinture	CH	1 CKY
SOCIPEG	Peinture	CH	1 CKY
SIPECO	Peinture	CH	1 CKY
GUINEE Color	Peinture	CH	1 CKY
SOGUIPHARM	Pharmacie	CH	1 CKY
SOGIP	Pharmacie	CH	1 CKY
PHARMABEST	Pharmacie	CH	1 CKY
Quinine SEREDOU	Pharmacie	CH	4 SEREDOU
STE HAFIA IND PLAS SHIP	Plastique	CH	1 CKY
SOGUIPLAST	Plastique	CH	1 CKY
CPG	prod. cosmet.	CH	1 CKY
SOGUIREP	Rechap. pneu	CH	1 CKY
Joseph Gabriel	Savonnerie	CH	1 CKY
Askia Mohamed	Savonnerie	CH	1 CKY
INDYPLAST	tubes pvc	CH	1 CKY
Huilerie savonnerie "LION"	huil.savon	CH	3 KANKAN
Fabrique matelas mousse	mousse	CH	2 LABE
Huilerie savonnerie	huil.savon	CH	4 KISSIDOUGOU
ALU-GUINEE	alum.	CM	1 CKY
GIMA	alum.	CM	1 CKY
DIALLO	alum.	CM	1 CKY
SOCOBA	alum.	CM	1 CKY
ALPHA PLUS	bougies	CM	1 CKY
CONMETAL SA	Chaudronnerie	CM	1 CKY
Nioro Kourouma	Chaudronnerie	CM	1 CKY
Pointes KALOUM	clous	CM	1 CKY

COMODI	Cons. métal	CM	1 CKY
V.A.G.	Cons. métal	CM	1 CKY
SOGUIFAB	Fab. métal	CM	1 CKY
Centre pilote rep. meca.	Mécanique	CM	1 CKY
USOA Mamou	Mécanique	CM	2 MAMOU
SIMALU	Menuiserie	CM	1 CKY
Ibrahima Sy	Menuiserie alu	CM	1 CKY
COGEDIS	Mont. cycles	CM	1 CKY
FAGG	tôle ondul.	CM	1 FRIA-CKY
MAGCY	Mont. vélo	CM	4 MACENTA
Ardoiserie LABE		MC	2 LABE
KANKAN Briquetterie		MC	3 KANKAN
S.G.B.M.	Béton manuf	MC	1 CKY
SOMIAG	Carrières	MC	1 CKY, Cay, Man
MANEAH	Mat. de cons.	MC	1 MANEAH
CIMENTS DE GUINEE	Mat. de cons.	MC	1 CKY
Usin.mod.CONAKRY		TEX	1 CKY
Hadja Djarkea Diakabi	Confect.Teinture	TEX	1 CKY
Fatoumata Binta Diallo	Confect.Teinture	TEX	1 CKY
Djenabou Sy	Confect.Teinture	TEX	1 CKY
Bakary Diané	Confect.Teinture	TEX	1 CKY
SANOYAH	Textiles	TEX	1 CKY

I.3. L'ENQUETE INDUSTRIELLE

I.3.1. L'organisation de l'enquête

L'échantillon des entreprises à enquêter (124) a été définitivement arrêté au cours de la première semaine de juin 1990 après accord entre la Cellule d'Appui Technique, l'ONUDI et INTER G.

Compte tenu des éliminations d'entreprises, pour les raisons évoquées plus haut, l'enquête a porté sur 94 entreprises :

- 70 entreprises à Conakry,
- 24 entreprises dans les 4 régions

L'enquête initiale pour la base du système d'Informations Industrielles et l'enquête pour l'élaboration du S.D.I. étant conduites simultanément, les experts internationaux d'INTER G et les cadres guinéens ont participé conjointement à leur réalisation.

Les cadres guinéens avaient auparavant, dans le cadre du projet, suivi un stage sur les techniques d'enquête et les méthodes d'analyse statistique.

L'enquête industrielle a d'abord débuté par les entreprises de Conakry, pour roder la méthode de travail, avant d'engager les enquêtes régionales.

L'enquête a été organisée de la façon suivante :

- Région de Conakry

Du fait de l'importance de la région, 7 équipes de 2 cadres guinéens ont été constituées.

Etant donné le nombre d'entreprises, l'organisation quotidienne des enquêtes s'est efforcée, chaque fois que cela était possible, de réunir un représentant guinéen et un représentant INTER G.

Compte tenu de l'excellente collaboration qui a existé entre les cadres guinéens et les experts, il a été possible d'assurer dans tous les cas la présence de ces derniers pour :

- . les entreprises utilisant une technologie spécifique,
- . les entreprises posant des problèmes.

- Régions hors Conakry

4 équipes ont été mises en place . Chacune comportait 3 cadres guinéens et un expert international.

Les principales villes enquêtées ont été :

- . Kindia, Mamou, Labé,
- . Dabola, Kouroussa, Kankan,
- . Kissidougou, Macenta, N'zerekoré,
- . Kamsar, Boké, Boffa, Fria.

Sur les 94 entreprises : 87 ont accepté de répondre totalement ou partiellement aux questionnaires.
: 52 ont répondu aux deux questionnaires.

Il faut souligner qu'à ce jour, un certain nombre de questionnaires n'ont pas encore été remis par suite de l'absence des dirigeants des entreprises concernées.

Dans le cadre de la réalisation du T.E.I. devant servir à l'élaboration du SDI, le planning a conduit à ce que la base de données soit figée le 30 juillet 1990 : ceci nous a conduit à ne pas pouvoir intégrer 2 questionnaires arrivés trop tardivement.

Sur l'ensemble des questionnaires reçus, 43 ont pu être exploités, le caractère très incomplet des autres réponses nous ayant conduit à ne pas retenir les entreprises concernées (à noter que ces 43 entreprises correspondent à 51 produits, une entreprise exerçant plusieurs activités figurant dans autant de branches que d'activités).

Selon la "qualité" des réponses, les 43 entreprises retenues peuvent être réparties ainsi :

- . 35 entreprises ont répondu à la fois au questionnaire industriel et au questionnaire ouvert
- . 3 entreprises ont répondu au seul questionnaire industriel
- . 5 entreprises ont répondu au seul questionnaire ouvert : elles ont pu néanmoins être prises en considération grâce aux informations complémentaires que les enquêteurs ont pu recueillir et à leur connaissance de la technologie concernée.

Les données partielles non exploitées ont néanmoins été prises en compte lors de l'analyse des secteurs industriels correspondants.

CHAPITRE II
LES FILIERES

F I L I E R E
A L U M I N I U M

II.1 - FILIERE ALUMINIUM ET AUTRES INDUSTRIES METALLIQUES

II.1.1 - Présentation de la filière

Compte tenu de la faible activité du secteur des industries métalliques autres que l'aluminium, et du fait qu'un certain nombre d'entreprises traitent aussi bien les métaux ferreux que les métaux non ferreux, l'ensemble de ces activités ont été réunies dans la même filière.

La filière s'articule donc autour:

- du secteur minier d'extraction de bauxite, et première transformation
- de la transformation des produits semi finis de l'aluminium
- de la transformation des autres produits semi finis.

Le secteur minier d'extraction de bauxite et de transformation en alumine, pour des emplois métallurgiques, échappe en partie à cette étude. Mais, compte tenu de l'importance socio-économique, que représente ce secteur pour la Guinée, (2ème producteur mondial), des possibilités de générer d'autres activités industrielles, (comme la création de P.M.E.,) qui peuvent se transformer en axes de développement complémentaire, il a paru nécessaire d'examiner en détail le secteur d'extraction minière.

II.1.2 - Structuration de la filière

Il faut ici préciser que seules les industries aval ont fait l'objet d'une enquête détaillée.

Les industries amont n'ont qu'une activité d'extraction et de préparation de la matière première pour l'exportation (séchage ou calcination) les industries aval ont une activité de mise en forme de produits intermédiaires (tôles galvanisée ou acier, profilés aluminium ou acier, fil..) pour la production de produits prêts à l'emploi.

La filière concerne les branches suivantes :

- 22 100 - Bauxite et Alumine
- 38 131 - Constructions métalliques
- 38 132 - Couvertures métalliques
- 38 133 - Menuiseries métalliques, huisseries en acier
- 38 134 - Menuiseries métalliques, huisseries en aluminium
- 38 190 - Fabrication d'ouvrages en métaux

Il faut souligner la discontinuité existant aujourd'hui entre l'extraction et la dernière transformation, l'aluminium et les produits semi-finis n'étant pas produits en Guinée.

II.1.1.1 - Les productions

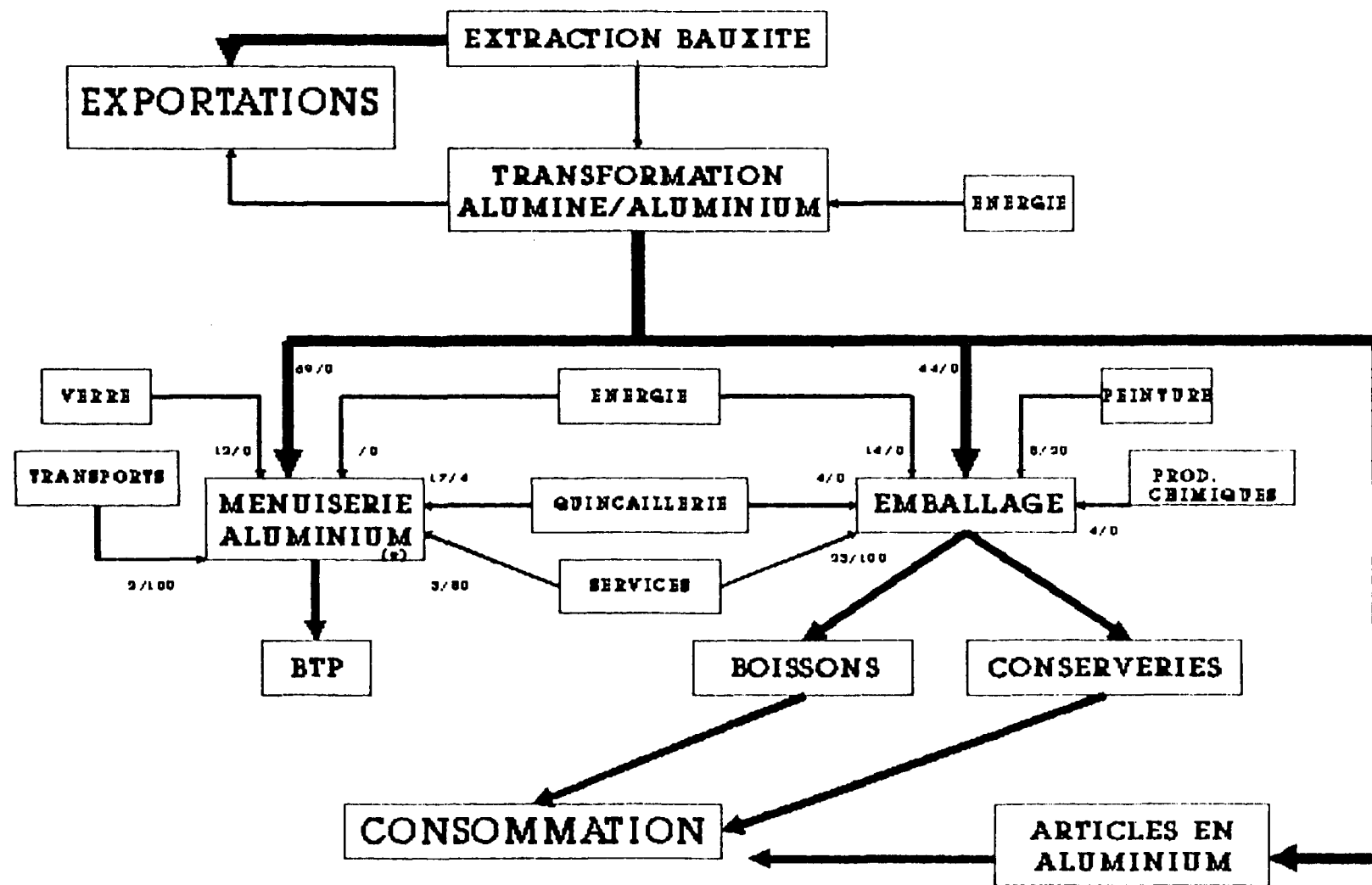
A) Les productions de bauxite et alumine

La teneur en ALU varie d'un gisement à l'autre.

Par ordre décroissant, du plus riche au plus pauvre, on citera :

- C.B.G. - Gisement de SANGAREDI, en voie d'épuisement.

FILIERE ALUMINIUM



(x) et couvertures en alu

Teneur en alu : 60 à 62 %.

- FRIGUIA - Gisement de BADI-KONKOURE.
Teneur en alu : 45 à 48 %
Taux de silice 2 à 3 %.
- O.B.K. - Gisement de DEBELE.
Teneur en alu : 46 % main.
Taux de silice et d'oxyde de fer : important.

L'ensemble des installations de ces trois Sociétés d'extraction travaillent correctement mais elles sont presque à la limite de leurs capacités d'extraction et de traitement.

- C.B.G. : Sa production plafond se situe aux environs de 11 M de TN de Bauxite par an avec 3 % d'humidité, soit 2,6 M de TN d'Aluminium (20 % de la production mondiale estimée à 13 M de TN/an).
- O.B.K. : Sa production plafond (sans nouveaux investissements) se situe à 3 M de TN/an de bauxite avec un taux élevé d'humidité : 12 % moyen.
- FRIGUIA : Dans l'état actuel de ces installations, la limite de 700.000 TN/an d'Alumine ne peut être atteinte. Des améliorations, en cours, permettront de l'atteindre en 1992.

B) Les productions de produits finis

Capacité de production

Pour l'ensemble des acteurs de cette filière groupés par branches, le potentiel de production sans investissements supplémentaires est :

- Articles de ménage	:	60 TN
- Couvertures pour toitures et cornières	:	14.000 TN
- Constructions métalliques	:	1.000 TN
- Menuiseries et huisseries métalliques	:	200 TN
- Mobilier métallique	:	30 TN
- Clous	:	300 TN
		15.590 TN

Ce potentiel correspond à un poste de travail de 8 heures.

Volume de production

Par secteur d'activité, le volume de production en 1989 a été de :

- Articles de ménage	:	10 TN
- Couvertures pour toitures et cornières	:	6.260 TN
- Constructions métalliques	:	120 TN
- Menuiseries et huisseries métalliques	:	80 TN
- Mobilier métallique	:	10 TN
- Clous	:	175 TN
		6.655 TN

Le taux d'utilisation de la capacité installée apparaît donc être de l'ordre de 42 %.

Le taux d'utilisation varie sensiblement selon le secteur d'activité et selon les Sociétés.

II.1.2.2 - Les Inputs

A) Production de Bauxite, alumine

En ce qui concerne l'extraction il ne s'agit que de pelles mécaniques, carburants...

Le nombre d'articles et produits importés par ces Sociétés est impressionnant et se comptent par milliers (entre 15 et 30.000 selon le degré de normalisation mis au point par chaque Société).

Ce matériel, qui comprend les pièces de rechange et de fonctionnement, les équipements de production, le combustible et les produits chimiques nécessaires à l'obtention de l'alumine calcinée, doit être importé.

Les critères qui guident les Sociétés pour remplacer certains inputs importés par des inputs locaux ne sont pas les mêmes on recherche soit :

- le prix et la qualité
- la qualité et les facilités d'approvisionnement malgré le prix plus élevé.

Deux inputs locaux sont entrain de s'imposer :

- l'huile moteur fabriqué par SOGUILUBE
- le ciment fabriqué par CEMENTS DE GUINEE.

Certains inputs locaux comme le combustible vendu par ONAH à 375 FGN/L ne peuvent pas s'imposer face au même produit importé qui arrive à moins de 100 FGN/L rendu usine.

La valeur des importations pour une seule de ces Sociétés pour l'année 1989 a été de :

- Inputs pour l'usine	:	10.233.668.280 FGN
- Produits pharmaceutiques	:	524.900.788 FGN
- Denrées alimentaires	:	1.604.611.333 FGN

A la vue de ces chiffres, il paraît envisageable de développer les approvisionnements en inputs locaux (produits alimentaires, pharmaceutiques..)

B) La production de produits finis

La production locale n'existant pas, la totalité des inputs utilisés dans la transformation est importée.

D'après les statistiques du port et de la Douane, la Guinée aurait importé . produits métalliques non ferreux :

- 1.189 TN en 1988
- 652 TN en 1989

soit une réduction de 54 % par rapport à 1988.

.produits métalliques :

- 15.760 tonnes en 1988
- 19.300 tonnes en 1989

A ces chiffres, il faut ajouter 7.000 TN environ de tôle pour couverture provenant de Côte d'Ivoire qui rentrent par la région de N'zerekore, plus les importations en fraude non recensés.

Les pays fournisseurs sont essentiellement :

- la CEE
- le GHANA
- le CAMEROUN
- la FRANCE

Les autres inputs sont, pour l'essentiel, :

- les électrodes
- les vitres
- la petite quincaillerie
- le mastic plastique

II.1.2.3 - Les équipements de production

A) La production de bauxite et alumine

Les équipements de production comportent des concasseurs à machoires ou à marteaux, des bandes transporteuses, des broyeurs à barres (broyage humide), autoclaves, des silos, des réchauffeurs, des dilueurs, des laveurs, des décanteurs de filtres, des décomposeurs, des fours rotatifs, des refroidisseurs.

Le matériel est robuste et bien entretenu.

Le niveau technologique dans les trois Sociétés est bon, toutefois il faut souligner qu'O.B.K. rencontre des problèmes pour l'entretien et l'achat des pièces de rechange ayant du mal à s'approvisionner correctement en pièces provenant de l'U.R.S.S. (retard de livraisons, manque de devises).

B) La production de produits finis

La plupart des équipements de production sont récents et en bon état. Ils ont entre 3 et 5 ans.

On ne trouve, que dans une Société fabriquant des tôles et des bacs pour couverture, des équipements qui ont plus de 20 ans d'ancienneté mais ce

sont des outils qui peuvent produire, dans les conditions locales, la totalité de la capacité installée car il s'agit de matériel robuste, bien entretenu et adapté à une fabrication de technologie simple.

Dans l'état actuel des choses, ce secteur est adapté pour faire l'assemblage d'éléments ne nécessitant au préalable que des opérations telles que : découpage, soudure, roulage, profilés et pliage.

II.1.2.4 - L'emploi

A) Production de Bauxite et Alumine

Les 3 Sociétés ont employé en 1989 5 842 personnes dont 220 expatriés alors qu'en 1985 la main d'oeuvre représentait 6 460 personnes dont 327 expatriés.

Le personnel saisonnier (travaillant de préférence dans le chargement des wagons) représente entre 4 et 5 % de l'effectif.

Toutes ces Sociétés développent une bonne politique de formation de base et complémentaire au personnel de maîtrise et d'encadrement, bien que la politique suivie dans ce domaine et les moyens mis en oeuvre ne soient pas les mêmes pour chaque Société.

- O.B.K. : la formation se fait sur le tas, en usine pour les ouvriers et en U.R.S.S. pour les Agents de Maîtrise et les Cadres.

- FRIGUIA : a son propre Centre de Formation
Les ouvriers sont formés au niveau C.A.P. dans les domaines : ajustage - électricité industrielle - mécanique auto.
Une formation plus avancée est donnée en l'électronique, en chaudronnerie, en machine-outil, en instrumentation et en régulation pneumatique.

Au niveau cadres, la formation se fait en séminaires et stages à l'étranger. Le nombre de cadres formés par an est de 15.

Le centre prend des stagiaires de l'extérieur. Dans ce cas, la formation est payante.

- C.B.G. : L'entreprise se situe en position de leader par :

- sa structure de formation
- la capacité de formation
- le nombre de formateurs
- l'équipement pédagogique
- le budget de formation.

Les programmes de formation spécialisés selon les départements sont axés sur :

- Maintenance et production
- Maîtrise des Cadres
- Administratifs

Le nombre des élèves formés par le Centre varie entre 300 et 500 par an.

B) La production de produits finis

Les entreprises enquêtées occupent 171 personnes à caractère permanent réparties comme suit :

- Expatriés	:	4
- Cadres supérieurs	:	11
- Cadres moyens	:	21
- Employés	:	33
- Ouvriers	:	102

et 26 personnes à caractère non permanent.

Cette main d'oeuvre a une qualification moyenne et a été formée sur le tas mais donne satisfaction.

II.1.2.5 - Les acteurs de la filière

A) L'extraction de la bauxite

Trois Sociétés minières sont implantées actuellement en Guinée : "C.B.G." "O.B.K." et FRIGUIA.

- C.B.G. entreprise mixte :

L'état Guinéen détient 49 % et le groupe HALCO MINING INC les 51 % de la majeure partie.

La bauxite est exportée en l'état et une petite partie calcinée.

- O.B.K entreprise publique à capital 100 % Guinéen mais l'U.R.S.S. assure son exploitation.

La bauxite est exportée séchée.

- FRIGUIA Société d'économie mixte qui a, comme partenaires, l'Etat Guinéen avec 49 % de parts et le Holding FRIALCO qui contrôle les 51 % restant.

La Société PECHINEY est chef de file du Holding FRIALCO.

La bauxite est exportée après calcination, sous forme d'alumine anhydre pure.

Selon le chiffre d'affaires 1989 le classement est le suivant :

C.B.G.	=	330.992.469	US \$
FRIGUIA	=	130.524.969	US \$
O.B.K.	=	84.207.005	US \$

On trouvera en annexe 5.1 deux tableaux : l'un présentant l'évolution des expéditions au cours des 5 dernières années et l'autre l'évolution des chiffres d'affaires durant la même période.

B) Les industries aval

Le secteur est organisé autour de la transformation et de la mise en forme des importations de métaux ferreux et non ferreux.

Certaines des entreprises officielles du secteur ont une activité qui s'étend sur deux branches de la filière.

- COUVERTURES POUR TOITURE

Pour les couvertures pour toitures, deux Sociétés - FAGG et SOGUIFAG - sont dominantes dans le secteur . Ce sont d'ailleurs parmi les industries de transformation celles qui ont le capital social le plus important

FAGG = 90.000.000 GNF
 SOGUIFAB = 50.000.000 GNF

- Potentiel de production : 6 000 TN/an chacune
- Production totale en 1989 : 5 060 TN/an (60 TN comme test de SOGUIFAG)
- Effectif permanent : 59 personnes.

- QUINCAILLERIE

SOGUIFAG produit aussi des ustensils de ménage.

- Potentiel de production : 60 TN/an
- Production totale en 1989 : 10 TN/an (test)

- PRODUCTION DE TREFILAGE

Une seule unité : Pointes de Kaloum

- Potentiel de production : 300 TN/an
- Production totale en 1989 : 175 TN/an
- Effectif permanent : 13 personnes
temporaires : 2 personnes

- CONSTRUCTIONS ET MENUISERIES METALLIQUES

Activité construction métallique :

- Potentiel de production : 1.000 TN/an
- Production en 1989 : 120 TN/an
- Effectif permanent : 34 personnes (+13 personnes en temporaire)

Cette production est actuellement réalisée par deux Sociétés : CONMETAL et SIMALU.

Activité menuiserie, huisserie et mobilier métallique :

- Potentiel de production : 230 TN/an
- Production en 1989 : 90 TN/an
- Effectif permanent : 65 personnes (+ 11 personnes en temporaires)

Cette production est actuellement réalisée par les Entreprises suivantes :

SOCOBA (Capital social de 50 000 000 GNF)

SIMALU

VAG (Capital social de 40 000 000 GNF)

THIERNO IBRAHIMA spécialisé dans l'aluminium et le bois

Ces Sociétés fabriquent des produits prêts à l'emploi.

Toutes ces Sociétés sont privées. Un certain nombre d'entre elles ont des partenaires étrangers :

CONMETAL	33 %	Allemagne	32 %	Italie
FAGG	34 %	France		
SIMALU	70 %	Lichtenstein	20 %	Italie

Il est à noter que la Société COMODI, n'a toujours pas relancé son activité de fabrication de charpentes.

Le dynamisme des acteurs de la filière varie selon les branches mais dans son ensemble cette activité est dynamique.

V.1.2.6 - Localisation de la filière

A) La production de Bauxite et Alumine

La production de bauxite s'obtient des gisements situés dans la Guinée Maritime, Préfecture de Boké, Fria et Kindia, toute la production est exportée.

La Société C.B.G. exploite dans la Préfecture de Boké le gisement de Sangaredi situé dans le Nord-Ouest du département. L'expédition du minerai s'effectue par le port de Kamsar relié à la mine par une voie ferrée de 150 Km environ.

O.B.K. exploite le gisement de Debele situé au Sud Ouest de la préfecture de Kindia à une centaine de Km du port minéralier de Conakry avec lequel il est relié par une voie ferrée.

La Société FRIGUIA exploite les réserves du gisement de Badi-Konkouré situé au Sud Est de la préfecture.

La bauxite est traitée dans l'usine de Kimba située à 5 Km, dans la banlieue de FRIA.

L'évacuation s'effectue aussi par chemin de fer jusqu'au port minéralier de Conakry situé à 145 Km.

B) La production de produits finis

Les Sociétés du secteur sont en grandes majorité localisées à Conakry.

Une nouvelle unité de production de tôles et bacs pour couverture et de menuiserie métallique s'est installée à 35 Km de Conakry- à Dubreka - mais elle n'est pas encore opérationnelle.

Conakry est le principal marché, la Haute Guinée et la Guinée Forestière sont approvisionnées en inputs importés de la Côte d'Ivoire via N'zerekoré.

II.1.3 - Les Ressources

A) La production de bauxite et alumine

L'état des ressources varie selon les lieux d'exploitation.

C.B.G. : L'actuel gisement de Sangaredi est en voie d'épuisement. Un autre gisement va être ouvert au Sud de Sangaredi, mais avec une teneur plus faible (52 %). Les deux gisements seront exploités simultanément afin d'obtenir une teneur moyenne de 59 %.

FRIGUIA : Les réserves sont de l'ordre de 300 Million de tonnes.

O.B.K. : Le gisement actuel sera épuisé en 2004. Un nouveau gisement a été découvert mais les réserves ne sont pas encore connues.

B) Production de produits finis

Bien que la Guinée soit un pays d'une vaste potentialité en réserves minières, aucune sidérurgie de transformation n'existe sur le pays.

En absence de cette sidérurgie, le secteur est tributaire de l'extérieur pour son approvisionnement en inputs.

II.1.4 - Le Marché

A) La marché de la bauxite et de l'alumine

La situation du Marché International n'est pas le même pour l'alumine que pour l'aluminium.

ALUMINE : Depuis les derniers 24 mois, ce marché est moins porteur. Actuellement il y a des excédents et le prix est en baisse : 240 US \$/TN.

ALUMINIUM : Entre 1988 et 1989, la situation était difficile mais ces 12 derniers mois, la situation s'est améliorée. Le marché international est favorable et demandeur d'aluminium. Le prix actuel varie de 1.600 à 1.800 US \$/TN.

Les deux entreprises d'économie mixte écoulent leur production entre leurs actionnaires au prorata du nombre des parts et à des prix fixés par contrat mais qui suivent la courbe du Prix International avec des bonus et malus, selon la qualité. Les prix sont révisables et alignés tous les trois mois, selon les coûts du marché.

L'Etat participe à cette révision.

L'U.R.S.S. est le seul client de l'Entreprise Publique.

Les conditions et le prix d'achat sont fixés par des accords entre les deux gouvernements.

B) Le marché des produits finis

Le secteur des fabrications métalliques dans son ensemble (métaux ferreux et non ferreux) a eu un net taux de croissance en 1989 dû au boum qui existe depuis trois ans dans les activités de la construction, notamment dans le bâtiment, ce qui apporta - comme conséquence - un développement soutenu de l'activité de ce secteur et la création de nouvelles Sociétés qui doivent être opérationnelles en 1990.

Le taux de croissance est de 5 à 8 %.

La production du secteur a été de 6200 TN de tôles pour couvertures et cornières. Cette production est inférieure à 50 % environ de la capacité de production de l'équipement.

Avec le tonnage ainsi produit, la consommation moyenne par habitant a été de 1 Kg/an/habitant.

Ces chiffres ne reflètent pas la réalité du marché car on sait que les besoins pour la Guinée en 1990 ont été estimés à :

- 18.000 à 20.000 TN de tôles pour couvertures
- 4.000 à 5.000 TN de profilés.

Cela signifie qu'à la production du secteur, doivent s'ajouter :

- les 7.000 TN en tôle déjà fabriquées provenant de la Côte d'Ivoire - qui fournissent l'axe N'zérékoré/Kankan, c'est à dire la Guinée Forestière et Haute Guinée.

- les importations pour les marchés officiels et les entrées en fraude non recensées.

La commercialisation des produits s'effectue directement depuis les unités de fabrication.

L'implantation d'un réseau de distribution dans l'intérieur du pays faciliterait le développement du secteur car il y aurait un rapprochement et un contact plus étroit entre le fabricant et l'utilisateur.

Il est certain que la production actuelle - 6.655 TN/AN - est loin de satisfaire les besoins réels de la Guinée mais l'industrie de transformation n'est pas saturée.

Or, il existe un marché potentiel qui pourrait être satisfait sans investissement supplémentaire si des mesures de commercialisation et d'assainissement des approvisionnements pour empêcher la fraude étaient mises en application.

Les perspectives de croissance moyenne sont de 5 à 10 % par an maximum assurés par la relance de la construction, ce qui devrait produire une relance de la production.

II.1.5 - L'Environnement économique

A) La production de bauxite et d'alumine et son environnement

L'importance des entreprises concernées par cette activité leur permet de surmonter relativement aisément les difficultés générées par la faiblesse des infrastructures de transport, communication, production d'énergie notamment.

Il faut cependant signaler qu'O.B.K. est très handicapé par l'état de la voir ferrée le reliant à Conakry.

En ce qui concerne la réglementation douanière, ces Sociétés ont une situation de privilégiée pour l'importation des inputs, la taxe douanière est seulement de 5.6 % de la valeur C.A.F.

Un fabricant local qui doit importer les matières premières et satisfaire à 20 à 30 % de taxes douanières, plus les frais bancaires, ne pourra pas s'implanter facilement dans ces Sociétés.

Par contre ces Sociétés de par leur importance peuvent avoir un réel impact sur l'activité de la région où elles sont implantées.

Le développement régional des P.M.E. dans les trois préfectures où sont implantées les entreprises n'est pas le même et varie de l'une à l'autre.

L'impact sur l'activité de la région, du fait de l'implantation de l'entreprise, est pratiquement nul dans deux des trois préfectures, suite à un manque d'intégration de ces entreprises qu'il faudra attribuer à plusieurs facteurs afférents aux sous-traitants :

- prix élevés
- manque de qualification technique
- non respect du planning

Les entreprises ont fait des essais de sous-traitance avec des résultats non concluants à part quelques exceptions mais, malgré ces échecs, il se

dessine une ligne d'ouverture possible pour le développement - dans certaines limites d'un secteur artisanal ou informel.

Cette sensibilisation des entreprises pour la création d'un tissu industriel périphérique, mais intégré à certaines de ses activités, devrait aboutir à la création de P.M.E. dans les domaines suivants :

- chaudronnerie - génie Civil - Peinture - Menuiserie en bois et métallique
- Entretien de véhicules - fermes agricoles - coopératives denrées alimentaires.

Le degré d'intégration de chaque entreprise, dans ce tissu et ses possibilités de sous-traitance, peut être résumé ainsi :

O.B.K. : Intégration nulle dans l'économie régionale.
Sous traitance possible à court terme dans les services :

- transport personnel
- entretien véhicules
- gestion cantine

Autre sous-traitance envisagée à moyen terme :

- peinture
- menuiserie
- Génie Civil

C.B.G. : Faible intégration dans l'économie régionale mais susceptible de se développer.

Favorable à la création d'un marché de sous-traitance avec des contrats dans les domaines suivants :

- soudure
- peinture de véhicules
- lavage de véhicules (si un garagiste s'installe)
- achats de certaines pièces de rechange
- entretien des bateaux des expatriés.

Sous traitance de travaux de Génie Civil et de peinture avec deux P.M.E. installées dans la région.

A développer les achats de produits sur le marché local. Il ont atteint la somme de 173 M de FG en un an.

Possibilité de créer à moyen terme un environnement industriel dans la préfecture et autour de l'entreprise.

FRIGUIA : Intégration en développement dans l'économie régionale.

Entreprise très favorable à la sous-traitance et à la création de P.M.E. travaillant pour l'usine, soit par contrat, soit en régie.

Ces P.M.E. sont dirigées par des anciens employés ou agents de maîtrise de l'usine, en retraite.

Ils sont aidés en équipement et en matériel par l'usine et même par la cession des hangars où les ateliers ont été montés.

Le montant des travaux à réaliser par ces entreprises dans les six prochains mois est de 800 M de FG et comprend des lots de Génie Civil, électricité, chaudronnerie, nettoyage, fournitures locales (ciment, huile notamment).

Ces sous traitants font, en plus, l'entretien des tuyauteries et vannes de l'usine, des logements des ouvriers.

B) Les industries de production de produits finis et leur environnement

Les industries de transformation de produits semi-finis sont fortes consommatrices d'énergie et donc fortement pénalisées par l'insuffisance de la fourniture en énergie électrique. La fourniture d'énergie par le réseau national allègerait très sensiblement les coûts de production.

Le développement de ces industries est également obéré par la limitation d'accès aux devises (achat d'inputs et d'équipements) et les conditions bancaires très difficiles qui rendent presque impossible l'obtention d'un crédit.

L'ensemble de ces entreprises demandent également un allègement des taxes douanières et fiscales.

Actuellement les droits de douane sont de 25 % de la valeur CAF des marchandises. Ces droits semblent d'autant plus lourds que l'application du régime douanier est souvent mal suivie.

II.1.6 - Eléments sur la possibilité d'intégration de l'ensemble de la filière

Le rapport entre le coût d'une TN d'alumine et le coût d'une TN d'aluminium varie de 1 à 3 en faveur de ce dernier.

En effet l'obtention de 1 TN d'aluminium nécessite 2 TN environ d'alumine.

- Coût : 1 TN d'alumine : 240 US \$
- Coût : 1 TN d'aluminium : 1.600 à 1.800 US \$

Ces chiffres traduisent l'intérêt qu'il y aurait à implanter une unité de production d'aluminium.

La Guinée devrait pouvoir fournir :

- de l'électricité, d'origine hydraulique, en quantité et fiabilité et surtout au plus bas prix possible
- de l'alumine calcinée en quantité et qualité
- de la main d'oeuvre

Les produits nécessaires pour l'extraction de l'aluminium par électrolyse ignée de l'alumine, c'est à dire les produits fluorés et les produits tels que le coke de pétrole et le brai qui constituent les anodes carbonées, devraient être importés.

Compte tenu de la concurrence internationale, la taille d'une usine augmente sans cesse dans le but de réduire l'investissement par TN d'aluminium produit, les frais généraux et les frais de main d'oeuvre.

Prenant les données d'une usine en construction au Canada sous le nom ALUETE, utilisant la technologie PECHINEY, il en ressort les éléments suivants :

- la taille critique d'une usine pour avoir un seuil de rentabilité, doit avoir une production annuelle de 215.000 à 230.000 TN/an.
- le nombre de personnel pour cette taille d'usine est de 600 à 700 personnes.
- l'énergie consommée par TN d'aluminium produite est de 14.000 K WH.
- la puissance installée devrait être de 400 M W.
- énergie moyenne de 3.200 GWH
- les inputs nécessaires à la production minimale ci-dessus sont :
 - ALUMINE CALCINEE : 413.000 TN/AN
 - PRODUITS FLUORES
Fluores d'aluminium : 3.200 TN/AN
 - PRODUITS CARBONES
Coke de pétrole : 82.000 TN/AN
Brai : 19.000 TN/AN
- Produits à fabriquer
 - Lingots, plaques, billettes
 - Produits de laminage : tôles et bacs
 - Produits de tréfilage : profilés en alliages divers.
- Coût d'une telle installation
 - entre 1 et 1,5 Milliards de US \$ sans tenir compte de l'investissement pour le barrage, qui représentent un investissement au moins équivalent.

Etant donné la concurrence internationale, les investissements globaux (infrastructures + unité de traitement) induits par une telle réalisation, la difficulté de réunir un tour de table financier et les garanties suffisantes, le développement de la filière aluminium vers l'aval ne peut être aujourd'hui envisageable qu'à long terme.

Il faut insister sur le fait qu'une telle décision, sera également directement affectée par la situation mondiale du marché de l'aluminium. Il est clair que le marché Guinéen étant incapable d'absorber une telle production, l'intégration de la filière est avant tout liée à l'évolution du marché mondial.

F I L I E R E

B O I S

II.2 - LA FILIERE BOIS EN GUINEE

La Guinée n'est pas un pays forestier au sens où on l'entend habituellement.

La forêt dense tropicale qu'elle possède se situe dans son extrémité sud-est qui rejoint le massif forestier couvrant la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Ghana. Cette surface boisée a cependant été largement exploitée dans le passé et en partie défrichée pour laisser place à des cultures.

A l'heure actuelle, il ne reste plus dans cette zone que les deux massifs de Ziama et de Diecké qui autrefois n'en formaient qu'un seul.

Par ailleurs, dans les autres régions, la savane est peuplée d'essences qui constituent une ressource disséminée mais intéressante.

Quelques reboisements tests ont aussi été réalisés dans le passé de façon éparse et d'importance limitée.

II.2.1 - Présentation de la filière

La filière bois comprend 3 unités de grosse capacité :

- l'unité d'exploitation forestière et la scierie de N'Zerekoré.
- l'unité de fabrication de meubles de Sonfonia
- l'usine de panneaux de particules de Seredou.

Plusieurs autres unités existent :

- unités de sciage à Kissidougou, Gueckedou, Kankan
- des artisans scieurs de long disséminés dans toute la Guinée.
- des artisans et PME de deuxième transformation (meubles, menuiserie) installés dans les principaux centres et notamment Conakry.

La principale Société de commercialisation de bois est la SOCOBOIS.

Aucune règle ne régit le marché. La qualité des produits et les prix sont laissés à l'arbitraire. Chacun fabrique et commercialise comme il l'entend en entretenant son réseau de relations. Il n'existe aucune production dans le pays qui puisse être qualifiée d'industrielle, pas plus au niveau de la première que de la seconde transformation.

Les scieries ont généralement leur équipe d'exploitants qui opèrent en forêt. Aucune de ces scieries ne tourne en pleine capacité (entre 30 et 40% pour donner une indication), la production est généralement faible. Le matériel est vétuste et fonctionne souvent dans des conditions précaires. Quant aux scieurs de long, leur production est ponctuelle et saisonnière. Leur nombre est cependant très important, et c'est eux qui en fait produisent le plus gros volume des bois de sciage consommés dans le pays.

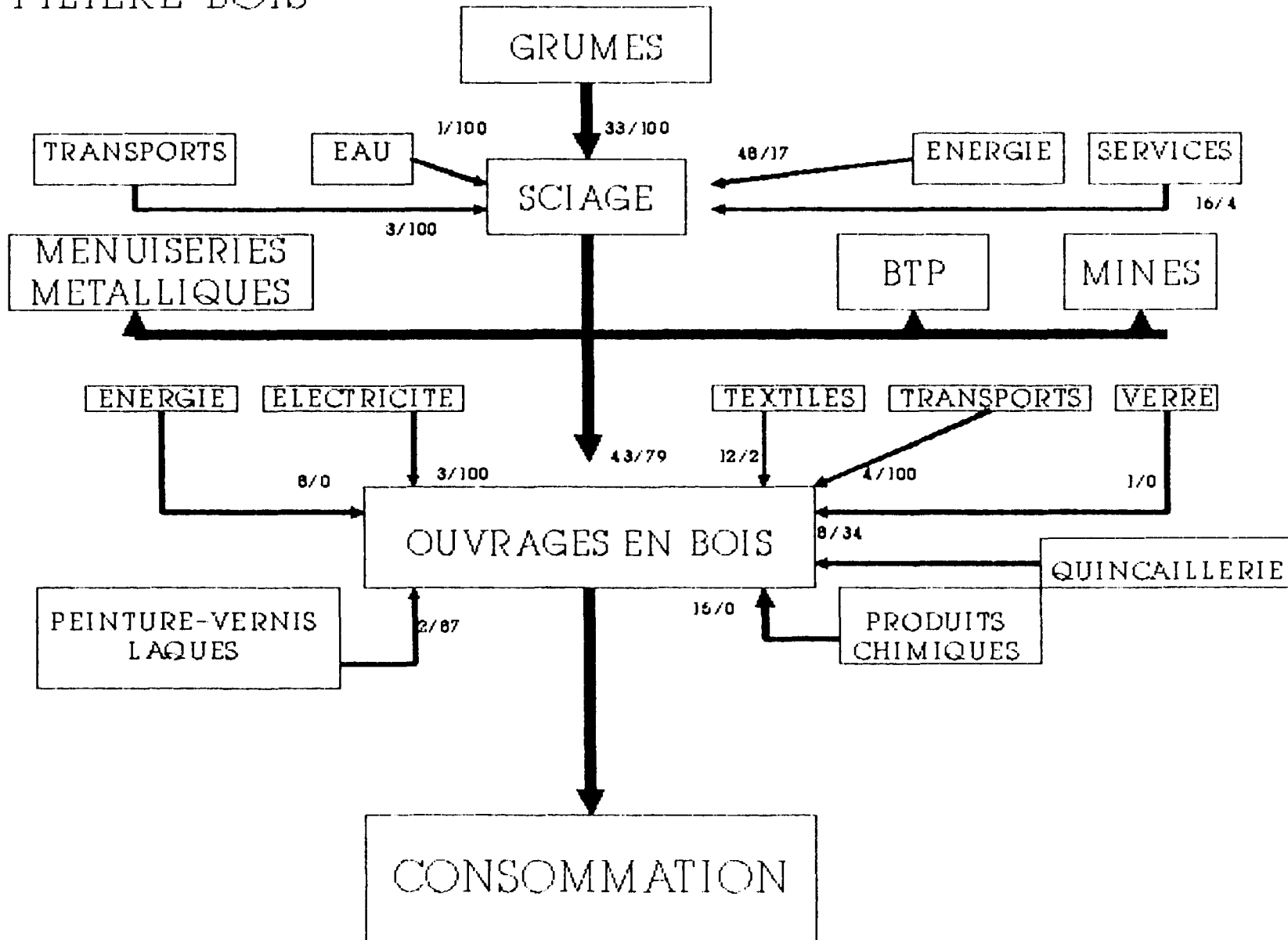
II.2.2 - Organisation de la filière

II.2.2.1 - Les activités de la filière

Les professions des gens du bois comprennent :

- des scieurs (scieries mécanisées et scieurs de long)
- des revendeurs de sciages
- des menuisiers (ateliers équipés de machines)

FILIERE BOIS



- des menuisiers artisans sans machine
- des charbonniers
- des transporteurs et revendeurs de bois de feu et charbon de bois

A) Les scieurs

Il y aurait en Guinée une dizaine de scieries mécanisées, réparties dans le pays mais avec une concentration plus forte en Guinée forestière, entre Kissidougou et N'zerekoré et leurs environs.

Ce sont généralement de petites installations sauf la scierie d'Etat de N'zerekore.

B) Les revendeurs de sciages

A l'exception de quelques points de vente plus importants à Conakry, le commerce des sciages est disséminé dans le pays, y compris dans la capitale et ses abords. On remarque au hasard de la circulation dans les villes de nombreux revendeurs à la planche. Ces derniers permettent aux menuisiers et artisans de s'approvisionner. A l'observation, on peut dire que presque tous ces sciages proviennent d'équipes de scieurs de long, et empruntent en totalité un circuit informel, de la forêt aux produits finis.

C) Les menuisiers équipés de machines

Ces ateliers, assez nombreux dans le pays, ne sont pas tous recensés. On peut les estimer en moyenne entre 6 et 10 pour chacune des villes importantes du pays, en comptant 40 à 50 pour la ville de Conakry. Cela donnerait pour l'ensemble de la Guinée environ 150 à 200 ateliers, chiffre très approximatif qui devrait par la suite être vérifié par les représentants locaux du MICA et des PME. Ces ateliers produisent tous les articles en bois pour la menuiserie de bâtiment et l'ameublement.

D) Les menuisiers artisans sans machine

On distingue habituellement et sans raison apparente des menuisiers d'une part, des menuisiers-tapissiers d'autre part. Les seconds sont davantage spécialisés dans la confection et l'habillage des carcasses de fauteuils et sièges.

Le nombre de ces artisans est difficile à cerner. Leur activité s'exerce sous abri précaire ou en plein air.

E) Les charbonniers

On n'en connaît pas le nombre, et leur activité n'est pas contrôlée.

F) Les transporteurs et revendeurs de bois de feu et charbon de bois

La vente du charbon de bois en sac et du bois au tas se fait le long des routes principales et sur les marchés en ville, avec le transport et la demande plus forte, les prix sont plus élevés.

II.2.2.2 - L'outil de production et les capacités de production

A) Les scieries

Ce sont de petites installations vétustes, à faible capacité de production, c'est-à-dire inférieure à 2 000 m³ de sciages par an. Il faut faire exception à la scierie d'Etat de N'zerekoré montée par les soviétiques, prévue pour sortir 2 5000 m³ de sciages par an, et qui est pratiquement arrêtée à l'heure actuelle.

Les scieries mécanisées produiraient environ 7 000 m³ de sciages annuellement, tandis que le pays en consomme au moins 50 000 m³. Il en ressort que les besoins sont couverts par les équipes de scieurs de long, pour 80% soit 40 000 m³, la différence soit 3 000 m³ provenant d'importations (Gabon, Afrique Equatoriale et un peu le Brésil).

B) les menuiseries

Les effectifs sont de 2 à 3 personnes et peuvent atteindre jusqu'à 25 à 30 personnes et plus en comprenant des apprentis nombreux dont le rôle est essentiellement d'aider aux manutentions. La qualification des menuisiers est médiocre. Les compétences et le savoir-faire manquent beaucoup. L'entretien de l'outillage à main laisse souvent à désirer, par malveillance au défaut d'affutage. Quant aux machines, les coupures de courant amènent ceux qui le peuvent à posséder leur groupe électrogène. Dans les faubourgs de Conakry, on remarque de nombreux ateliers fonctionner la nuit branchés sur le réseau quand la distribution d'électricité de la ville est mieux assurée pour faire tourner les machines.

C) Les charbonniers

On n'en connaît pas le nombre, et leur activité n'est pas contrôlée. Ils constituent des meules rustiques à faible rendement pour la carbonisation, à 100 - 150 kms de Conakry où ils trouvent encore des bois disponibles de savane ou de mangrove. D'après les Services Forestiers, la consommation de charbon de bois serait de l'ordre de 60.000 tonnes par an dont 45.000 tonnes pour la ville de Conakry.

II.2.2.3 - La main d'oeuvre

La Guinée dispose d'une main d'oeuvre adroite mais très peu formée. Celle-ci est perfectible et pourrait être mieux utilisée dans les différents ateliers artisanaux du pays.

Si de façon assez rustique les besoins pour l'habitat, la construction et l'ameublement paraissent couverts, le niveau de qualité et de confort laisse beaucoup à désirer du fait du faible degré d'exigence des populations habituées à un confort minimum et peu éveillées aux notions d'esthétique.

La gestion du temps et des matières premières fait défaut et l'organisation manque pour assurer à ces artisans un travail soutenu au cours de l'année.

Il en résulte une médiocrité générale des objets fabriqués. Au point par exemple qu'il n'est pas possible de faire produire dans le pays et correctement le mobilier d'usage courant susceptible d'équiper l'hôtellerie, les administrations et les Entreprises d'expatriés qui sont obligées trop souvent de les importer. Sur ce plan, il est possible de faire beaucoup mieux, avec un appui en formation pour au moins égalier, dans un premier temps, ce qui se fait dans les pays voisins.

II.2.2.4 - Les inputs

Le bois

La matière première ligneuse n'est pas surabondante en Guinée, mais elle existe, théoriquement en quantité suffisante pour pourvoir à tous les besoins, notamment si on apprend à l'utiliser plus rationnellement.

Actuellement, la mauvaise qualité des sciages obtenues dans les scieries, et plus encore par les scieurs de long conduit à un gaspillage important de matière lors de l'opération de rebavage. On peut estimer à plus de 20 %, et pouvant atteindre 25 % les pertes dues aux irrégularités d'épaisseur des planches, quand elles ne devraient pas dépasser 10 à 12 % au maximum.

Autres inputs

Les principaux autres inputs sont :

- pour les scieries : le fuel et les pièces de rechange
- pour les menuiseries : la colle, le vernis, la quincellerie, le tissus.

Hormis la quincaillerie et le tissus la majorité de ces inputs sont importés.

II.2.2.5 - Localisation de la filière

C'est dans la région "Guinée forestière" que se situent les deux massifs de Ziama et Diecke.

Dans les autres régions, c'est essentiellement la savane qui constitue une ressource disséminée mais intéressante.

Enfin la mangrove est aussi une ressource.

Il en ressort que du point de vue "matière première" les ressources sont hormis la forêt dense relativement disséminées. Il en résulte donc un relatif éparpillement des installations de première transformation.

En ce qui concerne la seconde transformation hormis les unités de Seredou et N'zerekore, elles sont essentiellement situées à proximité des centres urbains, la majorité étant dans l'urbanisation de Conakry, (menuisiers, ébénistes).

Conakry est le principal centre de consommation tant de sciages, que de charbon de bois.

II.2.2.6 - Les acteurs de la filière

Nous ne présenterons ci-après que les 3 principales unités bien que malgré leur capacité de production, elles ne couvrent qu'une petite partie, de la production.

Il faut souligner que exception faite pour quelques scieries la majorité des acteurs (essentiellement en ce qui concerne la menuiserie - ébénisterie et la production de charbon de bois) relèvent du secteur informel.

1) L'usine de panneaux de Sérédou

Cette unité décidée en 1962 a été installée en 1964 pour ne produire qu'en 1979 à 5 % de sa capacité maximale, avec du bois tandis qu'elle avait été prévue pour valoriser les déchets de l'usine de quinquina érigée à proximité. Elle a été totalement arrêtée en Mai 1985.

Cette usine semble avoir été réalisée en l'absence d'une étude sérieuse des débouchés pour les panneaux qui seraient fabriqués. A cela s'ajoute une erreur d'échelle. Une usine de fabrication de panneaux de particules est inadaptée à l'Afrique en général et à la Guinée en particulier à plusieurs titres :

- Une chaîne de fabrication de panneaux particules nécessite un fonctionnement en continu, c'est à dire en 3 équipes de 8 heures; ce que l'environnement général guinéen rend difficilement possible. Des arrêts intempestifs perturbent la fabrication et le fonctionnement en 2 équipes au lieu de 3 conduit à des pertes importantes de bois et de colle, en obligeant des nettoyages quotidiens et complexes d'installations qui n'ont pas été conçues pour être arrêtées tous les jours en fonctionnant par à-coup.
- Les quelques panneaux fabriqués ont été vendus à des prix homologués probablement très inférieurs aux prix de revient réels. Cela en raison de la faible productivité mais aussi du coût de la colle importée et acheminée jusqu'à Sérédou, ainsi que des frais de maintenance élevés, notamment à l'intérieur du pays.
- Enfin, le panneau de particule n'a pratiquement pas de débouché en Guinée. C'est un matériau qui ne pourrait intéresser que des fabricants très spécifiques de meubles tels qu'ils existent en Europe, ou des concepteurs de produits pour le bâtiment (sous-traitants, cloisons, etc...) que le marché local ne peut encore absorber.

2) La scierie (USCZ) de N'zerekoré

Comme pour la précédente, l'érection de cette usine, de loin la plus importante du pays en matière de transformation du bois, n'a probablement pas résulté d'une étude structurée et approfondie. On sait déjà que la capacité installée est supérieure aux possibilités de la forêt.

Résultat d'un protocole d'accord avec l'URSS en 1959, l'usine a été inaugurée en 1965, pour être arrêtée en 1985.

La capacité de production de 2 500 m³ par an de bois scié déborde largement les besoins locaux et régionaux. Cette unité de sciage était conçue pour l'exportation. L'usine comportait aussi une chaîne de fabrication de placages tranchés, et une autre pour le déroulage et la fabrication de panneaux contreplaqués.

Seule la scierie a tourné à 10 % de sa capacité théorique. L'installation est dans l'ensemble réputée trop sophistiquée et ancienne. Les experts qui sont venus l'examiner ces dernières années la jugent totalement inadaptée.

L'interdiction d'exporter des produits forestiers confirme l'inutilité d'une scierie de cette dimension, et sa non rentabilité.

L'atelier de menuiserie s'est créé ces dernières années et aurait besoin d'une restructuration.

Dans l'enceinte de l'usine est entreposé depuis 1983 un lot de caisses destiné initialement à la scierie de Niandou où elles avaient été livrées en 1976. Il s'agirait d'une scierie neuve mais aujourd'hui dans un état de conservation inconnu. Sa capacité de production sans doute importante aurait également besoin d'être vérifiée.

3) L'usine de menuiserie SONFONIA à 26 KM de Conakry

Prévue pour fabriquer toutes les sortes de meubles et de menuiseries, cette usine est totalement arrêtée. D'après des informations recueillies, les machines et le matériel seraient neufs et en bon état. Il y aurait suréquipement. Il me semble que ici aussi, la réalisation de cette unité n'a pas pris en compte les réalités.

L'hétérogénéité des productions prévues (mélange de menuiserie et de mobilier de tous types) ne peut que reproduire une sorte d'artisanat à très grande échelle, rendant difficile le fonctionnement correct d'une usine. Concentrer de telles fabrications en un seul point du pays poserait des problèmes de transport et de distributions difficiles à résoudre.

Ce type d'usine doit au contraire laisser place à des petits et moyens ateliers repartis dans le pays et de gestion plus aisée, pourvu que la qualité des produits soit assurée.

II.2.3 - Les ressources

Il existe 4 types principaux de forêt :

		% du territoire
- les mangroves	260 000 ha.	1.1
- la forêt dense	800 000 ha.	3.2
- la forêt claire	1 700 000 ha.	6.9
- la savane arborée	12 000 000 ha.	48.8

Cependant, on a pu constater dans les 15 dernières années une régression de 11 à 15 % des surfaces boisées :

- de vastes surfaces de forêt dense ont disparu
- de grandes zones ligneuses ont totalement été détruites autour des villes (charbon de bois)
- la savane arborée diminue en quantité et qualité (agriculture et feux de brousse...)

Aussi, le potentiel forestier existant en Guinée ne laisse-t-il pas place à l'implantation d'exploitants forestiers ayant des visées sur le marché de l'exportation.

Ainsi, il ne serait pas raisonnable d'attirer des entreprises étrangères de type Européen qui auraient le souci de venir s'approvisionner en grumes ou sciages. Du reste, le Plan d'Action Forestier établi en 1988 et qui a été officialisé par décret au début de l'année 1990 interdit les exportations de bois.

La politique forestière s'oriente selon deux axes :

- la protection (classement et mise en place de législation)
- le reboisement notamment plantations forestières à croissance rapide pour l'approvisionnement en bois d'énergie

En résumé la ressource forestière utilisable est restreinte mais l'application d'une gestion rigoureuse et d'une meilleure valorisation permettrait de mieux assurer la couverture des besoins nationaux notamment sur le plan qualitatif.

Ainsi par exemple :

Les services forestiers assurent que la savane présente des bois de qualité en quantité certes limitée, mais pratiquement inemployés comme bois d'oeuvre parcequ'ils sont mal connus. Bien souvent, ces essences de bois durs sont transformées en charbon de bois alors qu'elles mériteraient d'être valorisées. Le recensement de ces espèces de la savane et l'inventaire des diverses utilisations possibles seraient à faire.

L'importation de bois normalisé était en 1985 de 766 tonnes principalement pour Conakry. La Guinée forestière devrait conduire la Guinée vers une quasi indépendance dans le domaine de la sylviculture, aideraient à cet objectif les plantations de pin de Dalaba, de Guelina de teck de Kindia et Forécariah.

Trois catégories d'utilisation sont à distinguer :

- le bois d'oeuvre : destiné à être transformé industriellement ou artisanalement en sciage, placages, etc... pour être utilisé dans la construction, l'ameublement, l'emballage, ou d'autres emplois.
- le bois énergie : destiné à être brûlé tel quel ou après carbonisation pour fournir les calories nécessaires à la cuisson domestique des aliments ou à d'autres usages (boulangerie, forge, briquetterie ...).
- le bois de service : utilisé dans l'habitat traditionnel et dans la construction en soutènement, ou en clôture, piquets, avec des réemplois successifs pour finir plus tard en bois de feu.

II.2.4 - Le marché

II.2.4.1 - Le contexte international

Compte tenu de la concurrence sur le marché international des bois commercialisés par les pays africains comme le Congo, la Côte d'Ivoire, le Cameroun... ou des pays asiatiques et des ressources limitées guinéennes, la

Guinée n'est pas un pays susceptible d'exporter du bois, si elle veut conserver son patrimoine forestier.

Les forêts de Ziama et Diecké constituent un attrait important pour des exploitants forestiers étrangers (notamment Libéria et Côte d'Ivoire) en raison de leur situation géographique et de la richesse estimée de leurs essences. Si ces dernières sont exploitées de manière industrielle non réfléchie l'entreprise sera rentable pour l'investisseur mais pas pour la Guinée qui y perdrait sa forêt.

II.2.4.2 - Le marché Guinéen

A) Les sciages

Le pays est estimé consommer au moins 50 000 m³ par an de sciages. Ces besoins sont couverts par les scieries (15 %), les scieries en long (80 %), les importations (5 %), l'évolution de la consommation est liée à la démographie mais aussi au pouvoir d'achat.

B) La menuiserie

Compte tenu de la dispersion des artisans il n'est pas possible d'évaluer la consommation annuelle de bois pour la menuiserie. Cependant on soulignera l'important déploiement de cette activité depuis le milieu des années 80 : de nombreux artisans étrangers (notamment du Sénégal) sont venus s'installer en région de Conakry, apportant leur savoir-faire et entraînant un important renouveau de cette activité.

Le bois énergie fait l'objet d'une activité et d'un commerce intense quand on songe qu'il représente, et de loin, la catégorie de bois la plus consommée.

On estime en effet cette consommation à 7.500.000 m³ par an. Ce qui représente le volume considérable de 150 fois celui du bois d'oeuvre pendant la même période. Certes, il ne s'agit pas des mêmes qualités et catégories de bois, mais on constatera néanmoins l'importance du phénomène bois de feu dans les pays sub-sahariens.

Le charbon de bois sert en premier lieu de combustible pour la cuisson des aliments domestiques, et aux besoins industriels et artisanaux 40 % des ménages de Conakry utilisent le charbon de bois.

A Conakry qui abrite 800 000 habitants, les problèmes d'approvisionnement en bois de feu deviennent préoccupants, tant pour le bois naturel que pour le charbon de bois. L'activité des charbonniers qui carbonisent le bois est peu contrôlée car elle n'intéresse que l'économie locale ou régionale. Il serait important de l'inclure officiellement dans la liste des professions reconnues car elle s'intègre totalement dans la vie quotidienne de la population.

Le charbon de bois consommé à Conakry provient essentiellement des mangroves dont la disparition progressive à partir de la capitale modifie le système écologique et produit des effets négatifs sur la faune et la flore du littoral.

II.2.5 - L'environnement

L'industrie du bois est plus particulièrement pénalisée par le coût des transports particulièrement en ce qui concerne les sciages. En effet, les distances à parcourir pour alimenter le marché de Conakry (principal marché) renchérissent sensiblement le prix de revient des sciages.

Par ailleurs, la difficulté d'accès aux devises, rend problématique pour nombre de scieries l'achat de pièces détachées, ou le renouvellement du matériel.

F I L I E R E

F R U I T S E T L E G U M E S

II.3 - FILIERE FRUITS ET LEGUMES

II.3.1 - Présentation de la filière

La filière fruits et légumes s'articule autour de la valorisation en frais et en produits transformés de ces productions les débouchés de cette filière sont le marché Guinéen et le marché international.

La production fruitière Guinéenne a connu de fortes variations au cours des dernières années : il suffit de considérer l'évolution des productions des deux principaux produits d'exportations : l'ananas et la mangue. Pour le premier entre 75 et 85 les exportations sont passés de 6 300 T à 300 T (pour remonter à 1 300 t en 1989); pour le second entre 75 et 85 les tonnages ont chuté de 1 300 t à 1 90 t pour atteindre 1 000 t en 1989.

La production de légumes exception faite des cultures traditionnelles (manioc, fonio...) est encore peu répandue, aussi constate-t-on qu'une partie des pommes de terre et oignons vendus à Conakry sont importés de la CEE.

II.3.2 - Organisation de la filière

II.3.2.1 - Les activités de la filière

Dans la filière l'on distingue :

- la production et exportation de fruits et légumes frais.
- la transformation des produits frais (conserves, jus de fruits, confitures, deshydratation...)

Les principales entreprises de cette filière sont :

- SALGUIDA, SAIG (conserverie de Mamou), usine de jus de fruits de Kankan : unités de transformation.

Un certain nombre d'expériences de production de confitures, légumes deshydratés sont actuellement menées par des PME ou des artisans.

II.3.2.2 - L'outil de production

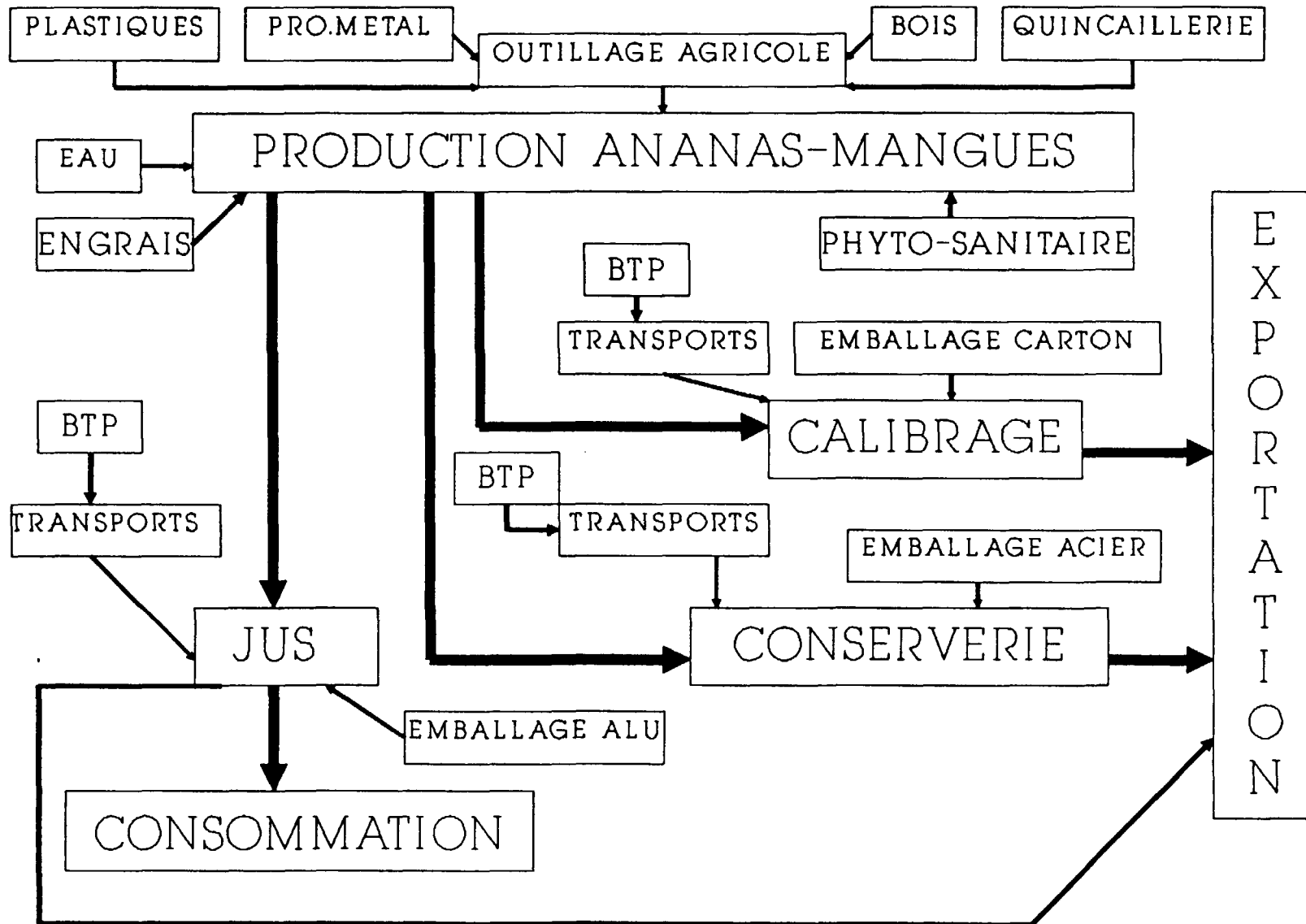
Bien que la production de produits frais pour l'exportation ne soit pas une activité proprement industrielle il nous a paru déterminant de nous y intéresser car :

- elle génère des devises
- elle implique un environnement industriel de qualité (stockage, chaîne du froid..)
- elle peut être associées à une industrie de transformation qui valoriserait les produits non exportables en frais.

A) La production en frais

Les principales productions tropicales qui peuvent être exportées vers les marchés européens sont :

FILIERE FRUIT



- l'ananas, la mangue, la banane, la papaye, l'avocat, le fruit de la passion, le lime, le melon de contre saison pour les fruits.
- le haricot vert, la tomate cerise, le concombre, le piment pour les légumes.

A l'exception des grandes plantations (SALGUIDIA et SAMED), le reste des producteurs sont groupés en coopératives ou travaillent individuellement.

Hormis les grandes plantations et les producteurs privés bénéficiant d'aide étrangère les producteurs locaux souffrent :

- d'un manque d'outillage et de moyens de transport appropriés (charettes, remorques)
- d'un manque d'engrais et de produits phytosanitaires
- de manque de formation

En règle générale les surfaces sont sous exploitées avec des périodes de jachère trop longues.

La production actuelle d'ananas est de l'ordre de 2 500 à 3 000 T pour les plantations paysannes et 4 000 T environ pour les deux grandes plantations SALGUIDIA et SAMED.

De tout ce tonnage sont exportables seulement 2 500 à 3 000 t environ, le reste étant déclassé pour causes de maladie. La production de mangues greffées se situe aux alentours de 20 000 tonnes, seulement 4 000 sont exportables pour les mêmes raisons (anthracnose).

Les rendements sont en moyenne :

- pour l'ananas 50 à 55 TN/ha dont environ 50 % exportables.
- pour la mangue 120 à 200 Kg/arbre dont seulement 25 à 30 % exportables.

En ce qui concerne les légumes non traditionnels, la culture se développe progressivement dans les régions de Labé et Kindia (choux, carottes, haricots verts, pommes de terre, oignons...). Seul le haricot vert est exporté mais encore en quantité limitées.

B) La transformation des produits frais

Deux unités transforment les produits frais :

- SAGUIDIA qui est conçu pour produire des conserves de fruits (ananas notamment) et des jus de fruits.

SAIG Mamou, et deux unités de jus de fruits de Kankan et de Foulaya-Kindia la capacité de transformation est de 18 000 T/an en conserve dont 8 000 T/an à la SAGUIDIA et 10 000 T à la conserverie SAIG de Mamou.

L'unité de SALGUIDIA est également conçue pour produire 5 000 T/an de jus de fruits.

Actuellement l'unité, qui appartient encore à l'Etat Guinéen, tourne dans son ensemble à moins de 10 % de sa capacité.

Il est intéressant de souligner que cette installation est prévue pour des concentrés pasteurisés alors que le congelé fait prime sur le marché

international, aussi la production devrait elle être tournée vers la satisfaction du marché intérieur et des pays riverains.

SAIG Mamou est une ancienne conserverie actuellement en cours de privatisation après réhabilitation.

Les unités de Kankan et Foulayah-Kindia sont actuellement arrêtées.

Il ressort que les industries de conserves existantes sont relativement peu adaptées au marché international et ne trouvent pas des débouchés suffisants sur le marché Guinéen.

II.3.2.3 - La main d'oeuvre

Comme cela a déjà été relaté ci-dessus la main d'oeuvre liée à la production de produits frais est relativement peu performante.

Par ailleurs, il n'est pas possible d'analyser les performances de la main d'oeuvre des unités de transformation celles-ci étant soit à l'arrêt, soit en production relativement limitée.

II.3.2.4 - Les inputs

Pour les productions en frais les inputs sont :

- les semences
- l'outillage agricole
- les engrais et produits sanitaires
- les emballages

L'outillage agricole manuel est peu développé, et généralement de construction locale (artisanat...).

L'outillage est très peu évolué. Les diverses sortes de fourches, rateaux, pelles bêches, serpes, faux ou pioches sont inconnues. Il est très rare de trouver des forgerons locaux capables de fabriquer de tels outils, de plus les températures permises par le charbon de bois sont moyennes et les faiblesses de distribution électrique se font ressentir.

Les grandes exploitations importent le matériel lourd tel que tracteurs, équipements d'irrigation...

En principe les emballages pour fruits ananas et mangues notamment sont fournis par la Société Guinéenne d'emballages.

Les cartons d'ananas ont 3 dimensions selon la calibre de l'ananas calibre A (6 alvéoles) pour fruits pesant de 1,8 à 2 kg, calibre B (12 alvéoles) pour fruits pesant 1,5 à 1,8 kg et calibre C (12 alvéoles) pour fruits pesant 1,2 à 1,5 kg.

Les prix pratiqués par cette Société sont très élevés en rapport aux mêmes cartons fabriqués en Côte d'Ivoire ou à Las Palmas avec un prix inférieur de 20 à 30 %.

La qualité du carton fourni par la Société Guinéenne d'Emballage est assez moyenne (ananas et mangues), et mauvais sans aucune résistance mécanique, pour les plateaux de mangues.

De manière générale, tant pour les fruits que pour les légumes, la sous utilisation d'engrais, l'outillage primaire, les problèmes de transport et stockage et les maladies sont causés des dysfonctionnements de cette filière dans un pays pourtant potentiellement hautement agricole.

Pour la transformation des produits frais les inputs sont :

- la matière première (fruits, légumes...)
- le sucre, le sel
- quelques additifs
- l'emballage

Le sucre, le sel, les additifs sont des produits d'importation. En ce qui concerne l'emballage SALGUIDIA dispose de sa propre ferblanterie mais celle-ci n'est plus fonctionnelle.

II.3.2.5 - Localisation de la filière

La production de ces produits est localisée de préférence dans la région de Kindia, Labé, Maferinya, Frecariah, Daboya, et en moindre proportion Dubreka.

Les zones principales de production se situent en Basse Guinée aux altitudes de 20-25 m dans la zone littorale et jusqu'à 450 m à l'intérieur (Kindia par exemple). Si dans la zone littorale la pluviométrie importante entraîne de plus hauts niveaux de production elle implique aussi une plus grande sensibilité des fruits à la maladie, cette incidence étant moins importante pour l'intérieur de la Basse Guinée.

Les unités de transformation sont implantées à proximité des lieux de production : SALGUIDIA à Forecareah
SAIG à Mamou

II.3.2.6 - Présentation des acteurs

Société SALGUIDIA Société d'Economie mixte 50 % Etat Lybien 50 % Etat Guinéen

Ensemble industriel pour traiter des jus de fruits (jus et conserves). Elle dispose de très importantes installations dont une partie n'est plus fonctionnelle (ferblanterie) et ne correspond plus aux règles concurrentielles actuelles.

La quasi totalité de la production actuelle est expédiée en Lybie cette situation place la SALGUIDIA hors du circuit international pour lequel les normes et la compétitivité sont beaucoup plus exigeantes.

SAIG (jus de fruit)

Ancienne conserverie (viande-fruits-légumes) construite par les Russes au début des années 1960, l'actif récemment privatisé ne portait que sur des

bâtiments. Une réhabilitation complète est en cours, et un redémarrage d'activité prévu dans l'année 1990.

Le groupe français SIASS est associé avec Jouval International dans 55 % du capital (340 millions Fg), détenu également à 35 % par des privés Guinéens, et 10 % par l'état.

L'usine de Mamou va désormais produire 10 000 t/an de fruits transformés: concentrés de fruits destinés à l'exportation, ou de tomates pour le marché local.

C.B.F.K. Complexe de boissons de Foulayah-Kindia.

La privatisation de ce complexe, arrêté à ce jour, est en cours - le capital sera de 340 Millions de NFG répartis comme suit :

- SIASS	: 20 %] associés
- UNIBRA	: 10 %]]
- CFAO	: 10 %	
- PROPARCO	: 20 %	
- Privés Guinéen	: 40 %	

La capacité de production est de 35 000 Hl de jus de fruits par an.

Usine de jus de fruits de Kankan

Elle vient d'être cédée a un groupe de privés Guinéens mais n'est pas en mesure d'assurer une production régulière.

Société FRUITEX

Cette Société devrait s'occuper de la promotion de l'ananas de Guinée et particulièrement de l'exportation. En fait alimente le marché local par tout le circuit informel recherche des partenaires pour le financer dans le cadre de Société d'économie mixte.

GUINEE FLEURS

Société mixte 40 % Groupe GREGORY France
60 % Monsieur DIALLO Privé Guinéen

l'expérience tenté par cette Société sur les fleurs à fait faillite. Le Groupe GREGORY cherche à la restructurer en faisant du maraichage pour l'exportation vers la CEE : melon, tomate cerise, haricots verts pour l'essentiel.

L'installation de production est très valable mais la présence d'un cadre expatrié compétent est indispensable ainsi que des investissements supplémentaires pour une station de tri et conditionnement.

Il est à noter que les agro-industries sont encore peu implantées en Guinéen.

II.3.3 - Les ressources

La population actuelle est située à 6 400 000 habitants dont 4,4 millions de ruraux soit une densité moyenne de 26 habitants au km², le rythme d'accroissement de la population semble se stabiliser à 2,6 % ce qui

correspond à un doublement dans 30 ans 44 % des habitants ont moins de 15 ans, cette population est donc jeune. Environ 80 % des Guinéens vivent dans près de 4 500 villages, mais cette proportion a tendance à diminuer.

La quasi totalité de la guinée Maritime et de la Moyenne Guinée est parfaitement apte à un développement exceptionnellement riche, de l'agriculture. Ces zones sont sous exploitées avec des périodes de jachères pouvant être corrigées par des engrais et par une sélection des variétés plantées. Une meilleure localisation des cultures en fonction des terrains est possible et souhaitable (riz culture des bas-fonds contre les brûlés).

Beaucoup de terrains pourraient être regroupés et donner lieu à la création d'ensemble de surfaces mécanisables, à condition que se créent des coopératives agricoles par exemple.

Le développement des ressources passera aussi par :

- une meilleure sélection des variétés ainsi en est il notamment pour les mangues.

Certaines variétés de mangues ne conviennent pas à l'exportation en frais, mais peuvent être utilisées en jus de pulpe, en tranches au sirop. Les variétés sélectionnées pour l'exportation, doivent être traitées contre l'antracnose.

La reconstitution d'un verger demanderait environ 6 à 8 ans.

- Une diversification des productions pour l'exportation : haricots verts, piments, tomates cerises, cornichons.

Ces produits pourraient alimenter un marché lucratif à l'export en frais ou en produits de 4 ème gamme en traitement industriel.

- Une diversification des productions pour la consommation nationale.

II.3.4 - Le marché

Le marché national

Le marché national existe, mais la diversification des habitudes alimentaires est à faire. Le développement de l'agriculture doit progressivement faire évoluer les habitudes institutionnelles. Les besoins vont être multipliés par 2 au cours des 15 prochaines années.

ESTIMATION DES BESOINS (x1000 T)

Ressources 1985-86 Besoins

Produits	Prod.	Import	Total	1991	1995	2000	2010
RIZ	330	100	430	530	580	640	700
FONIO	140	-	140	165	185	220	220
MAIS+SORGHOL	150	-	150	180	205	230	260
BLE (farine)	-	30	30	40	50	62	77
MANIOC	450	-	450	520	580	652	730
TATATE	80	-	80	95	110	124	140
IGNAME	50	-	50	60	65	73	82
PLANTAIN	45	-	45	53	60	67	75
ARACHIDE	50	-	50	60	65	73	82
LEGUMES	150	-	150	175	200	225	253
FRUITS	300	-	300	360	400	450	506
VIANDE	35	2	37	45	50	62	77
POULET OEUFS	10	-	10	20	30	37,5	47
LAIT	60	5	65	80	90	115	143
POISSON FRAIS	42	-	42	75	100	125	155
SUCRE	-	20	20	33	45	56	72
HUILE	50	5	55	70	80	100	125

Le marché international

Des débouchés sur le marché international sont indispensables pour le développement de cette filière.

Comme le rappelle le tableau I, actuellement les exportations de mangues et d'ananas représentent 96,5 % des exports de fruits et légumes. Les tableaux en annexe 5.1 et 5.2 montrent, respectivement qu'entre 1980 et 1986 la guinée a vu baisser sa part du marché Français de 0,80 % à 0,25 % pour l'ananas et de 2,95 % à 2,57 % pour la mangue. La pauvreté des statistiques empêche d'étudier les parts de marché Guinéennes dans d'autres pays que la France.

Il faut noter l'importance pour ce pays des exportations en direction des pays de l'Est et les échanges privilégiés entre SALGUIDA (24 % des exportations de fruits et légumes en 1989) et la Lybie.

Les produits Guinéens ont longtemps joui d'une excellente réputation sur le marché international. mais les difficultés de production et d'exportation rencontrées entre 1985 et 1988 ont conduit à des exportations de moindre qualité entachant la réputation précédemment établie.

TABLEAU I

REALISE EXPORT FRUITS ET LEGUMES 1988 - 1989

(quantité en kilos)

PRODUITS MEMBRES	ANANAS	MANGUES	DIVERS	TOTAL BRUT KG
AFRICFRUIT	177.834	47.086	-	224.920
BANGOURA	50.000	30.000	-	80.000
BIOGUINEE	24.500	25.500	10.000	60.000
FRUITEX	151.028	83.451	-	234.479
GUINEE-FLEURS	-	-	20.000	20.000
SALGUIDIA	380.568	188.366	-	568.934
SOFILCI (goudor)	228.000	60.000	-	288.000
SOGUITIE (malick'or)	55.000	78.500	-	133.500
TOTAL	1 066.930	512.903	30.000	1 609.833
AUTRES AVION+BATEAU	106.369	380.148	2.922	489.439
INFORMEL (terrestre)	150.000	10.000	50.000	300.000
TOTAL GENERAL	2 323.299	993.051	82.922	2 399.272

Notes : La Société SALGUIDIA occupe la 1ère place en volume. Elle a exporté 60 T d'ananas par bateau en outre les deux Sociétés d'Etat (SALGUIDIA et FRUITEX) totalisent environ 804 T d'ananas et mangues, soit, l'équivalent du volume global réalisé par les exportateurs privés regroupés au sein du REFLEG.

Or le développement rapide de la demande de produits tropicaux et contre saison autorise à affirmer que si la Guinée développe une production de qualité elle pourra rapidement augmenter ses exportations notamment vers la CEE.

Voir tableau page suivante récapitulatif importations de la CEE (dernières statistiques publiées par la CEE, service COLEACP).

II.3.5 - L'environnement

La filière fruits et légumes bénéficie des conditions favorables à la promotion des exportations mises en place dans le cadre du programme de réforme économique telles que :

- exemption partielle d'impôts sur le BIC
- exonération du droit fiscale de sortie.

Il convient cependant de constater que le développement de la filière se heurte à un certain nombre de contraintes locales présentées ci-après :

- contraintes administratives et financières
 - . manque d'organisation et d'intégration des différents maillons de la filière exportations.
 - . manque de mécanismes de concertation absence de crédit pour la relance de la production et de la recherche.
 - . absence de politique tarifaire préférentielle à l'approvisionnement des intrants agricoles et produits phytosanitaires.
 - . Malgré l'exonération de taxes l'exportateur doit encore payer entre 6 et 8 GNF/Kilo de taxes pour la déclaration d'exportation, le service de conditionnement et le phytosanitaire.
En outre pour chaque expédition il doit fournir deux cartons en échantillon (environ 30 Kg).
- Contraintes en infrastructures de transport
 - . les transports intra-guinéens

Les transports se heurtent à deux réalités : l'état des pistes et les moyens de traction. Ainsi il est impossible de collecter correctement les produits agricoles en période d'abondance (d'où pertes) et l'approvisionnement des communautés familiales ne se fait pas à un coût accessible. En Guinée celui qui tient les transports est celui qui grève le plus le prix de revient des biens agricoles (le prix du transport dépasse la moitié du prix de revient). De petits véhicules à mains (moins honéreux et qui ne dégradent pas les pistes) ne sont pas utilisés entre les plantations et les bitumes. Ces moyens de transport désenclaveraient les villages par rapport aux routes nationales.

Par ailleurs, le parc de camions disponible à Conakry, est vétuste et mal entretenu, d'où de fréquentes pannes lors de l'acheminement des fruits vers l'aéroport, cela entraîne des retards, dans la confection des palettes, et des retards dans le départ des avions.

RECAPITULATIF DES IMPORTATIONS DE FRUITS ET LEGUMES FRAIS D'ORIGINE A.C.P. DE LA C.E.E.* EN 1986 (en tonnes)

SUMMARY OF E.E.C. FRESH FRUIT AND VEGETABLE IMPORTS FROM A.C.P. STATES IN 1986 (in tonnes)

ORIGINES A.C.P./A.C.P. STATES	H.verts/ F.beans	Aubergine	Poivrons/ S. peppers	Avocats/ Avocados	Melons	Fraises/ Strawber.	Ananas/ Pineapp.	Mangues/ Mangoes	Papayes/ Papaya	Piments/ Chillies	Autres/ Others	TOTAL
Côte d'Ivoire / Ivory Coast	9	3	7	47	-	4	149 949	925	208	-	11 458	162 610
Tanzanie / Tanzania	1	-	-	-	-	-	3	4	-	1	15 812	15 821
Swaziland	-	-	-	262	-	-	-	30	-	-	14 555	14 847
Kenya	8 395	186	27	1 929	16	244	308	633	4	275	1 047	13 064
Jamaïque / Jamaica	154	145	508	66	2 224	1	-	139	15	446	4 960	8 658
Zimbabwe	26	-	-	71	-	-	-	-	-	3	6 980	7 080
Sénégal / Senegal	3 891	4	36	-	1 198	-	1	60	1	441	7	5 639
Burkina Faso	3 341	-	-	-	1	-	-	1 627	17	1	123	5 110
Cameroun / Cameroon	991	-	-	55	-	-	2 774	3	-	9	5	3 837
Mali	440	1	13	-	-	-	1	1 883	-	53	11	2 402
Ghana	-	-	-	8	-	-	1 956	134	-	-	5	2 103
Ethiopie / Ethiopia	1 115	128	72	1	257	-	-	-	14	2	2	1 591
Sainte-Lucie / St Lucia	-	-	1	4	-	-	-	250	-	4	861	1 120
Ouganda / Uganda	-	-	-	-	-	-	694	11	2	-	7	714
Antigua / Antigua	10	-	52	-	635	-	-	-	-	-	-	697
Madagascar	-	-	-	8	-	-	1	5	-	37	415	466
Togo	3	-	-	1	-	-	420	4	30	3	2	463
Nigeria	-	-	2	-	-	-	75	138	-	8	235	458
Guinée / Guinea	-	-	-	1	-	-	166	282	-	1	-	450
Mozambique	-	-	-	13	-	-	-	-	-	-	329	342
Zambie / Zambia	8	41	3	6	10	166	7	19	-	32	-	292
Niger	257	-	5	-	-	-	-	2	-	-	-	264
Saint-Vincent	-	7	7	-	-	-	2	-	-	-	175	191
Ile Maurice / Mauritius	40	4	-	2	1	-	-	4	30	3	93	177
Suriname	-	73	-	-	-	-	-	18	1	63	13	168
Rwanda	149	-	-	3	-	-	-	1	-	2	-	155
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	132	-	132
Gambie / The Gambia	-	1	-	-	6	-	2	99	-	-	5	113
Sierra Leone	-	-	-	7	-	-	52	5	-	1	35	100
Soudan / Sudan	-	1	-	4	-	-	-	73	-	1	6	85
Barbade / Barbados	-	8	4	1	-	-	-	1	-	35	19	48
Bénin / Benin	-	-	-	-	-	-	30	2	-	-	-	32
Trinidad & Tobago	2	1	-	2	-	-	-	-	-	19	1	25
Papouasie Nlle Guinée/ Papouasia New Guinea	-	-	-	-	-	-	-	1	-	23	-	24
Somalie / Somalia	-	-	-	-	8	-	-	7	2	-	-	17
République Centrafricaine/ Central African Republic	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	15
Divers / Others	1	-	-	3	-	6	1	25	4	5	9 583	9 628
TOTAL	18 833	603	737	2 494	4 356	421	156 442	6 385	328	1 580	66 759	258 938

* R.F.A./West Germany, France, Italie/Italy, U.E.B.L./B.L.E.U., G.B./U.K., Pays-Bas/Netherlands

Le prix de ce transport est très élevé, compte tenu que le prix des fruits n'a pas changé en Europe depuis 3 ou 4 ans.

. les infrastructures de transport pour l'exportation.

La Guinée dispose d'un port mais :

- le port de Conakry est considéré comme le plus cher de la côte ouest Africaine et l'un des plus mal structurés (mais des travaux d'aménagement et organisation sont en cours).
- le coût de passage est très élevé.
- le frêt est également plus élevé
- les navires ne s'arrêtent généralement qu'à la descente 2 fois/mois avec un délai de rotation de 19-20 jours.
- les infrastructures en stockage frigorifique et pour le stand-by des cargaisons et l'emportage des conteneurs sont inexistantes.

Le port de Conakry est déservi par la compagnie Delmas Vieljeux et par la compagnie Soarem, seules compagnies pouvant transporter les containers réfrigérés mais ne pouvant pas garantir des rotations régulières entre Conakry et l'Europe.

Aussi les exportations se tournent ils vers le transport aérien beaucoup plus couteux mais qui a assuré en 1988/89 65 % des exportations totales. La capacité actuelle de frêt aérien est de 1 960 T.

. En ce qui concerne le transport aérien

L'exportateur est également pénalisé le manque de chambres froides dans l'enceinte de l'aéroport car en cas de grève (de UTA ou SABENA) les fruits doivent être écoulés sur le marché local. Durant les dernières grèves de UTA par manque d'un lieu réfrigéré les fruits ont été vendus localement (à Conakry) 50 FG pièce quand le prix au planteur est 100 FG le kilogramme plus les frais de transports.

.le faible développement de la traction animale en milieu paysan, ainsi que le peu d'aménagement des régions agricoles (voies d'accès, hotellerie, téléphone, eau, électricité) qui sont peu attrayantes et n'attirent pas une main d'oeuvre qualifiée

F I L I E R E

C O R P S G R A S

II.4 - FILIERE CORPS GRAS

II.4.1 - Présentation de la filière

La filière regroupe le secteur des oléagineux (huiles et matières grasses) et de la savonnerie.

Les domaines d'activité de la filière sont :

- La cueillette des graines : palmier, coton, arachide
- La transformation des graines en huile
 - * comestible (brute et raffinée) : arachide, palme
 - * industriel : palmiste
- La fabrication de savon
- La commercialisation du sous-produit : le tourteau.

II.4.2 - Structuration de la filière

La filière regroupe 4 sociétés, implantées dans le pays, fabriquant des huiles et des savons. L'huile de palme provient pour l'instant, uniquement des palmeraies naturelles, où les réserves potentielles peuvent s'estimer à 50 000 tonnes/an.

Une cinquième huilerie située à Dabola actuellement à l'arrêt, depuis la privatisation en Novembre 1987, produisait de l'huile d'arachide et de tourteaux, utilisant comme input local les arachides de la région.

Le secteur informel est très développé dans cette filière.

II.4.2.1 - Capacités de production

Les capacités installées des 5 usines du secteur, sur la base de 1 poste de 8 h./jour et 300 jours/an sont :

NOUVELLE SAVONNERIE ASKIA MOHAMED :

- Savon (à froid) : 3 000 tonnes

JOSEPH GABRIEL :

- Savon (à froid) : 750 T.
- Huile palmiste : 710 T.
- Tourteaux : 1 200 T.

HUILERIE SAVONNERIE LION :

- Savon : 16 800 T.
- Huile palmiste : 90 T.

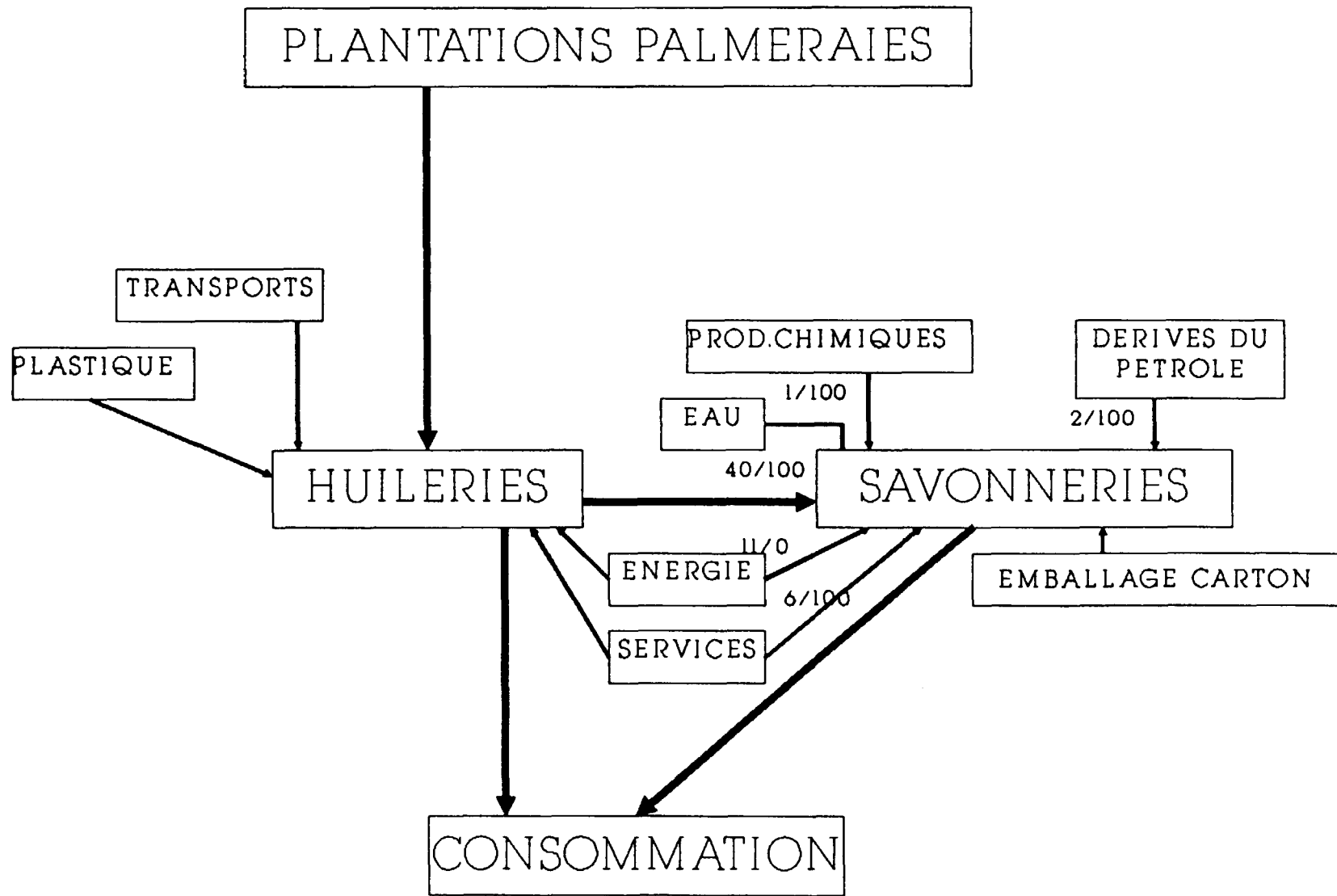
HUILERIE SAVONNERIE DE LA SAVANE :

- Savon (à froid) : 200 T.

HUILERIE SINCERY : (Unité à l'arrêt)

- Huile d'arachide : 3 800 T.
- Tourteaux : 7 000 T.

FILIERE CORPS GRAS



Les capacités installées des usines en activité sont :

- Savonnerie : 20 750 T.
- Huile de palmiste : 800 T.
- Tourteaux : 1 200 t.

Les capacités de l'ensemble du secteur après la reprise d'activités de l'Huilerie Sincery, seraient :

- Savon : 20 750 T.
- Huile de palmiste : 800 T.
- Huile d'arachide raffinée : 3 800 T.
- Tourteaux : 8 200 T.

II.4.2.2 - Volume de production

Bien que le pays soit déficitaire en produits raffinés et en savons, la consommation est estimée, uniquement en savon, entre 15 000 et 20 000 T./AN, or le volume de production est inférieur à ces tonnages.

En 1989, la production industrielle est évaluée à :

- Savon : 1 060 T.
- Huile de palmiste : 268 T.

Soit un taux d'utilisation de l'équipement de :

- Savon : 5 %
- Huile de palmiste : 33,5 %

Dans l'ensemble le taux d'utilisation pour le secteur est inférieur à 7 %.

La population de la Guinée était en 1988 de 6,5 millions d'habitants, la consommation par habitant en savon local est de 0,16 kg/habitant/an, et la consommation totale est de : 3,07 kg/h./an (importations incluses).

II.4.2.3 - Les inputs

Sont d'origine locale les inputs suivants : le palmiste (production artisanale), l'arachide, les emballages en carton, le sel.

Sont importés, l'huile de palme (en partie 300 T.), la soude caustique, le parfum, les films plastique.

Les pays d'origine, pour ces inputs sont la France et la Côte d'Ivoire.

II.4.2.4 - Les équipements de production

Les unités de production de récente création, sont équipés : de presses continues à pression, cuves, moules, tables de mouleuses, marqueuses, boudineuses : matériel de technologie peu élaborée.

Bien que le travail soit dur, surtout pour les presses, le matériel est entretenu et en bon état. L'équipement de l'huilerie de Dabola, qui comprend : les décortiqueurs, les réparateurs de coques et de graines, le concasseur, le laminoir, les cuiseurs-sécheurs, les presses, les tamis statiques de filtration, le filtre-presse, les cuves de stockage, est un matériel presque neuf, mais d'une technologie des années 60, avec un goulot d'étranglement au niveau des quatre presses, qui limite la production de

l'huilerie. Les groupes électrogènes, de fabrication chinoise, sont démodés et de forte consommation de combustibles.

II.4.2.5 - L'emploi

La répartition de l'effectif total des quatre sociétés recensées en activité s'élève à 75 personnes à caractère permanent et réparties comme suit :

Expatriés	:	1
Cadres supérieurs		
. Nationaux	:	2
. Autres Africains	:	3
Cadres moyens		
. Nationaux	:	6
. Autres Africains	:	1
Employés	:	23
Ouvriers	:	39

et à caractère non permanent : 25 personnes.

Lors de la reprise d'activité de l'huilerie de Dabola, l'effectif serait de 139 personnes à caractère permanent réparties comme suit :

Expatriés	:	1
Cadres supérieurs	:	5
Cadres moyens	:	11
Employés	:	28
Ouvriers	:	94

et sans changement pour les non permanents.

Le niveau de la main d'oeuvre est faible, par manque de qualification. Le personnel d'encadrement a soit une formation technique type CAP, ou une formation secondaire.

II.4.2. - Les acteurs

Les sociétés qui composent la filière Corps Gras, sont :

Nom des acteurs et activités :

1 - SOGUIPAH :

A en charge des plantations de palmiers (6 600 ha) et hévéas (3 400 ha) dans la région de Yomou.

Une huilerie de palme et une usine de caoutchouc sont prévues pour 1995 et 1993 respectivement.

2 - NOUVELLE SAVONNERIE ASKIA MOHAMED : Capitaux privés

B.P. 432 - Z.I. Sonfonia - Conakry 3 -
 Capital social : 15 000 000 GNF
 Activité : Production de savon de ménage (savon froid)
 CA en 1989 : 181 000 000 GNF

3 - HUILERIE SAVONNERIE LION : Capitaux privés

B.P. 83 MACENTA - B.P. 1839 CONAKRY
 Capital social : 8 000 000 GNF
 Activités : Fabrication de savon et huile de palmiste
 CA en 1989 : 78 000 000 gnf

4 - JOSEPH GABRIEL : Capitaux privés

Située à Conakry -
 Activités : Fabrication de savon froid, huile de palmiste et sous
 produit tourteaux

5 - HUILERIE SAVONNERIE DE LA SAVANE : Capitaux privés

Située à Kankan
 Activités : Fabrication de savon de lessive.

6 - HUILERIE SINCERY (actuellement à l'arrêt, en cours de privatisation)

B.P. 50 - DABOLA
 Activités : Production d'huile d'arachide - sous produit tourteaux.

II.4.3 - Ressources

Les besoins en huile et corps gras non alimentaires sont estimés à 40 000 T. Actuellement l'essentiel de l'huile est fourni par la palmeraie naturelle qui est vieillissante, peu productive et la plantation industrielle de N'Zerekore.

En basse côte et en zone forestière se trouve un potentiel naturel important d'oléagineux dont l'exploitation contribuerait à l'accroissement de la production nationale.

Les besoins nationaux en corps gras devraient être satisfaits par le projet Soguipah, (palmiers d'huile) qui s'ajoutera aux productions actuelles.

Les cultures d'oléagineux dans la Haute Guinée, notamment l'arachide, sont une ressource pour l'huilerie de Dabola, sa capacité de traitement est estimée entre 8 000 et 10 000 T/an ce qui devrait permettre une production de 4 à 5 millions de litres d'huile d'arachide raffinée/an, et comme sous-produit 7 000 T/an de tourteaux et 450 T/an environ de produits de saponification, pour savonnerie.

Une dernière ressource est l'huile qui peut être extraite des graines de coton : Projet PDRHG à Kankan. Un projet d'huilerie est en cours d'étude pour traiter 12 à 13 000 T. de graines.

Le potentiel guinéen en matière oléagineux est satisfaisant, cependant le déficit actuel d'environ 20 000 T/an pourrait atteindre 30 000 T. dans 5 ans. Une replantation en palmiers et arachide paraît nécessaire pour éviter ce déficit.

II.4.4 - Le marché

II.4.4.1 - Contexte international

Depuis le début du siècle, le marché mondial des corps gras a connu une évolution caractérisée par :

- Une croissance continue en volume de la production et surtout des échanges,
- Une substitution, dès l'entre-deux guerres, des huiles d'origine végétale aux corps gras d'origine animale.
- Un bouleversement des positions relatives qu'occupaient les différentes huiles végétales, illustré par le net recul de l'huile de colza et l'émergence, d'abord de l'huile de soja dans les années 50 ; puis de l'huile de tournesol dans les années 60, et enfin de l'huile de palme dans les années 70. En revanche, les huiles de coton, d'arachide et de coprah ont vu leur part régresser.

Ainsi, à l'heure actuelle, les huiles de soja, de palme, de tournesol et de colza interviennent pour 73 % de la production mondiale d'huiles végétales et pour 51 % de la production mondiale de corps gras :

Huiles	% de la production mondiale d'huiles végétales	% de la production mondiale de corps gras
Soja	31	22
Palme	15	10
Tournesol	14	10
Colza	13	9
TOTAL	73	51

Ci-après les principaux producteurs d'huile de palme (en %).

H. de soja	H. de palme	H. de tournesol	H. de colza
USA 52	Malaisie 59	URSS 28	Chine 27
Brésil 18	Indonésie 18	Argentine 16	Canada 19
Chine 11	Nigéria 5	France 9	Inde 16
	C.d'Ivoire 2	Chine 8	France 9
	Colombie 2	USA 6	
		Espagne 5	
Total 81 %	86 %	72 %	71 %

La Guinée ne fait pas partie des 15 principaux producteurs d'huile de palme.

II.4.4.2 - Le marché guinéen

La consommation d'huiles (brutes et raffinées), matières grasses (arachide) et produits dérivés (savons) ou sous produits (tourteaux), n'est pas connue d'une façon très précise, mais les estimations portent sur :

- Huile de palme brute traditionnelle : 40 000 T.
- Palmistes : 7 500 T. (production artisanale)
- Arachide graine : 50 - 55 000 T., consommées en sauces et graines
- Graines de coton : 1 000 T., exportées au Mali ou brûlées dans les chaudières
- Savon : 15 à 20 000 T.

Le pays est déficitaire en produits raffinés et savons. Les importations d'huile de table dépasseraient 10 000 T./an.

En considérant l'huile de palme, l'huile de palmiste et l'huile raffinée importée, ce sous ensemble totaliserait entre 55 et 60 000 tonnes.

Les produits importés arrivent le plus souvent dans le pays sans payer de taxes d'importation ce qui représente un manque à gagner pour l'Etat et une concurrence déloyale pour les industriels guinéens.

A titre d'exemple, le coût d'un kilo de savon fabriqué (Juin 1989) était de 634,40 GNF, mais le prix de vente, pour s'aligner avec les produits importés plus ou moins en fraude a été de 522,20 GNF/kg. Le fabricant dégage donc une perte de 111,80 GNF/kg. Cette perte s'explique par les importations frauduleuses et par la limitation des ventes, qui sont elles-mêmes limitées par les importations.

Pour pallier à cette situation, une protection tarifaire paraît nécessaire, sur le prix de savon de ménage et de lessive importé, avec un maximum de taxe au kilo indexé sur le prix de vente des produits locaux.

L'augmentation de la demande suivra au moins l'accroissement de la population et du revenu soit 3 à 4 % par an.

Malgré les difficultés que rencontrent les sociétés :

- difficile accès aux crédits
 - difficultés d'importation pour les inputs
 - concurrence illégale des produits importés en fraude
- toutes prévoient comme perspective une croissance de 10 % par an.

L'évolution dans les 5 ans à venir du marché guinéen est estimé avec une hausse de 25 % de la demande.

Les tendances orientent la population vers une demande croissante de produits raffinés.

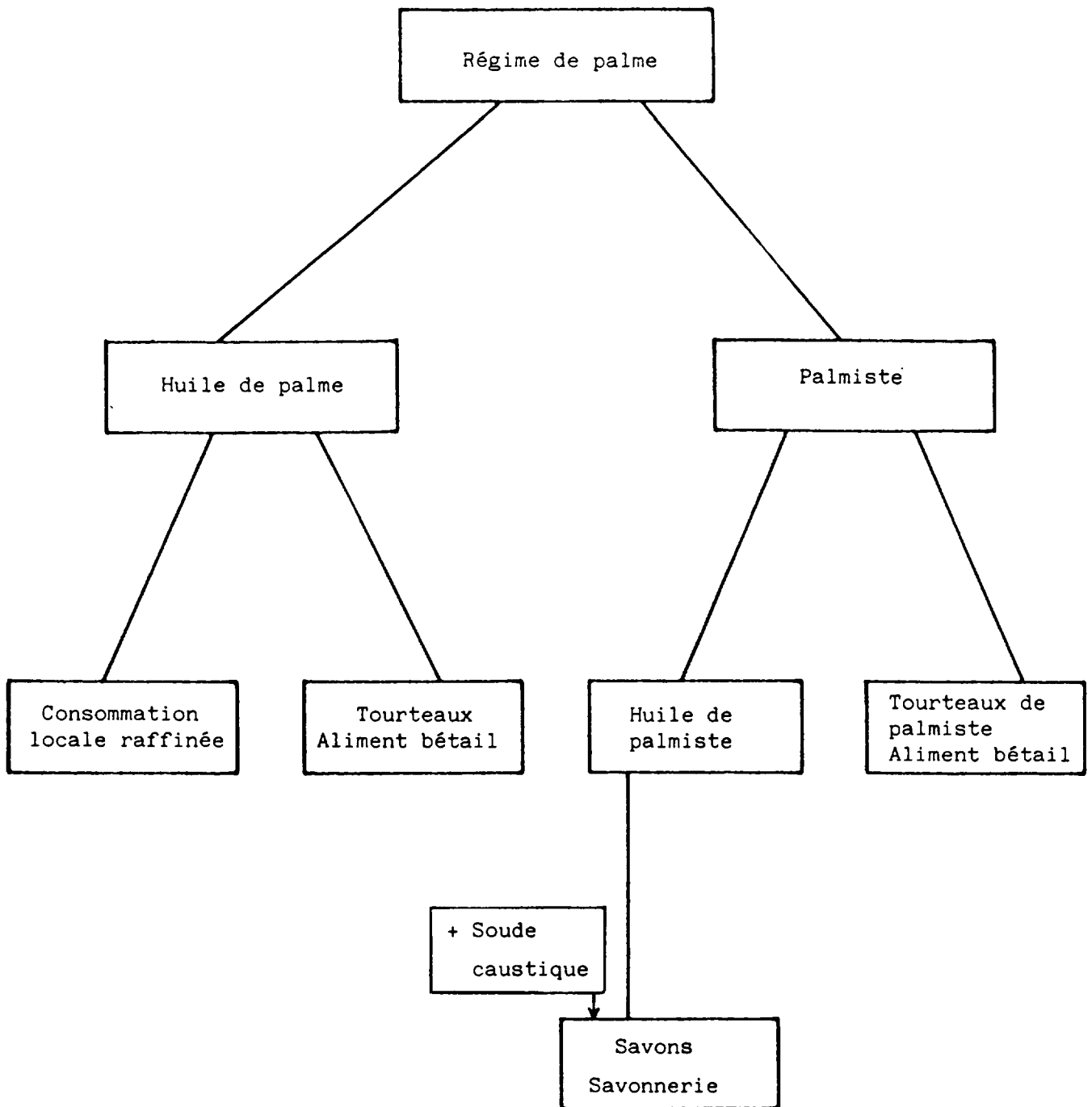
II.4.5 - L'environnement économique

Les productions actuelles de la Guinée sont loin de satisfaire les besoins réels du pays mais l'environnement est positif car à long terme le pays aura une auto-suffisance nationale en huile, pour arriver à ce but, certaines mesures sont à prendre à court et à moyen terme :

- Application de taxes aux importations d'huiles de façon à encourager la production nationale
- Modernisation de l'extraction artisanale d'huile d'arachide et de palme
- Reboisement des plantations de palmiste et arachide
- Amélioration des rendements des taux d'extraction
- Remise en service de l'huilerie de Dabola.

Les contraintes suivantes freinent le développement de la filière.

- Carence d'énergie, qui oblige à utiliser les groupes électrogènes, augmentant de ce fait le coût de l'énergie et des produits finis
- Mauvais état du réseau routier, qui entraîne un coût de transport plus élevé.

FILIERE DU PALMIER A HUILE

F I L I E R E

T E X T I L E

II.5 - FILIERE TEXTILE

II.5.1 - Présentation de la filière

Les besoins d'un pays, en produits textiles à usage domestique, sont liés directement à la population et à son niveau de vie. Les produits textiles à usage industriel sont liés à la production agricole et céréalière principalement.

Ce secteur comporte donc deux sous-secteurs :

- un volet agricole de culture de coton
- un volet industriel d'obtention de fibres de coton
- un volet de transformation, ou élaboration du tissu allant de la filature à la teinture.

Le second sous-secteur : Kenaf - comprend :

- un volet agricole de culture de Kenaf
- un volet industriel de transformation de la fibre en tissu.

II.5.2 - Structure de la filière

II.5.2.1 - Présentation des activités

A) Sous-secteur : coton

La Guinée produit du coton et doit développer sa filière :

- d'une part pour exporter
- d'autre part pour pouvoir alimenter l'unité textile de transformation SANOYAH lors de sa mise en activité.

Volet agricole

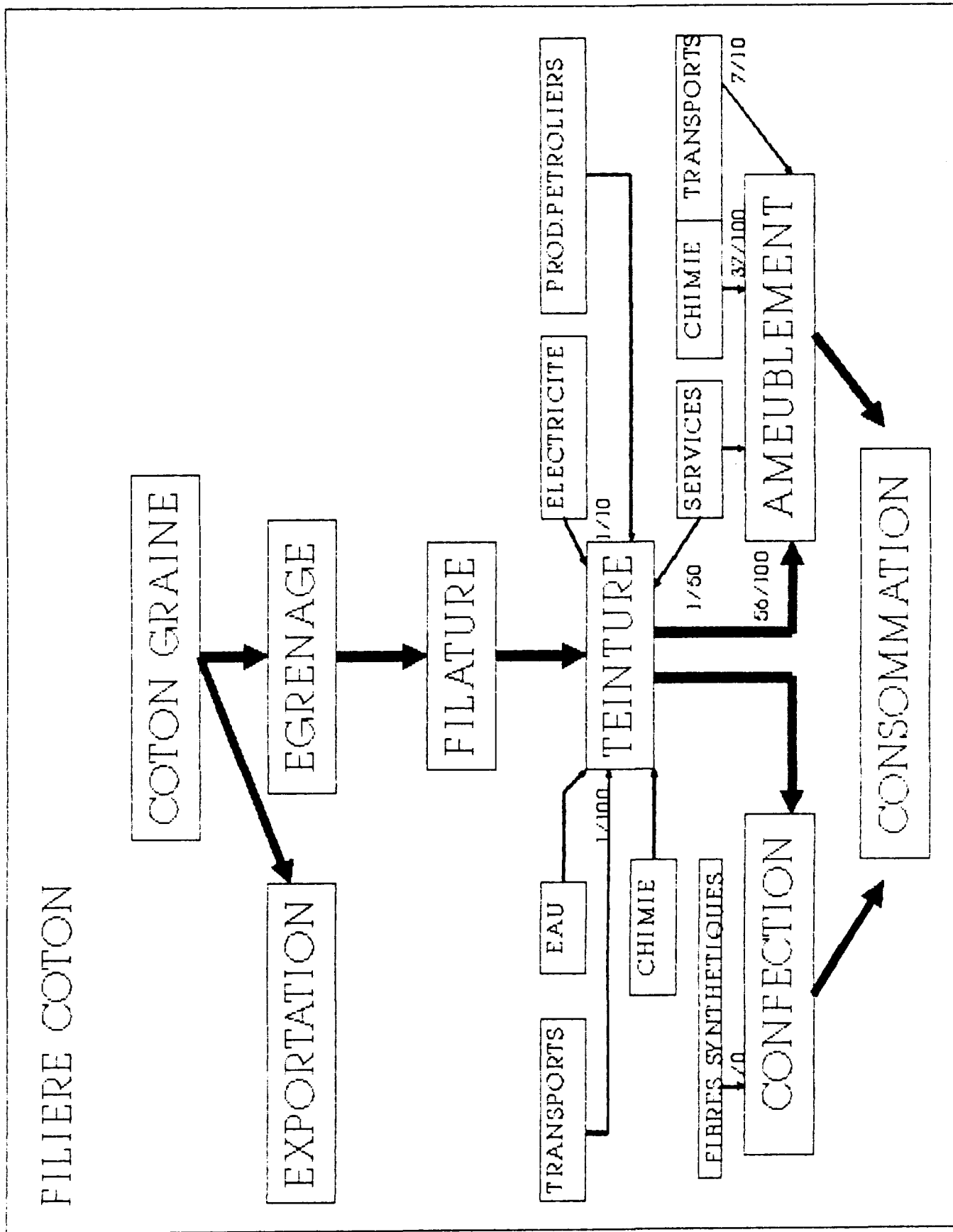
Le projet P.D.R.H.G. (Projet de développement rural de Haute Guinée) a comme objectif le développement de la culture cotonnière en augmentant :

- les surfaces destinées à cette culture
- la formation des planteurs
- la construction des pistes rurales
- l'irrigation et l'aménagement de 2 500 Ha de terres

et promouvoir les cultures vivrières ; riz, maïs, arachide.

L'effort à faire pour développer la culture du coton est important du fait du désintéressement des planteurs suite à la dégradation du coût de la fibre.

Toutes les prévisions de production ont été réajustées à un taux de croissance moins rapide.



FILIERE COTON

Volet industriel

Pour l'utilisation de la fibre de coton, une usine d'égrenage a été installée par le Projet avec l'appui technique de la CFDT. à Kankan.

La production de la campagne 1989/1990, d'une durée de 4 mois, a été de 1.217 TN de coton de fibre courte.

Cette production continue à être considérée comme essais de l'équipement.

Depuis le début d'exploitation - campagne 1986/1987, la production de fibre est à la hausse mais timidement :

CAMPAGNE	TONNAGE EGRENE	PRODUCTION FIBRES TONNE	BALLES PRODUITES	RENDEMENT FIBRE/TN EGRENE	POIDS MOYEN BALLE
86/87		241	3 889		62
87/88		746	7 023		105
88/89		913	4 089		223
89/90	2 855	1 217	5 503	42.62	223

En aval de la filière se dégage une possible huilerie qui fonctionnerait en utilisant les grains qui sortent de l'égreneuse après enlèvement de la fibre de coton.

Unité textile de transformation

SANOYAH TEXTILE, usine de transformation du coton en tissu, doit utiliser - mélangées à des fibres longues importées - 1 100 TN de fibres courtes produites par l'usine d'égrenage de Kankan.

SANOYAH unité complète dans le secteur textiles comprend les sections suivantes :

Filature - Bobinage - Tissage - Blanchissage - Lavage et Impression.

L'usine se limitera, pendant la première phase d'une durée de deux ans, au blanchissage, lavage et impression de 4.5 M de M² de toile écrue importée.

Durant la deuxième phase - à partir de la troisième année - l'usine doublera sa production à 10 M. de M².

A compter de la troisième année sera également mis en service la filature et le tissage et ce n'est qu'à ce moment que l'usine aura besoin :

- des fibres courtes de Kankan
- des fibres longues importées.

B) Sous-Secteur Kenaf

Le projet ODRIK est un projet d'Assistance Technique qui a comme objectif le développement de la fibre de kenaf.

Le développement de la culture de la fibre est lié à :

- l'augmentation des cultures
- la réalisation de pistes agricoles
- l'organisation des récoltes
- l'encadrement technique
- la vulgarisation de la culture chez les paysans.

Le projet est très ambitieux car pour obtenir les 3 000 TN/an nécessaires à la fabrication de 3 M de sacs, la surface de culture doit être de 3 000 Ha.

Pour obtenir ce tonnage, il faudra encadrer 5 000 petits exploitants soit 60 % de l'exploitation préfectorale.

Volet industriel

Aucun projet n'a été établi pour la réalisation de l'usine malgré l'existence d'un financement BAD.

Le groupe Italien GARDELA est intéressé dans la réalisation de l'usine.

II.5.2.2 - Capacités de production

Nous tenons compte uniquement du secteur coton car le secteur Kenaf n'est pas encore matérialisé par une unité de production.

Ligne d'égrenage

- Traitement de 25 000 TN/an de coton-graine
- Rendement en fibre de coton : 42 %
- Production nette de fibre courte : 10 500 TN/an

Unité textile de transformation

- Production de 5 M. de m²/an ramenée dans sa première phase d'une durée de deux ans à 4.5 M de m²/an.

Dans cette phase fonctionneront seulement : blanchissage - lavage et impression avec du tissu importé.

II.5.2.3 - Volume de production

Le volume réel de production de la ligne d'égrenage, seule installation en fonctionnement dans le secteur, a été dans la campagne de Décembre 1989 à Mars 1990 de :

- Egrenage	(KGS)	:	2 855 403
- Production fibre	(KGS)	:	1 216 875
- Rendement industrielle fibre %		:	42.62

Le potentiel de production est :

- sur 4 mois	(KGS)	:	2 825 952
- sur 6 mois	(KGS)	:	4 238 928

Fonctionnement :

- Heures théoriques du marche	:	1 288
- heures réelles	:	613.29
- Heures d'arrêt ou de panne	:	675
- Journées de travail	:	96
- Coefficient d'utilisation %	:	47.62

Les arrêts de l'installation dépassent de 10 % les heures réelles travaillées c'est à dire que l'installation est encore en période d'essais.

II.5.2.4 - La main d'oeuvre

L'industrie textile est un secteur de forte utilisation de main d'oeuvre, beaucoup plus nombreuse dans les usines africaines que dans les usines européennes.

L'usine SANOYAH avait un effectif - avant l'arrêt de ses activités - de 540 travailleurs.

A la reprise, il est prévu la réembauche de 260 personnes qui seront formées dans le Centre de Formation de l'entreprise situé dans la même usine.

Ce personnel est, dans sa plus grande majorité, conducteur de machines dont les compétences techniques sont acquises lors de la formation.

L'encadrement est assuré par des cadres moyens Guinéens jusqu'au niveau Chef d'équipe.

L'ensemble est encadré par 5 expatriés.

L'usine d'égrenage emploie 7 cadres moyens Guinéens et 41 manoeuvres saisonniers pendant les quatre mois de durée de la campagne.

SANOYAH a un service de formation et n'a rencontré aucun problème dans le recrutement.

Les critères de recrutement sont à différents niveaux :

Formation et qualification technique.

Lors de la reprise d'activités de SANOYAH, l'effectif du secteur sera au minimum de :

- 272 personnes à titre permanent dont 5 expatriés
- 4 personnes à titre temporaire.

Aucune donnée connue au niveau du sous-secteur Kenaf.

II.5.2.5 - Les inputs

Sauf la fibre de coton longue qui ne sera pas utilisée par SANROYAH avant la mise en service de la section de filature prévue pour la troisième année - et qui devra alors être importée pour être mélangée avec la fibre courte locale - tous les autres inputs devront être importés :

- les colorants et produits chimiques
- les écrus
- les chaussettes pour filtres
- le quick-link
- les sacs pour semences

et parmi les plus importants.

Il y a absence d'intrants locaux capables de se substituer aux produits importés.

II.5.2.6 - Etat des équipements

L'installation d'égrenage de coton est un ensemble d'origine des U.S.A. de haute technologie - qui a été mis en service en 1986 - et qui a pour objet de séparer la fibre de la graine.

Compte tenu du fait que l'installation travaille d'une façon saisonnière, trois à quatre mois par an, elle est encore en période d'essais.

La ligne comprend :

- un épureur
- un nettoyeur incliné
- un alimentateur d'égreneuse
- des vis de transport du grain et de déchets
- un pré-nettoyeur
- un surpresseur à grains
- un nettoyeur de fibres
- des presses d'emballages
- des batteries de cyclone.

Le matériel est très bien entretenu.

Le conducteur de la ligne a été formé lors du montage.

A un poste de huit heures, sa capacité est de 62 TN/jour soit 10 000 TN sur quatre mois de fonctionnement.

L'unité textile de transformation, seule unité existant dans le pays, comprend :

- le matériel de battage, d'étirage
- des continues de filature
- des bobinoirs,
- des encoleuses
- des ensoupleuses
- des métiers de tissage
- du matériel de finissage.

L'ensemble qui a été réhabilité au début des années 1980 est en bon état et il est bien entretenu.

Cette unité, dans son état actuel, a une capacité de 5 M de M²/an en tissu.

II.5.2.7 - Présentation des acteurs

Le groupe textile comprend les deux sous-groupes : le coton et le Kenaf. Seul le sous-groupe coton peut présenter une structure avec des acteurs connus :

1/ PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DE HAUTE GUINEE P.D.R./HG - B.P. 140 - KANKAN

Activités : Promotion coton et cultures vivrières (riz, maïs, arachide)

Ce projet bénéficie d'une convention entre la CFDT et l'état guinéen signée en 1984. Il est probable que ce projet évolue vers une société mixte.

2/ SANOYAH TEXTILES B.P. 1201 - CONAKRY Activités : Production articles textiles

Sanoyah bénéficie également d'une convention signée en 1989 entre ce groupe Grec UNICOT et l'Etat Guinéen.

II.5.2.8 - Localisation de la filière

Les ressources pour le coton et le kenaf se trouvent dans la Haute Guinée où deux projets existent, un pour chaque type de fibre.

Un second projet coton doit démarrer en Moyenne Guinée mais la production devra être traitée à Kankan.

Les 100% des ressources se trouvent donc dans la Moyenne et la Haute Guinée.

Les ressources pour la fibre de kenaf se trouvent également dans ces régions mais, en attendant la création de l'usine de sacherie, la fibre est vendue par les frontaliers au Mali d'où elle est envoyée en Côte d'Ivoire.

La seule usine textile de transformation existant dans le pays située après le kilomètre 36 (Route Nationale de Conakry à Kindia) est la Sanoyah.

II.5.3 - Les ressources

Les ressources du secteur : le coton et le kenaf se trouvent dans la Haute Guinée, province de Kankan et Kouroussa respectivement.

Le développement de la culture cotonnière, actuellement embryonnaire et dont le rythme est en progression :

2 000 TN de coton - graine -	Saison 1987/88
2 260 TN de coton - graine -	Saison 1988/89
Moins de 3 000 TN de coton graine	Saison 1989/90

s'avère très inférieur aux prévisions initiales de 6 490 TN en 1989/1990, objectif ramené à 4 650 TN/an. Il apparaît donc que la filière est loin d'atteindre l'objectif final de 25 000 T/an de coton graine.

Dans le secteur du Kenaf la culture de cette fibre est développée pour obtenir à court terme 3 000 TN/an, tonnage nécessaire pour la production de 3 M. de sacs/an.

II.5.4 - Le marché

II.5.4.1 - Situation actuelle

Textile : Tissus

Malgré la convention signée le 6 Mars 1989, entre le gouvernement et le groupe grec UNICOT, qui a pris le contrôle du Complexe Textile de Sanoyah - sous le nom de Sanoyah Textile S.A. - l'usine qui a été remise en état n'a pas encore démarré, l'alignement douanier qui devait intervenir après la signature de la Convention et qui prévoyait l'application d'une surtaxe de 90% pour les tissus importés comme il en existe déjà dans les pays de la CDAO (Sénégal, Mali, Cameroun) n'aurait pas encore été appliquée.

Actuellement, il y a une surtaxe de 15% et une taxe douanière de 25%, soit en tout 40% - insuffisant - car le coût du produit fabriqué localement est supérieur et, de ce fait, il n'est pas compétitif avec les tissus importés.

Le prix des FANCY importés était - en Juin 1990 - de 6500 GNF s'ils provenaient de Chine et de 8000 GNF pour ceux du Pakistan.

Pour la même qualité du produit, le prix guinéen serait de 11 à 12000 GNF et ceci malgré l'exonération pendant 6 ans pour les inputs importés.

La valeur du produit se décompose ainsi :

- coût de la production	: 42%
- produits chimiques et colorants	: 23%
- énergie	: 6%
- salaires, frais généraux, taxes, assurances	: 29%

Un assainissement sur le plan d'importations autorisées et frauduleuses profiterait grandement à Sanoyah lors de la prochaine reprise de ses activités.

Jusqu'en 1985, les statistiques établies par SONATEX (Société Nationale de Commercialisation) font état d'une importation par an plus ou moins 4 M. de M².

Actuellement, il n'y a pas des importations officielles mais en 1988, la valeur groupée des importations privées a atteint le chiffre de 2 M. US \$.

Compte tenu de la modestie de ce chiffre, il y a certainement eu des importations en fraude car les besoins sont estimés à 30 M de M²/an environ. A ce chiffre, il faut déduire les 2 M. de M², production artisanale de la région du Fouta Djallon. Cette production informelle est très développée dans la région, la teinture se fait au colorant naturel : l'indigo.

Textile coton

La totalité de la production de fibre de coton est exportée à 100% sur la Société Cotonnière de Bordeaux qui effectue le dispatching vers d'autres clients et pays.

Le marché intérieur guinéen ne consomme pas de fibre. Son seul client Sanoyah n'a pas encore démarré sa deuxième phase de production où il devra acheter la fibre pour son département de filature.

II.5.4.2 - Perspectives du marché

Textile : Tissus

Malgré la méconnaissance qui existe sur la capacité d'absorption du marché intérieur en produits textiles à moyen et à long terme, on estime entre 35 et 40 M de M²/an les besoins de la Guinée, ce qui porte la consommation par habitant à 5.4 M²/an.

Ce chiffre est relativement modeste et montre la faiblesse du pouvoir d'achat.

Le taux d'accroissement de la population guinéenne est de 2.4%. Le textile doit suivre cette croissance mais il est évident qu'une augmentation du pouvoir d'achat devrait se traduire aussi par un accroissement de la demande textile.

La consommation étant plus importante quantitativement que la production de Sanoyah et du secteur informel confondus, les importations devront pallier à ce déficit de production textile.

Aucune exportation aux pays limitrophes n'est prévue ni à court ni à moyen terme.

Textile : Coton

Les perspectives du marché pour la fibre de coton, à moyen terme, prévoient des ventes sur le marché local et à l'exportation.

Les pourcentages sont :

- marché guinéen : 30% (ventes à Sanoyah)
- marché international : 70%

Compte tenu de l'augmentation progressive du tonnage des récoltes de coton graine, on prévoit pendant les cinq prochaines années une hausse de production de 35% par an environ.

II.5.5 - L'environnementEnvironnement favorable

Sont considérés comme facteurs favorables :

- la maîtrise de la production de coton de la plantation jusqu'au produit fini
- le possibilités de développement de la production : coton et produits finis
- la politique d'investissement à moyen terme
- la situation financière favorable des deux sociétés
- la maîtrise technologique

Environnement défavorable

- la dégradation du contexte mondial de la fibre
- la faiblesse du pouvoir d'achat de la population
- le faible taux de croissance du marché

L'industrie textile guinéenne a plusieurs atouts potentiels en sa faveur :

- un marché national très porteur, mais pour se développer elle devrait pouvoir obtenir :
 - une diminution des importations de produits similaires à ceux fabriqués sur place
 - une augmentation des superficies destinées à la culture du coton afin d'augmenter le niveau de vie des populations rurales et faciliter l'entrée de devises avec les exportations
 - une amélioration de la qualité et de la variété de sa production pour mieux s'implanter sur les marchés pouvant concurrencer les produits importés.

Un développement de l'industrie textile "fibre et tissu" est possible et doit se faire simultanément.

Il rentre dans le contexte général de développement du pays souhaité par les autorités.

F I L I E R E

B O I S S O N S

II.6 - LA FILIERE BOISSONS

II.6.1 - Présentation de la filière

Ce secteur regroupe principalement trois activités :

- la bière
- les boissons gazeuses
- l'eau minérale

Les industries de jus de fruits relevant du secteur agro-industriel ont été traitées avec la filière fruits et légumes.

L'industrie de la bière est ancienne en Guinée, les deux autres sont récentes. En effet :

- la brasserie a été créée en 1958, rénové de 1978 à 1982, privatisée en 1986 et remise en activité en 1987.
- l'entreprise de production de boissons gazeuses a été créée en 1981, privatisée en 1986 et mise en activité en 1987.
- l'entreprise de production d'eau minérale a été créée en 1986 et a commencé à produire fin 1987.

II.6.2 - Structure de la filière

II.6.2.1 - Activités

Les activités des trois Sociétés qui constituent ce secteur sont :

- SOBRAGUI S.A. : Production de Bière marque SKOL et de boissons gazeuses.
- BONAGUI S.A. : Production de boissons gazeuses COCA - FANTA ORANGE - FANTA GRENADINE - SPRITE.
- COMPAGNIE DES EAUX DE GUINEE : Production d'eau minérale COYAH, d'eau aromatisée sucrée et de bouteilles P.V.C.

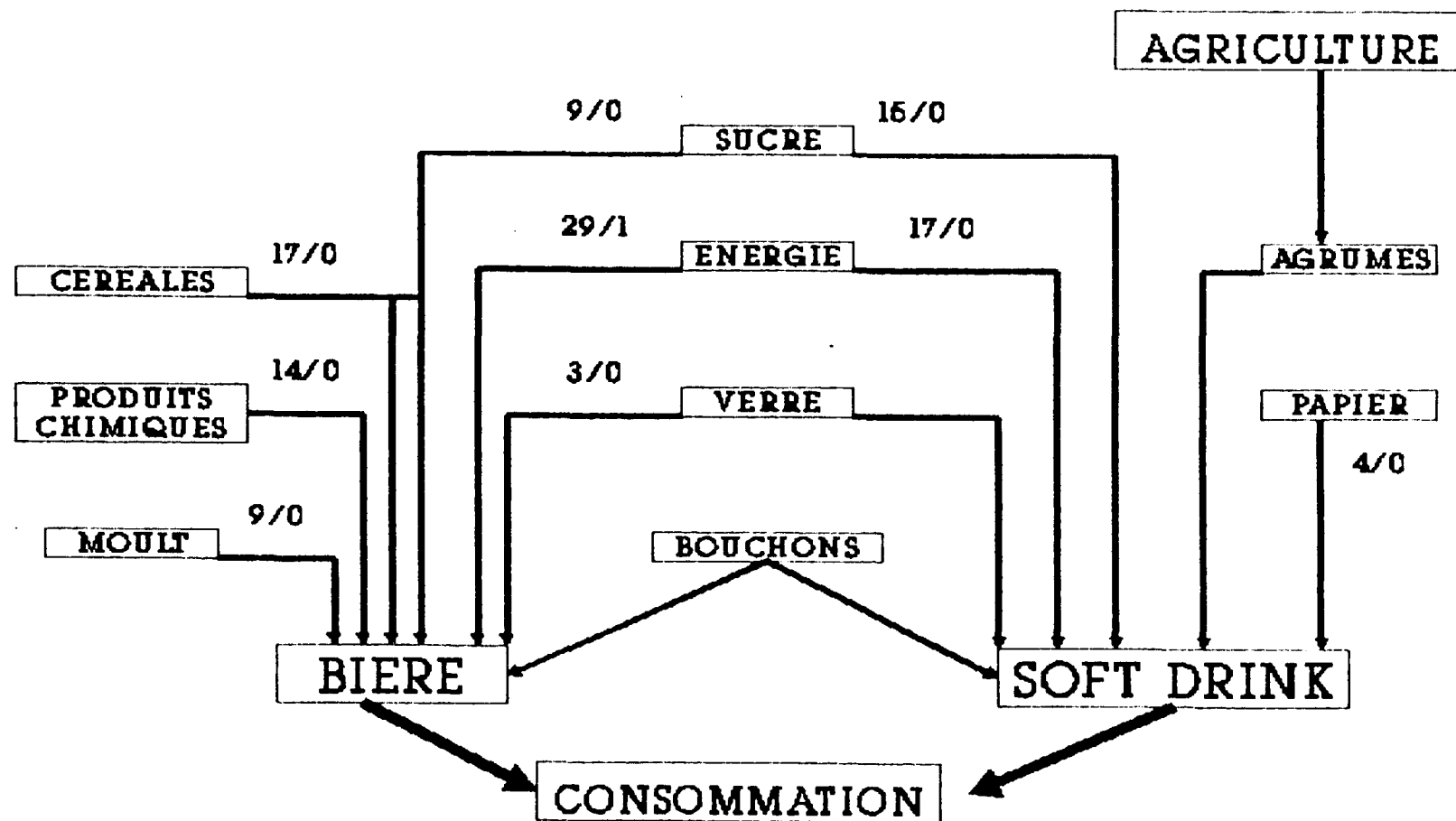
II.6.2.2 - Capacités et volume de production

Les capacités installées dans ces trois unités sont nettement supérieures au volumes réels de production obtenu en 1989.

Cependant, pour juger les écarts existants entre les capacités installées et les volumes produits, il faut considérer que le temps d'activité de ces unités remonte au maximum à 2 à 3 ans et que, pendant ce temps, elles ont dû imposer ces produits à une clientèle de consommateurs habituée à consommer les mêmes produits mais importés.

Malgré ces contraintes, leur implantation commence à se faire sentir.

FILIERE BOISSONS



<u>PRODUITS</u>	<u>CAPACITES INSTALLEES</u>	<u>PRODUCTION EN 1989</u>	
		En volume	En quantité
Bière	115.000 Hl	50.684 Hl	soit 154.695 casiers(1)
Eaux gazeuses	190.000 Hl	67.600 Hl	soit 938.888 casiers(2)
Eau aromatisée	2.500 Hl	1.000 Hl	soit 200.000 bouteilles(0,5l)
Eau minérale	97.500	15.000 Hl	soit 1.000.000 bouteilles de 1.5 l.

(1) Casiers de 24 bouteilles de 50 Cl.

(2) Casiers de 24 bouteilles de 30 Cl.

II.6.2.3 - Evolution de la production

Depuis l'entrée en production de chacune des Sociétés du secteur, on constate :

- une récession de production pour BONAGUI.
- une progression pour SOBAGUI.

BONAGUI Détient les 83 % de la production locale mais - entre 1988 et 1989 - sa production d'ensemble a diminué.

<u>PRODUIT</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
COCA	12.054 Hl	24.806 Hl	16.785 Hl
FANTA	9.876 Hl	42.574 Hl	34.659 Hl
SPRITE	-	3.749 Hl	4.955 Hl

SOBRAGUI C'est le seul producteur de bière implanté en Guinée. Il détient à lui seul les 70 % du marché mais il est concurrencé par les bières importées qui représentent environ 30 % de la consommation locale.

<u>PRODUIT</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
BIERES	45.578 Hl	50.684 Hl
BOISSONS GAZEUSES	651 Hl	11.138 Hl

Le secteur brasserie connaît depuis 1988 une période d'expansion avec un taux de progression entre 1988 et 1989 supérieur à 11 %.

Les deux types de boissons gazeuses lancés sur le marché par cette Société en 1988 ont déjà un grand succès et la commercialisation est en pleine expansion.

COMPAGNIE DES EAUX DE GUINEE Seule Société d'eau minérale du pays - Pas de statistique pour 1988, production test, suite à des arrêts prolongés. Diversifie actuellement sa production avec des bouteilles d'eau aromatisée.

II.6.2.4 - L'emploi

La répartition de l'effectif total des trois Entreprises recensées dans le pays - représentatives de toute la filière "BOISSONS" s'élève à 295 personnes à caractères permanent et réparties comme suit :

- Expatriés	:	7
- Cadres supérieurs	:	38
- Cadres moyens	:	86
- Employés	:	25
- Ouvriers	:	139

Le secteur utilise également de la main d'oeuvre saisonnière : 48 personnes

Le niveau de la main d'oeuvre est faible, par manque de qualification, compensé par un encadrement plus important qui représente environ 20 % de l'effectif avec - dans cet encadrement - quelques expatriés.

II.6.2.5 - Les inputs

Les approvisionnements en inputs des trois Sociétés sont dans leur totalité importés.

Il s'agit de:

- Pour la BRASSERIE

- malt
- maïs
- houblon
- sucre
- extraits aromatiques (utilisés pour la fabrication des boissons gazeuses)
- produits chimiques alimentaires (conservateurs)
- produits chimiques non alimentaires (nettoyage)
- bouteilles (50 Cl pour la bière - 30 Cl pour les boissons gazeuses)
- casiers à bouteilles (24 bouteilles).

Le montant des inputs a été, en 1989, de 1.046.575 Milliers de GNF.

il est envisagé, mais impossible pour l'instant vu la situation du marché local (disponibilité, compétitivité/Prix), de substituer le maïs importé à 999 FF/TN FOB par du maïs local.

- Pour les BOISSONS GAZEUSES

- sirops
- sucre
- capsules
- bouteilles 33 Cl)
- casiers à bouteilles (24 bouteilles)
- produits chimiques non alimentaires (nettoyage)
- produits chimiques alimentaires (conservateur)

Le montant des inputs a été - en 1989 - de 667.000 Milliers de GNF.

- Pour L'EAU MINERALE ET L'EAU AROMATISEE SUCREE

- P.V.C.
- bouchons
- sucre
- étiquettes
- produits chimiques alimentaires (conservateurs)

Le montant des inputs a été - en 1989 - de 91.745 Milliers de GNF.

Le principal input pour cette Société - l'eau minérale - est local ainsi que les emballages en carton.

Il existe la possibilité de remplacer un input importé - les étiquettes - par des étiquettes fabriquées sur place bien que le prix soit plus élevé.

Consommation en 1989 : 700.000 unités
 Valeur : 42.000 FF soit 4.956 Milliers de GNF

Les pays d'origine pour les inputs importés ci-dessus sont entre autres :

- La CEE
- Le KENYA
- L'AUSTRALIE
- Les USA

V.6.2.6 - Les équipements de production

L'équipement des industries de boissons est généralement satisfaisant dans son ensemble. Il est bien entretenu.

Pour les deux entreprises - BONAGUI et C.E.G. - de récente création (1986), l'équipement bénéficie d'une technologie moderne.

L'autre unité - SOBRAGUI - a été rénovée et bénéficie donc d'une technologie récente.

Le niveau technologique du matériel - dans chaque spécialité - est à la hauteur de sa production très performante.

Par contre, l'utilisation de sa capacité est faible et représente en moyenne :

- 44 % pour la brasserie (à l'exclusion des boissons gazeuses)
- 35 % pour les boissons gazeuses
- 16 % pour l'eau aromatisée et l'eau minérale.

Pour l'ensemble de la filière, le taux d'utilisation est de 33 %.

II.6.2.7 - Présentation des acteurs

Les Sociétés composant la filière BOISSONS sont :

SOCIETES	CAPITAL SOCIAL en Millions GNF			PRODUITS
SOBRAGUI S.A.	1.200 GNF	CIPARI	51 %	Bière
		SOFIG S.A.	25 %	Boissons gazeuses
		Etat Guinéen	21 %	
BONAGUI S.A.	2.607 GNF	BREWCO (ARTOIS)	42.43 %	Boissons
		COCA COLA Corp.	43.76 %	gazeuses
		Privés Guinéens	13.81 %	
CIE DES EAUX DE GUINEE	30.000 GNF	Cie Gle des Eaux	60 %	Eaux minérales
		Privés Guinéens	40 %	Eaux aromatisées bouteilles P.V.C

Comme acteur prédominant dans la branche "BOISSONS GAZEUSES", on doit citer la Société BONAGUI.

Dans les autres branches, BIÈRE et EAU MINÉRALE, il y a un seul acteur par branche.

II.6.2.8 - Localisation de la filière

A) Au niveau des ressources

La seule ressource locale du secteur se trouve au niveau de l'eau minérale de la région de Coyah, sur la route nationale de Kindia à 35 Km environ de Conakry où la COMPAGNIE DES EAUX DE GUINEE a construit ses installations à proximité de la source.

B) Au niveau de la transformation

Les autres Sociétés du secteur - SOBRAGUI et BONAGUI - qui élaborent de la bière et des boissons gazeuses - avec des inputs importés - sont localisées :

- la première au Km 7 de la route du Niger à Conakry
- la deuxième dans la zone industrielle de MATOTO.

La vente des produits fabriqués est organisée à travers un réseau de grossistes pour SOBRAGUI et par une distribution de porte à porte pour BONAGUI.

C.E.G. ne distribue que dans la région de Conakry et Coyah.

II.6.3 - Ressources

Il paraît possible - dans un proche avenir - de s'approvisionner localement en maïs, ce serait le seul input substituable actuellement.

Les grains crus sont utilisés par la brasserie.
Les quantités utilisées varieront de façon importante suivant la qualité de la bière produite.

La valeur du maïs importé a été de 57.591 Millions de GNF pour un tonnage de 800 TN en 1989.

II.6.4 - Le marché

II.6.4.1 - Situation actuelle

Globalement, le marché des boissons est en expansion. Cependant, les trois différents sous-secteurs : Brasserie - Boissons gazeuses non alcoolisées - eau minérale - n'évoluent pas de la même façon.

Le sous secteur - Brasserie, Bière - connaît une relative expansion et ceci malgré l'importation de 30 % environ de bière étrangère en boites, produit très recherché par la clientèle locale.

La brasserie a développé la production de boissons gazeuses - complémentaire à sa production principale - qui est en nette progression par rapport à l'année de démarrage.

Mais on doit attendre les résultats de l'année 1990 pour pouvoir se prononcer sur le développement de cette production.

Le sous-secteur Boissons gazeuses non alcoolisées a connu en 1989 une récession et a du supporter des pertes pour valeur de 600 Millions de GNF. Les raisons de cette récession, doivent être attribuées à une conjoncture du marché. En effet, à chaque dévaluation du Franc Guinéen, il y a une augmentation de prix qui entraîne pour conséquence - au départ - une chute des ventes de 30 % à 40 %. Or en 1989, les prix ont augmenté de 30 %.

L'autre effet conjoncturel est les importations du même produit mais en boites. Les 80 % du marché régional (Conakry) sont fournis par BONAGUI ainsi que 20 % du marché total Guinéen.

Pour le sous-secteur Eau minérale, le marché est en progression et très porteur bien que la distribution à l'intérieur du pays soit freinée par la mauvaise communication : routes, chemin de fer.

D'une façon générale, on peut dire qu'en dehors de la région de Conakry, la vente des produits du secteur Boissons - aussi bien nationaux que concurrents importés - se heurte aux difficultés de communications entre régions.

II.6.4.2 - Perspectives d'évolution

La consommation de bière - tout confondu - (National et importé) a été en 1989 de :

72.400 Hl soit 1.11 L par habitant

celle des boissons gazeuses - tout confondu - (National et importé) de :

87.800 Hl soit 1.35 L par habitant

Si l'on compare cette consommation à celle constaté en Afrique (cf tableau joint), il apparaît que le niveau de consommation de la population Guinéenne est faible notamment si on la compare à la consommation des pays d'Afrique Centrale Francophone.

Congo	43.9 L
Cameroun	43.7 L

Cette différence de niveau de consommation est essentiellement imputable au faible pouvoir d'achat de la population Guinéenne.

Selon les renseignements fournis par les différentes Sociétés contactées lors de l'enquête, les perspectives du secteur sont les suivantes pour les cinq prochaines années :

EAUX MINERALES

- sur le marché Guinéen : progression de 200 % soit doubler la production actuelle et la porter à 2.000.000 bouteilles.
- sur les marchés limitrophes et Africains : 800.000 à 1.000.000 de bouteilles.

soit dans l'ensemble, la production actuelle multipliée par trois.

BIERES

- sur le marché Guinéen : progression de 100 %
- en 1995, sur les importations sont réduites, la presque totalité du marché pourrait être fourni par la bière locale.

BOISSONS GAZEUSES

- sur la région de Conakry : augmentation de 15 % par an pour un marché régional stable.
- sur le marché national : augmentation des ventes (récupérer les 30 % d'importation actuelle).

Il faut toutefois signaler que le pouvoir d'achat étant faible - avec l'augmentation du prix de vente (hausse des produits importés, dévaluation de la monnaie) - le chiffre d'affaires baisse d'abord pour se rétablir petit à petit.

Par contre, une amélioration du pouvoir d'achat pourrait conduire à une modification des habitudes de consommation qui pourrait entraîner un développement plus rapide de la bière, boissons gazeuses et eaux minérales.

Production et consommation de bière en Afrique

	Produc- -tion	Popula- -tion	PNB/ hab.	TAUX DE CROISSANCE			Consom par capita
				Produc- -tion bière	Popula- -tion	PNB	
Unité	1 000 hl	1 000	US Dollar	%	%	%	Litre
Afrique du Sud	12 000	31 345	2 450	+ 11.8	+ 2.8	+ 0.5	38.3
Nigeria	10 000	93 462	760	+ 17.3	+ 2.6	- 0.7	10.6
Cameroun	4 180	9 562	800	+ 12.4	+ 3.1	+ 4.6	43.7
Zaire	2 949	31 627	160	- 3.6	+ 3.0	- 4.2	9.3
Kenya	2 300	18 900	340	+ 1.2	+ 4.0	+ 1.0	12.2
Côte d'Ivoire	1 350	9 294	720	+ 10.5	+ 4.4	+ 1.1	14.5
Zambie	1 000	6 255	580	- 1.1	+ 3.2	- 2.5	16.0
Zimbabwe	850	7 822	740	- 1.5	+ 3.3	+ 0.4	10.9
Congo	776	1 768	1 230	+ 13.4	+ 3.1	+ 3.6	43.9
Gabon	710	695	4 250	+ 13.9	+ 1.4	- 4.7	53.0
Ethiopie	702	33 908	140	+ 4.3	+ 1.9	+ 0.7	2.1
Algérie	700	20 569	2 400	+ 1.2	+ 3.1	+ 2.4	3.4
Tanzanie	656	20 410	240	- 0.2	+ 3.3	+ 0.1	3.2
Angola	611	8 206	--	- 8.8	+ 2.5	--	7.4
Mozambique	444	13 345	--	--	+ 4.9	--	3.3
Burkina-Faso	400	6 666	180	+ 13.0	+ 2.1	+ 1.6	5.0
Tunisie	400	6 846	1 290	- 3.8	+ 2.4	+ 4.1	5.8
Sénégal	380	6 195	440	+ 8.7	+ 2.7	+ 0.7	6.1
Bénin	364	3 809	330	+ 11.7	+ 2.8	+ 2.7	9.5
Maroc	360	20 801	750	+ 2.8	+ 2.6	+ 2.1	1.7
Namibie	336	1 088	1 760	+ -	+ 2.7	+ 1.8	30.9
Togo	325	2 847	280	+ 9.6	+ 2.6	+ 0.4	11.4
Egypte	315	45 364	700	- 2.6	+ 2.6	+ 6.6	0.7
Maurice et Réunion	268	1 553	2 850	+ 7.6	+ 1.6	+ 2.3	17.25
Ghana	250	1 553	2 850	+ 7.6	+ 1.6	+ 2.3	17.25
Madagascar	236	9 435	290	+ 4.3	+ 2.7	- 2.5	2.5
Centre Afrique	120	2 470	280	- 3.5	+ 2.3	- 1.3	4.9
Tchad	124	4 747	--	+ 0.1	+ 2.0	- 7.7	2.6
Libéria	118	2 090	470	+ 3.1	+ 3.5	- 0.9	5.6
Ouganda	100	13 881	220	- 16.4	+ 2.7	- 5.6	0.7
Niger	90	6 057	240	+ 1.0	+ 3.2	+ 2.8	1.5

Sources : The world bankatlas 1985

II.6.4 - L'environnement

Dans l'ensemble, le secteur se porte bien même si une entreprise du secteur a du supporter des pertes et une baisse de sa production.

Dans les cinq années à venir, le secteur est porteur avec des perspectives de croissance importantes.

Il y a des possibilités d'augmenter les capacités à court et à moyen terme compte tenu des capacités installées.

Cependant, le secteur n'échappe pas à certains problèmes qui freinent son expansion :

- le transport routier: une amélioration du réseau aiderait à la pénétration et à la diffusion des produits dans tout le pays avec - comme conséquence - une augmentation de la production.
- les taxes douanières: une détaxation pour les inputs importés servirait de régulateur des prix des produits fabriqués en les situant en bonne position face aux mêmes produits importés et pouvant ainsi augmenter sa production.
- la déficience du cordon douanier: en effet en face des produits de contrebande les productions industrielles Guinéennes payent les droits d'entrée auxquels s'ajoutent les impôts et taxes de fiscalité intérieure.

Une surtaxation pour les boissons importées a été créée :

- bières et alcools : 60 %
- boissons non alcoolisées : 30 %

mais elle n'est pas régulièrement appliquée.

F I L I E R E

B. T. P.

M A T E R I A U X D E
C O N S T R U C T I O N

II.7. - FILIERE BTP - MATERIAUX DE CONSTRUCTION

II.7.1. - Présentation de la filière

L'unité de la filière se fait à partir du marché du bâtiment, du marché des travaux publics, et des unités de production de matériaux de construction.

La structure de la filière se caractérise par de nombreuses liaisons avec les autres filières industrielles.

L'activité du BTP semble aborder actuellement une période de croissance et les entreprises du secteur sont dynamisées par les privatisations de ces dernières années dont principalement la briquetterie de KANKAN, les Ciments de GUINEE et SOMIAG.

Néanmoins une grande part des travaux sont réalisés par le secteur informel, ce qui dénote le souci des guinéens d'entreprendre, mais sans conduire à une grande rentabilité.

II.7.2. - Structuration de la filière

II.7.2.1. - Les matériaux de construction

Les principales activités du domaine matériaux de construction sont :

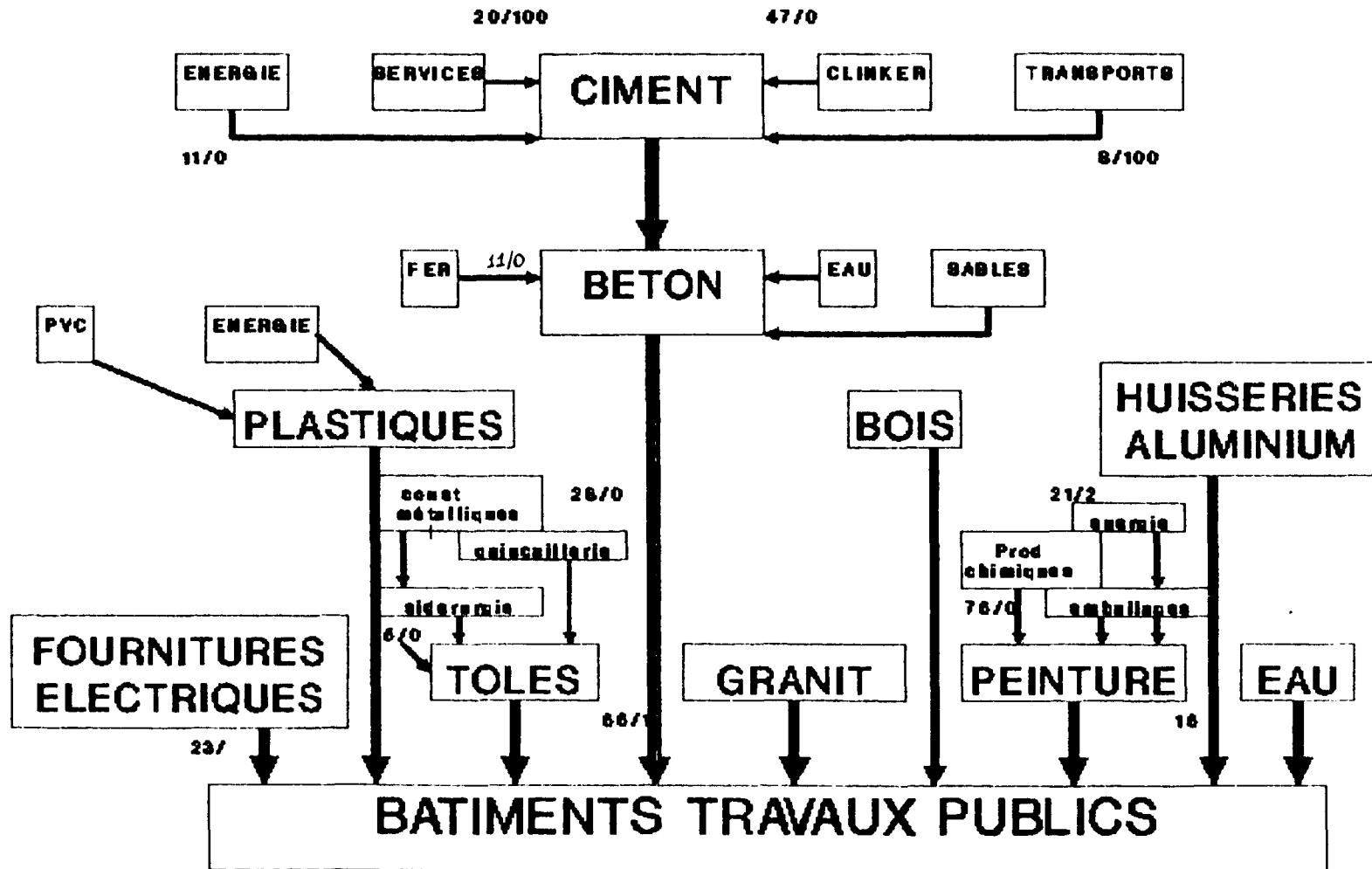
ACTIVITES	SOCIETES
CIMENT	CIMENT GUINEES
CONCASSIER ET AGREGATS	SOMIAG
BRIQUES	BRIQUETTERIE DE KANKAN
BETON MANUFACTURER	S.G.B.M.
CARRELAGES	USINE DE CAVEAUX DE MANEAH

CIMENT GUINEE : Cette unité fabrique du ciment à partir de clinker importé. Sa capacité est de 260 000 Tonnes/an. L'usine est très récente (1980) et dépend à 51 % du groupe HOLDERBANK depuis 1987.

Les effectifs sont actuellement de 120 personnes dont 4 cadres étrangers. Cette unité bénéficie d'une bonne implantation près de CONAKRY et sur la route conduisant à l'intérieur du pays. CIMENT GUINEE est actuellement pénalisée par la non utilisation de la voie ferrée et la défaillance de l'approvisionnement en électricité.

La production actuelle oscille entre 180 et 200.000 tonnes/an malgré une capacité supérieure (250.000 tonnes/an) et des importations de la Guinée comprises entre 20 et 30.000 tonnes. La GUINEE n'exporte pas de ciment et la production est vendue sortie usine à 2.750 FG le sac de 50 kg. Après passage chez les détaillants le sac atteint 3.700 FG ce qui reste un prix normal avec une marge de commercialisation de 35 %.

FILIERE BTP-MATERIAUX DE CONSTRUCTION



BRIQUETTERIE DE KANKAN : L'usine de KANKAN, construite par les chinois entre 1973 et 1980 a été réhabilité par la société SERIC entre 1980 et 1985, notamment par le passage de la chauffe au bois à la chauffe au fuel. Sa capacité théorique est de 20.000 tonnes/an pour une production effective de 5 à 10.000 tonnes/an.

La Briquetterie de KANKAN bénéficie de plusieurs avantages :

- matériel robuste et bien entretenu. Bonne réhabilitation
- réserves importantes de matières premières mais elle rencontre plusieurs inconvénients majeurs :
- obligation de produire son propre courant électrique au moyen de groupes électrogènes, ce qui obère le prix de revient
- approvisionnement fuel (pour le chauffage des fours) et diesel (pour les groupes électrogènes) mal assuré que ce soit par voie ferrée ou par wagon citerne.

La brique est un matériau bon marché qui peut être produit de façon artisanale ou de façon industrielle. Contrairement au ciment les matières premières se trouvent facilement en Afrique et la fabrication artisanale est facile, mais les produits sont alors médiocres. La fabrication industrielle nécessite de gros investissements mais alors les produits sont bons.

SOCIETES GUINENNE DE BETON MANUFACTURES : La S.G.B.M. date de 1954. Actuellement elle crée et réalise divers produits en béton armé ou non tel que : parpaings, poutrelles, bordures de trottoir, tuyaux vibrés ou non, tuyaux comprimés, poteaux électriques etc...

Le niveau technologique est bon. Les matières premières nécessaires à l'entreprise sont essentiellement le ciment provenant de CIMENT GUINEE, du sable et du granit, des gravillons provenant des carrières de SOMIAG, des fers à béton importés de France.

Pour son travail S.G.B.M. utilise soit des maçons soit des ferailleurs. De toute façon, son effectif est très réduit (6 à 20 personnes) et très fluctuant.

Après une baisse d'activité ces dernières années la S.G.B.M. redémarre grâce aux nombreux travaux de route et plus généralement de V.R.D. L'usine ne fabrique ses produits que lorsqu'elle a des marchés fermes. Il n'y a donc pas de stock, mais en contrepartie, une activité réduite plusieurs fois par an. Cependant le marché existe puisque les entreprises de construction fabriquent elles-mêmes des produits similaires à ceux fabriqués par S.G.B.M. La plupart de poteaux sont fabriqués par la S.G.B.M. et servent au supportage des lignes électriques, que ce soit à CONAKRY ou à l'intérieur du pays.

SOMIAG : La SOMIAG est issue de la société d'état SONAGAG et exploite la carrière de granit de Maneah. La SOMIAG dépend maintenant de la Société AUDEMARD qui détient 51 % du capital. Depuis la reprise de son activité la

société connaît une bonne croissance et envisage l'ouverture d'une seconde carrière sur la route CONAKRY, DUBREKA, BOFFA.

Après extraction les blocs sont remontés de la carrière par camion jusqu'à l'unité de concassage. La SOMIAG a ainsi 4 types de produits du sable aux gravillons. Ces produits servent à la confection du béton et d'enrobés pour les réseaux routiers.

Les machines de la SOMIAG permettent de traiter 200 tonnes/heures. Mais la sous utilisation des machines équivaut à une utilisation moyenne de 100 tonnes/heures. Soit une production annuelle comprise entre 230 et 240.000 tonnes.

Les machines sont récentes et bien entretenues.

La carrière de Maneah emploie 38 personnes dont 4 ou 5 au siège.

L'entreprise vend toute sa production en GUINEE aux entrepreneurs de génie-civil. La croissance de ce secteur conduit SOMIAG à envisager l'augmentation de la production de la carrière de Maneah pour atteindre 300.000 tonnes/an.

USINE DE CARREAUX DE MANEAH : Cette usine de carreaux construite en 1985 pour la SONACAG n'a jamais été mise en fonctionnement. Elle devrait prochainement être rachetée par Ciment-Guinée. Cette unité est équipée de matériel italien. Les machines sont encore neuves et bien entretenues par une équipe de 5 à 6 personnes.

L'usine a une capacité de production 1.500 m²/jour. Les matières premières ciment, sable, matériaux nobles pour le granito proviendront toutes de Guinée, à l'exception du ciment blanc et des colorants qui viendront d'Europe et sans doute d'Italie.

L'évaluation actuelle du marché est très difficile puisque l'unité ne fonctionne pas. Pour les carreaux de luxe les perspectives sont très faibles, seuls les carreaux ordinaires pourraient connaître un développement intéressant.

II.7.2.2. - LE B.T.P. :

Bien qu'exerçant des activités assez diverses, le domaine du B.T.P. regroupe de nombreuses entreprises qui pour la plupart réalisent l'ensemble de ces activités. On trouve actuellement en GUINEE quelques grandes entreprises internationales du B.T.P., de nombreuses P.M.E. guinéennes ainsi que des entreprises du secteur informel.

D'après le schéma national d'aménagement du territoire et les comptes de la nation la valeur totale de la production du secteur B.T.P. est estimée à 66 milliards de FG en 1986 dont 20 % pour le T.P. et 80 % pour le bâtiment comme le montre le tableau suivant :

COMPTES DE PRODUCTION EN 1986
(Valeur en milliards de FG)

	SECTEURS		
	MODERNE	INFORMEL	TOTAL
Consommation intermédiaire	14,3	24,7	39
BATIMENTS	7,2	24,7	31,9
T.P.	7,1	-	7,1
VALEUR AJOUTEE	10,4	16,6	27
BATIMENTS	5,2	16,6	21,8
T.P.	5,2	-	5,2
VALEUR TOTAL DE LA PRODUCTION	24,7	41,3	66
BATIMENTS	12,4	41,3	53,7
T.P.	12,3	-	12,3
PRODUCTION VENDUE	24,7	18,1	42,8
AUTOCONSTRUCTION	-	23,2	23,2
CONTRIBUTION DU SECTEUR BTP (= valeur ajoutée) = 4 % du P.I.B.			

SOURCE : NOTE SUR LES COMPTES DE LA NATION 1986 MPC/SODETEG, OCT. 86

L'importance du secteur informel s'explique surtout par la valeur de l'autoconstruction des logements qui représente plus que la moitié de la production totale du secteur. On estime que 75 % de l'activité du bâtiment est réalisée par l'informel alors que les travaux publics relèvent entièrement du secteur moderne.

Pour le pays entier le nombre d'établissements est estimé à 3400 et l'emploi à environ 14.500.

Parmi les plus importantes sociétés internationales on citera entre autres :

C.A.

NORD FRANCE (FRANCE)	4 milliards FG
C.D.E. (CONSORTIUM D'ENTREPRISE DE DAKAR)	2 milliards FG
SATOM (FRANCE)	NC
DYWIDAG (ALLEMAGNE)	NC
MAURICE DELENS (BELGIQUE)	NC

Ces entreprises réalisent tous les grands chantiers qui demandent un équipement important et des structures financières et administratives stables. Pour la plupart ces sociétés se sont implantées en GUINEE lors d'un gros contrat. Afin de rentabiliser au mieux ces implantations elles cherchent à augmenter leurs volumes d'activités par des contrats qui peuvent être de taille plus modeste.

Les entreprises du secteur informel se limitent à la petite maçonnerie, aux services liés et au commerce des matériaux de construction. Il faut également souligner que l'emploi des tacherons et des journaliers du secteur informel est totalement sous évalué.

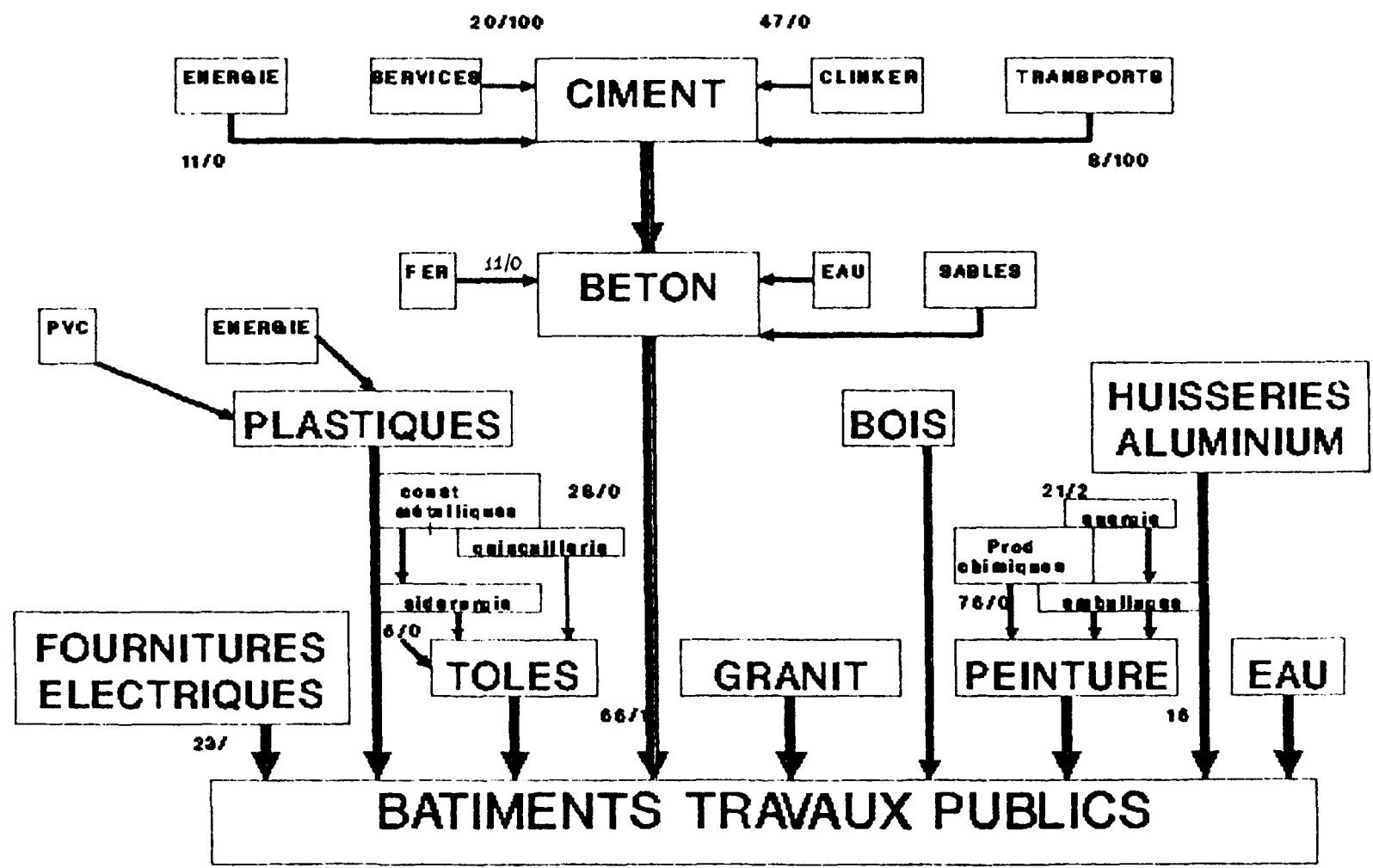
II.7.2.3. - Le B.T.P. et les services liés :

L'étude du secteur B.T.P. fait apparaître l'intervention de nombreuses autres activités que l'on regroupe sous le terme de "services liés". Ces activités sont principalement les fournitures électriques, le plastique, la métallurgie, la quincaillerie, la peinture, la puisaterie, les menuisiers bois et métalliques, ...

Ces activités ne peuvent pas être considérées comme faisant partie intégrante de la filière B.T.P. pour plusieurs raisons. Elles sont très en amont du marché du B.T.P. et n'ont donc aucun rôle d'entraînement important. Ensuite ces "services liés" ne sont pas exclusivement dépendant du B.T.P. et ils peuvent ainsi fonctionner en répondant à d'autres logiques de marché (les plus importantes de ces activités sont néanmoins présentées de ce rapport).

La structuration de la filière B.T.P. matériaux de construction et des différents services liés est représentée par le schéma ci-après.

FILIERE BTP-MATERIAUX DE CONSTRUCTION



II.7.2.4. - Localisation de la filière

Pour les matériaux de construction seule la briquetterie de KANKAN n'est pas localisée dans la région de CONAKRY.

La distribution de ces produits rencontre donc l'ensemble des problèmes liés à la faiblesse des infrastructures guinéennes.

II.7.3. - Les Ressources :

La GUINEE dispose d'un vaste potentiel de matières premières propres à la construction.

Il s'agit des réserves de sables, d'argile, de marbre, de granit, de bois d'oeuvre etc... qui le plus souvent sont exploitées de façon artisanale.

Jusqu'à présent la plupart des unités s'approvisionnent en matières premières importées, plutôt que locales. Mais une étude du P.N.U.D. a constaté qu'au moins 70 % des matériaux de construction pour des familles à faibles revenus ou à revenus modérés (en moyenne une ou deux chambres) sont fabriqués localement, principalement par les artisans locaux. Le principal matériau de fabrication artisanale des régions urbaines et des communautés à prédominance rurale est la brique, faite à la main avec du ciment et de la terre séchée au soleil. Les plantes locales peuvent servir de toiture et le bois local de charpente.

II.7.4. - Le Marché

La demande immédiate la plus importante est constituée essentiellement par les besoins des programmes routiers liés au transport. L'autre domaine qui représente de bonnes possibilités de développement est le marché des familles individuelles construisant une maison ou une petite installation commerciale familiale.

II.7.4.1. - Les marchés des matériaux de construction

Le ciment :

La demande actuelle est de 200 à 230.000 tonnes/an. Celle-ci est satisfaite à 85 % par l'industrie locale qui dispose donc d'une part de marché à conquérir sur les importations. Actuellement la croissance envisagée dans le secteur moderne du bâtiment est de 5 à 10 % par an. La croissance du marché des familles individuelles reste dépendante de l'évolution du pouvoir d'achat.

Sur ces bases dans les 5 ans à venir la demande de ciment peut être estimée entre 250 et 300.000 tonnes/an. La satisfaction de la croissance de la demande devrait pouvoir être satisfaite par la production locale mais avec une saturation des capacités existantes.

Matériaux de toiture ondulée (en aluminium et galvanisée)

Ce marché est essentiellement dépendant des bâtiments de bonne construction. La demande actuelle est estimée pour la tôle ondulée à 20.000 tonnes de tolage soit environ 5 millions contre 3 millions en 1987. Cette forte progression traduit bien l'expansion actuelle du bâtiment moderne.

Barres de renforcement

Le marché actuel de 12 à 14.000 tonnes n'est actuellement approvisionné que par les importations. On note qu'environ 25 % de ces barres sont importées directement des pays voisins. Ce marché devrait être en partie prochainement satisfait avec la création d'une usine de taille moyenne à KASSA.

Briques

La majorité des habitations guinéennes sont construites en briques de ciment ou de terre. Pour les habitations rurales on note une forte utilisation des briques en terre, souvent faites à la main.

Le marché global de la brique cuite était estimé à 8 millions d'unités en 1987. Compte tenu de la croissance de ce secteur on peut actuellement estimé celui-ci à 10 ou 12 millions. Cette forte progresssion étant justifiée par la modification du régime foncier qui donne accès à la propriété. On note qu'au moins 20 % de cette demande provient de CONAKRY.

L'expérience de la briquetterie de KANKAN, qui ne tourne pas à pleine capacité, montre que l'importante demande actuelle ne peut pas être entièrement satisfaite par des unités industrielles, et que cela dépend de leur localisation.

Plâtre

Le plâtre est actuellement très peu consommé par les compagnies publiques et privées. Ce matériaux mou et poreux s'adapte mal au climat humide. Le matériau de finition le plus répandu pour les murs intérieurs des logements guinéens de médiocre ou moyenne qualité se compose d'un revêtement de ciment couvert d'une couche de lait de chaux et d'une peinture de qualité moyenne.

Bois de construction et autres produits ligneux

Il est difficile d'estimer la demande en matériaux de construction en bois. Actuellement le bois en tant que matériaux de construction est essentiellement importé. La demande en bois ne peut être satisfaite que si les techniques de traitement du bois sont mises en place en GUINEE.

Actuellement ce marché peut être estimé entre 10 et 20.000 m³/an et peut être décomposé en bois de construction, charpentes, encadrement et planches. Le marché à l'intérieur du pays est totalement inconnu.

Cadres de porte et de fenêtre en aluminium

Ce marché se développe lentement. Ce marché était estimé en 1987 en 5 et 6.000 unités. Ce marché est fortement lié à la demande en constructions

résidentielles et commerciales de meilleure qualité. Ceci explique que la ville de CONAKRY représente au moins 70 % de la demande

Carreaux (revêtement des sols et des murs)

La demande actuelle en carreaux de céramique et de granit est considérable. La seule fabrique guinéenne est actuellement fermée. La GUINEE a donc recours aux importations. Les estimations pour le marché de l'an 2000 sont comprises entre 630.000 et 750.000 mètres carrés.

Le marché des carreaux plastiques est encore relativement peu développé.

Marbre :

Le marché du marbre est très restreint et il se cantonne aux immeubles communaux de qualité supérieure. La GUINEE possède des ressources suffisantes pour satisfaire un marché plus important.

Ardoise :

Le marché de l'ardoise est très restreint et comme pour le marbre il se limite aux immeubles communaux de qualité supérieure. Actuellement ce matériau n'est plus exploité, sauf à l'échelon artisanal. Son exploitation industriel et son transport sont trop cher.

Quincaillerie :

L'ensemble de la quincaillerie est importée. Il n'existe pas de fabrication guinéenne. Le marché de la quincaillerie était évalué en 1987 aux environs de 150 à 200.000 dollars.

Gravier :

Ces matériaux bon marché a deux destinations principales. Les gravillons pour la confection du béton, les concassés pour la confection des autres. Il peut facilement être produit de façon artisanale mais la granulométrie des produits finis est alors peu fiable. La production industrielle est uniquement réalisée par la société SOMIAG dans sa carrière de Maneah dont la capacité théorique est de 300.000 tonnes/an. Le marché total pour la GUINEE n'est pas connu car outre l'importance de l'informel, de nombreux utilisateurs se servent directement à partir de terrain sablonneux.

II.7.4.2 - Le marché du B.T.P.

Le marché du bâtiment

En 2010, la population de CONAKRY sera comprise entre 2,4 et 3 millions d'habitants, l'urbanisation, si elle se développe de façon tendancielle, aura progressé de 70 à 100 km. En prenant comme hypothèse que 20 % de ces surfaces seront destinées aux équipements et activités diverses, ce qui est légèrement supérieur au ratio actuel de 17 %, approximativement 55 à 80 km² supplémentaires seront consacrés à l'habitat.

Le tissu déjà existant pourra absorber 1.200.000 personnes supplémentaires, soit environ 135.000 ménages, c'est-à-dire moins que l'équivalent de l'excédent naturel de la population de 1985.

Un total de 400.000 à 1.000.000 habitants sera localisé dans les zones en extension de la ville actuelle, soit 45.000 à 110 000 ménages.

Dans le cadre d'une stabilité relative des statuts d'occupation, on peut déterminer la part de propriétaires et de locataires par classe de revenu à l'horizon 2000.

La décomposition approximative de la demande future d'habitat ente 1987 et 2000 donne :

- . environ 5 500 logements pour des ménages à bas revenu dont une très petite partie en accession à la propriété.
- . environ 38 000 logements pour des ménages à revenus moyens dont environ 10 à 15 % dans l'accession de la propriété.
- . environ 39 000 logements pour des ménages à revenus élevés dont un quart vers l'accession de la propriété
- . environ 27 500 logements pour des ménages à revenus supérieurs dont la moitié en accession à la propriété.

On notera que pour la plupart de ces logements une étude du P.N.U.D. estime la part des matériaux importés comprise entre 50 et 60 %. A titre d'exemple la même étude P.N.U.D. prévoit pour un programme de 3 000 logements de standings moyens un besoin de 22 millions de briques stabilisées, 300 000 mètres carrés de toiture en tôle, 20 000 fenêtres et 23 000 portes.

Le marché du bâtiment est aussi celui des bâtiments administratifs et commerciaux qui constitue l'essentiel de l'activité des entreprises du secteur moderne.

Le marché des travaux publics

Ce marché est potentiellement très important puisqu'une bonne part des infrastructures sont à créer ou a réhabiliter. Le volume des travaux qui peuvent être effectués est essentiellement lié au montant des investissements publics.

A titre indicatif les financements acquis en 1988 pour la période 1988-91 atteignaient 240 milliards de FG. Ce montant représente une forte progression par rapport à la période 1987-89, et est composée à 9 % d'investissement pour l'urbanisme, l'habitat, les infrastructures administratives et à 91 % pour les travaux publics.

Le programme routier représente la part la plus importante de ces investissements qui résultent pour la plupart de financements internationaux.

Le réseau ferroviaire public n'est actuellement plus utilisé et il ne bénéficie d'aucun financement. On notera cependant l'existence de quelques centaines de kilomètres de voie ferrée appartenant aux sociétés minières.

Enfin le réseau portuaire qui supporte un trafic relativement important grâce à la bauxite, ne prévoit que peu d'investissements dans les années à venir.

II.7.5. - L'environnement de la Filière

Les principales contraintes que la filière B.T.P. rencontre sont les suivantes :

Contraintes liées aux infrastructures :

- insuffisance des moyens de transport
- défaillance de l'approvisionnement en énergie (électricité et pétrole)
- insuffisance des moyens de télécommunications

Contraintes liées à l'environnement économique :

- manque d'organisation de l'administration
- complexité de la fiscalité
- complexité des procédures d'importations
- retard dans les paiements
- faiblesse de la qualification de la main d'oeuvre.

F I L I E R E
P L A S T I Q U E

II.8. - FILIERE INDUSTRIES PLASTIQUES

II.8.1. - Présentation de la filière

La filière "FABRICATION D'OUVRAGES EN MATIERES PLASTIQUES" s'articule autour des industries de transformation de matière plastique en biens de consommation intermédiaires à des capacités de production nationale qui se limitent à la fabrication de produits simples.

L'industrie plastique de GUINEE très dépendante de l'extérieur pour s'approvisionner en inputs, connaît depuis quelques années des problèmes pour la constitution d'un stock de fonctionnement.

Ces difficultés dans les approvisionnements réduisent les tonnages transformés qui sont très faibles en GUINEE.

Grâce à la gamme de ces produits, l'industrie plastique de GUINEE peut satisfaire la demande interne et ces produits sont susceptibles d'être exportés aux pays limitrophes.

II.8.2. - Structure de la filière

L'activité de la filière est la transformation des produits de base, tous importés, pour leur première utilisation, ensuite recyclés plusieurs fois.

Les différentes entreprises du secteur, à partir des matières de base et des équipements installés, transforment ces matières premières en produits de consommation, utilisant les procédés indiqués ci-après :

<u>EXTRUSION FORCAGE</u> :	Fabrication de chaussures, sandalettes bottes et semelles à partir de PVC.
<u>EXTRUSION</u> :	Fabrication tube rigide, tuyaux souples joncs à partir de PVC souple et rigide.
<u>ENDUCTION</u> :	Fabrication articles confection avec support à partir de PVC et d'émulsion.
<u>INJECTION</u> :	Fabrication articles ménagers à partir de PP, PC, et PEBD.
<u>MOUSSE</u> :	Fabrication de matelas - coussins - à partir de PU.

SOUFFLAGE CORPS CREUX :

Fabrication de bouteilles,
bidons, jerricans à partir de
PEHD et PVC compoud.

SOUFFLAGE GAINÉ:

Fabrication sacs emballage à
partir de PEBD.

P.V.C. : POLYCLHORURE DE VYNIL P.E.H.D. : POLYETHYLENE
HAUTE DENSITE

P.E.B.D. : POLYETHYLENE BASSE DENSITE P.P. : POLYPROPYLENE

P.C. : POLYCARBONATE P.U. : POLYOL

II.8.2.1. - CAPACITES DE PRODUCTION

Les équipements de transformation de produits plastiques doivent travailler en régime continu c'est-à-dire 24 heures sur 24 de façon à réduire les pertes de matière première dues au démarrage - recyclée par la suite - et obtenir un bon rendement quantitatif et qualifitatif par suite d'une stabilité thermique des équipements.

Compte tenu du contexte de la GUINEE, un travail de 24 heures sur 24 représente un stock de matière première et de produits finis très importants, soit une somme très importante de capital immobilisé que les sociétés ne peuvent pas supporter.

Le potentiel de production est calculé sur 2000 heures de production par an
- soit 285 jours -

Sur cette base, pour l'ensemble des acteurs enquêtés, la capacité des équipements est :

- EXTRUSION FORCAGE	(chaussures)	1.925 TN/AN
- EXTRUSION	(tubes et tuyaux)	135 TN/AN
- ENDUCTION	(articles confection)	285 TN/AN
- INJECTION	(articles ménage)	165 TN/AN
- MOUSSE	(matelas-coussins)	520 TN/AN
- SOUFFLAGE CORPS CREUX	(bouteilles-bidons- jerricans)	165 TN/AN
- SOUFFLAGE GAINÉ	(sacs emballage)	<u>40 TN/AN</u>
		3.235 TN/AN

Soit en tonnages par inputs :

- PVC	: 1.345 TN/AN
- PEBD/PEHD	: 200 TN/AN
- P.P	: 160 TN/AN
- PU	: 520 TN/AN
- Autres	: 5 TN/AN

La production des entreprises enquêtées en 1989 a été de :

	tonnes	taux d'utilis.
- EXTRUSION FORCAGE (chaussures)	732	35 %
- EXTRUSION (tubes-tuyaux)	4,6	3 %
- INJECTION (articles ménage)	10,5	6 %
- SOUFFLAGE CORPS CREUX	2	1 %
- SOUFFLAGE GAINÉ	5,7	14 %
- MOUSSE	152	29 %
TOTAL	906,8	28 %

Le taux d'utilisation de la capacité de production installée a été inférieur à 30 %.

Une seule entreprise - HAFIA PLASTIQUE - assure à elle seule plus de 80 % de volume de production des entreprises enquêtées. Cette situation devra évoluer favorablement après le nouveau départ de SOGUIPLAST comme entreprise privée.

Les produits fabriqués et leurs tonnages obtenus par les trois sociétés implantées à CONAKRY sont :

- HAFIA PLASTIQUE	Chaussures plastiques	720 TN/AN
- SOGUIPLAST (tout confondu)	Chaussures plastiques Soufflage Injection Extrusion	34,8 TN/AN
- Ets H. KARAOUNI	Matelas - coussins	149,8 TN/AN

Leur production totale a été en 1989 de 905 TN/AN.

Une quatrième Société "MATELAS SEFATOU" s'est installée à LABE pour fabriquer des matelas en mousse mais elle est encore en période d'essai.

INDYPLAGUI nouvelle société installée à CONAKRY produit de tubes PVC de diamètre 16/20 mm, jusqu'à 200 m/m. N'ayant pu obtenir à ce jour les questionnaires, il n'a pas été possible d'analyser la production de cette entreprise.

On notera qu'après la privatisation de SOGUIPLAST, le secteur connaîtra une croissance rapide et une diversification au niveau des produits.

II.8.2.2. - L'emploi

Les 4 entreprises enquêtées dans l'état actuel, occupent 212 personnes à caractère permanent réparties comme suit :

- Expatriés	:	1
- Cadres supérieurs	:	25
- Cadres moyens	:	52
- Employés	:	28
- Ouvriers	:	106

On constate une forte proportion des cadres moyens par rapport aux ouvriers, dûe au type de matériel utilisé qui nécessite un suivi technique réalisé par un personnel très qualifié et - aussi - par la mise en place de contrôles de qualité dans les différentes phases de la fabrication.

Le personnel d'encadrement a effectué des stages de formation chez les constructeurs des équipements en EUROPE, suivis d'un encadrement par du personnel expatrié.

D'une façon générale, le personnel qui a été formé aux différents niveaux donne entière satisfaction.

II.8.2.3. - Les inputs

Les produits de base utilisés dans l'industrie de transformation des matières plastiques sont :

- les P.V.C.
- les Polyethylenes
- les Polypropylenes
- les Polyols (polyether ou polyester saturé)

pour l'essentiel.

L'autre gamme de produits qui entrent en jeu dans le plastique et dans la mousse est tout ce qui se rapporte aux colorants, aux plastifiants, aux silicones, aux isocyanates.

Dans l'état actuel des choses, tous ces inputs devront continuer à être importés.

Par contre, il est raisonnable de développer le mélange des matières premières recyclées jusqu'au maximum admis par le produit sans pour autant modifier ses propriétés physiques et son aspect.

II.8.2.4. - Les équipements de production

L'ensemble de l'équipement est récent et de technologie moderne. Il a une ancienneté comprise entre 2 et 6 ans.

L'entretien est bien suivi et le matériel reste en bon état.

L'ensemble des installations a travaillé à des taux d'utilisation très bas. Ainsi SOGUIPLAST n'a utilisé que 2,5 % de sa capacité pour cause de problèmes financiers qui l'ont empêché de s'approvisionner en inputs d'une part et, d'autre part, en raison de la privatisation de l'usine.

Les technologies mises en oeuvre sont classiques mais bien cernées par les sociétés.

Le matériel est très performant - de technologie avancée - et capable d'une augmentation de production pouvant atteindre la capacité installée.

La filière doit pouvoir se développer dans deux secteurs :

- chaussures plastiques
- mousse pour matelas et coussins.

La croissance dans le premier secteur a été - entre 1988 et 1989 - de 240 % avec une création de 27 nouveaux postes de travail.

Les perspectives de ce marché sont donc très encourageantes pour les cinq ans à venir.

Les prévisions sont d'une augmentation sensible de la production avec ventes sur les marchés limitrophes. La création d'emploi doit suivre l'augmentation de la production.

Pour le deuxième secteur, les prévisions sont également encourageantes car la production doit être doublée dans le prochain exercice, ce qui entraînera la création de nouveaux postes de travail.

Dans les deux cas, des extensions des installations sont prévues.

II.8.2.5. - Présentation des acteurs

Les produits fabriqués par les entreprises intervenant dans le secteur sont :

- CHAUSSURES PLASTIQUES

HAFIA PLASTIQUE - CONAKRY -

- . Potentiel de production : 1400 TN/AN
- . Production totale en 1989 : 720 TN/AN
- . Effectif permanent : 55 personnes

SOGUIPLAST - CONAKRY -

- . Potentiel de production : 527 TN/AN
- . Production totale en 1989 : 12 TN/AN

- TUBES ET TUYAUX - ARTICLES DE MENAGE - CROPS CREUX - SACS D'EMBALLAGE -
ARTICLES DE CONFECTION

SOGUIPLAST - CONAKRY -

- . Potentiel de production : 1312 TN/AN
- . Production totale en 1989 : 22,8 TN/AN
- . Effectif permanent : 116 personnes

- MATELAS - COUSSINS EN MOUSSE PLASTIQUE

Ets H. KAROUANI - CONAKRY -

- . Potentiel de production : 320 TN/AN
= 80.000 matelas
- . Production totale en 1989 : 150 TN/AN
= 37.360 matelas
- . Effectif permanent : 26 personnes

Fabrique de matelas SAFATOU - LABE -

- . Potentiel de production : 200 TN/AN
= 50.000 matelas
- . Production totale en 1989 : 2,2 TN/AN
= 546 matelas
- . Effectif permanent : 18 personnes

L'ensemble des acteurs de cette filière est dynamique et cherche à développer sa production. SOGUIPLAST vient d'être privatisée et un programme de relance est en cours d'élaboration.

II.8.2.6. - Localisation de la filière

La seule ressource au niveau local provient de la récupération des déchets de matières plastiques qui sont recyclés et incorporés aux produits de base.

La transformation des produits de base s'effectue à CONAKRY où sont installées les usines de transformation.

Le marché est localisé à CONAKRY où les revendeurs s'approvisionnent directement dans les centres de production mais une ébauche de réseau commercial commence à se dessiner pour certaines sociétés qui commencent à distribuer à l'intérieur par leurs propres moyens et à leur charge.

II.8.3. - Les ressources

La Guinée ne dispose d'aucune ressource en matière première pour cette filière.

II.8.4. - Le marché

Le marché doit faire face à une concurrence directe accrue de produits importés en fraude provenant principalement de COTE D'IVOIRE et du SENEGAL.

L'évolution de la production de produits plastiques pour certaines fabrications est positive depuis quelque temps.

D'autres semblent s'orienter vers une régression et ceci malgré le potentiel de marché qui existe en GUINEE compte tenu de son évolution en cours.

De toute façon, les sociétés de transformation qui ont des projets d'extension :

- soit quantitativement pour les articles fabriqués
- soit pour de nouveaux articles

devraient définir - par une étude de marché - les besoins des populations de GUINEE en produits plastiques dans les domaines ménagers et industriels.

A ce titre, l'étude devrait définir :

- l'évolution de la consommation au cours des cinq prochaines années (en se basant sur des bases réelles et non estimatives comme cela a été fait par les sociétés) tenant compte de l'évolution démographique et du pouvoir d'achat
- des importations actuelles légales et en fraude de produits plastiques pour usage ménager et industriel
- les projets industriels programmés où l'utilisation des produits plastiques est prévue.

La confrontation des besoins à la suite de l'étude précédente permettrait de mettre en évidence l'intérêt d'un certain nombre de fabrications et établir un programme de production en conséquence.

Les perspectives de marché à court terme sont stationnaires mais - à moyen terme - elles sont favorables et sont directement liées à la demande des ménages et au développement du pays et, donc, à la situation économique.

En termes de marché potentiel, on peut distinguer :

- les articles ménagers et les chaussures
La consommation d'articles chaussants a été en 1989 de 1,2 kg/an/hab.
Chiffre très inférieur à ceux des pays voisins qui est de l'ordre de 2 à 5 kg/an/hab.
- Les tuyauteries pour adduction d'eau - secteur lié au projet de développement actuellement en cours.
- Les matelas et les coussins.
- Le marché de corps creux peut également être un marché en expansion si l'industrie guinéenne de corps gras et d'huiles arrive à démarrer.

II.8.5. - Environnement

FACTEURS DEFAVORABLES

L'impact de l'environnement sur la filière se fait sentir par :

- la défaillance des infrastructures qui freine considérablement le développement des réseaux de distribution vers l'intérieur du pays
- la complexité des systèmes d'importations qui perturbe l'approvisionnement en matière première
- la défaillance des approvisionnements en énergie qui favorise fortement la sous-utilisation des capacités existantes.
- les difficultés d'accès aux crédits

FACTEURS FAVORABLES

ont un impact favorable sur la filière les facteurs suivants :

- la disponibilité d'une main d'oeuvre compétente
- les équipements récents et en bon état
- les capacités de production permettant de nouvelles productions de grandes séries.

F I L I E R E
P E I N T U R E

II.9 - PEINTURES, VERNIS ET LAQUES

II.9.1 - Présentation de la filière

La peinture est un produit servant au revêtement de surface par une matière colorée.

L'industrie de la peinture se positionne en aval de la construction métallique, du bâtiment et de toute fabrication ou construction nécessitant un revêtement protecteur ou décoratif.

La filière regroupe cinq usines de fabrication de peinture installées en GUINEE :

- quatre de création récente :
 - SOCIPEG et SICIG à capital français
 - SIGMA et MASTER à capital guinéen
- la cinquième usine est l'ancienne SIPECO qui a été privatisée et cédée à des privés guinéens.

Une sixième usine est en construction par un groupe italien.

II.9.2 - Structure de la filière

Toutes les sociétés qui produisent de la peinture en GUINEE fabriquent la même gamme de produits :

- peinture à l'eau, à l'huile
- vernis et peintures contre la corrosion.

Qualitativement, il n'existe pas de concurrence directe entre elles.

II.9.2.1. - Type de fabrication

Les principaux types de peintures produites sur place sont :

- peintures pour le bâtiment à l'eau et à l'huile -approximativement la plus grande partie de la production totale -
- vernis glycerophtalique
- peintures contre la corrosion à base de minium de fer, de plomb, d'aluminium, de chromate de zinc.

II.9.2.2. - Capacité de production

Pour l'ensemble des acteurs de cette filière après exclusion de SIPECO, qui n'a pas encore repris ses activités, la capacité de production installée - (avec un poste de 8 heures) est d'environ 5.000 TONNES/AN. Celle-ci se répartie entre peinture à l'eau, à l'huile, glycerophtalique, etc...

Les deux principaux producteurs sont :

- MASTER qui assure 30 % environ du marché
- SOCIPEG avec 25 % environ du marché

Le marché national se partage dont pour 55 % entre deux entreprises sur les cinq existantes.

La capacité de SIPECO était de 2.500 TN/AN mais sa production n'a atteint en moyenne que 16 % de sa capacité installée.

II.9.2.3. - Volume de production

Le volume de production en 1989 a été bas car les sociétés de nouvelle création n'ont commencé leur production que vers la moitié de l'année et certaines début 1990.

L'écart existant entre la production et la demande a été comblé par les importations.

La production a été en 1989 de 1.200 TN/AN environ.

Le taux d'utilisation (exclusion faite de SIPECO) de la capacité installée apparaît donc de l'ordre de 24 %.

Les statistiques disponibles nous montrent la production - entre 1983 et 1985 -réalisée par la Société SIPECO :

<u>Produits</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u> (8 mois)
PEINTURE VYNILIQUE	113,3	179,4	166
PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE	120,3	256,5	111,9
DIVERS	18,6	4,5	36,3
	-----	-----	-----
TOTAL	252,2	440,4	314,2
	=====	=====	=====

II.9.2.4. - Main d'oeuvre

L'industrie de la peinture représente - pour les quatre sociétés en activité -

- 60 emplois à caractère permanent dont 3 expatriés
- 34 personnes à caractère non permanent.

La qualification du personnel est très moyenne, au niveau des ouvriers, et pose des difficultés lors des cours de formation donnés par le personnel expatrié.

II.9.2.5. - Inputs

La totalité des constituants des peintures sont importés :

- soit des peintures à l'huile : huile et/ou résines
additifs et sicatifs
plastifiants
adjuvants
- soit des peintures à l'eau : émulsions
polymères
résines vnyliques
acétate de polyvinile

plus les pigments, les charges, les carbonates parmi les plus importants.

Un autre input importé est l'emballage.

Il paraît que cet input pourrait être substitué par un input local puisqu'il existe un fabricant local de pots de peinture de 2,5 et 5 KGS. Ces emballages locaux fabriqués par SOGUIPLAST sont en matière plastique, mais ne sont guère appréciés par la clientèle.

Les pays d'origine de ces inputs sont :

- la FRANCE
- la R.F.A.
- les PAYS-BAS
- l'ITALIE

II.9.2.6. - Etat des équipements

Les équipements de production comportent : des broyeurs, des malaxeurs, des disperseurs, des cuves de mélange, des agitateurs, des installations de pesage automatique, des pompes doseuses, des filtres vibrants et, comme équipements d'utilité, les compresseurs, etc ...

Ces équipements pour les nouvelles sociétés sont récents - moins de trois ans - et sont adaptés à une fabrication semi-industrielle de technologie simple permettant une fabrication discontinu.

Le remplissage des boîtes et la pose des couvercles s'effectue manuellement.

Ce matériel assure pleinement les travaux de production en quantité et en qualité suffisantes compte tenu de la très large surcapacité des unités.

Pour l'ancienne société SIPECO, l'équipement a été rénové en 1978.

Il a donc plus de 10 ans mais il est robuste et bien entretenu.

Il est adapté à la fabrication des peintures.

Le niveau technonologique de l'ensemble des équipements est satisfaisant.

II.9.3 - Les ressources

La Guinée ne dispose d'aucune ressource importante en matières premières.

II.9.4 - Le marché

II.9.4.1. - Situation actuelle du marché

Pendant la période d'arrêt des activités de la seule usine existant dans le pays, les peintures consommées dans ces différents types ont été importées.

La relance dans la construction, après l'accession au pouvoir du C.M.R.N. a attiré les investisseurs privés

- soit français
- soit guinéens

qui se sont intéressés au développement d'un secteur à forte demande et avec un avenir assuré.

De ce fait, quatre sociétés se sont créées pour combler le vide existant dans le secteur de la peinture.

Ces sociétés sont devenues opérationnelles courant 1989 et début 1990.

Le marché Guinéen a commencé à nouveau à être approvisionné par des produits nationaux.

Ces industries - qui commencent - se heurtent déjà à certaines difficultés qui les pénalisent :

- stocks d'inputs importants devant couvrir au minimum trois mois et ceci à cause des difficultés de transport entre l'EUROPE et CONAKRY. Sans stocks, l'industrie serait très vulnérable.
- Augmentation de 15 % dans le coût des inputs suite aux taux bancaires et aux crédits documentaires élevés de 9 à 12 %.
- Conditions bancaires de blocage des fonds jusqu'au règlement total de chaque facturation - c'est à dire difficultés pour accéder aux crédits et à des taux très élevés.

Les prix des produits fabriqués en GUINEE sont plus élevés que les mêmes produits importés parce que :

- Séries de production beaucoup plus petites qu'en EUROPE
- Coût élevé de l'énergie produite par groupe électrogène suite au prix du gas-oil
- Tous les inputs sont importés.

Ces trois contraintes font que le coût du produit fabriqué revient 20 % plus cher.

Malgré ces problèmes négatifs, on prévoit pour 1990 une augmentation de la production de 10 %, écartant du marché - peu à peu - les produits importés des mêmes caractéristiques que ceux fabriqués sur place.

Les importations recensées - sauf celles qui rentrent en fraude - sont en grande partie des peintures et vernis à base de polymères synthétiques.

Compte tenu seulement de la production nationale, la consommation apparente a été de 0,18 KG/AN/HABITANT en 1989.

En Europe, la moyenne est généralement de 15 KG/HABITANT.
En Afrique, la consommation apparente est très variable.

II.9.4.2. - Perspectives d'évolution

Le marché se voit évolutif dans les cinq ans à venir avec un taux de croissance de 10 % par an.

Ce taux peut augmenter avec le lancement sur le marché de nouveaux types de peinture et de vernis - à base de polymères synthétiques - et de peinture de haut de gamme, c'est à dire très élaborées -.

Pour garantir la qualité des produits fabriqués et de ceux qui vont être lancés, des techniciens expatriés supervisent et suivent l'évolution de la production en préparant les nouveaux produits.

Les réseaux commerciaux mis en place par les sociétés commencent à produire leurs effets car des Sociétés Minières - de grands consommateurs - montrent déjà un intérêt pour les produits nationaux et certains s'y approvisionnent déjà.

Un autre facteur important pour s'introduire sur le marché est la distribution. Celle-ci s'effectue directement par le producteur chez le gros consommateur et aux frais du premier.

Dans le présent et dans un avenir à court terme, aucune des sociétés du groupe n'envisage des exportations.

Pour conclure on peut rappeler que les capacités de production sont loin d'être saturées et qu'elles sont à même de satisfaire tout développement du marché assez prometteur à court et moyen terme lui même tributaire de l'ensemble des activités industrielles du pays.

II.9.5. - Environnement de la filière

Parmi les contraintes rencontrées par l'ensemble des industries guinéennes, la filière peinture est surtout pénalisée par :

- les fréquentes interruptions de fournitures électriques
- l'utilisation de groupes qui renchérit fortement le coût de production
- la forte dépendance de la filière vis à vis des importations
- l'accès difficile au crédit (court, caution de 20 % de la commande...)
- la forte dépendance vis à vis de l'activité de la filière BTP et des secteurs industriels (celles-ci sont actuellement à la hausse).

F I L I E R E
P E C H E

II.10. FILIERE PECHE

II.10.1. Présentation de la filière

Le secteur de la pêche en Guinée, se partage en 3 sous secteurs :

- sous-secteur pêche maritime : pratiquée au long du littoral a un caractère artisanal ou industriel (essentiel de l'activité)
- sous-secteur pêche fluviale : pratiquée à l'intérieur du pays, a un caractère artisanal informel
- sous-secteur élevage piscicole : à caractère artisanal et informel.

L'objet du sous-secteur "Pêche maritime" n'est autre que l'exploitation du vaste potentiel halieutique qui se trouve sur le plateau continental de la Zone Economique Guinéenne, mais il n'est pas exploité de manière rationnelle.

Le sous-secteur "Pêche fluviale" exploite le dense réseau fluvial de la Guinée, mais le potentiel est encore à préciser.

Le 3ème sous-secteur "Elevage Piscicole", est sous exploité par manque de vulgarisation de techniques appropriées.

Malgré ces 3 sous-secteurs, le marché officiel et surtout local est remarquablement faible pour la Guinée (comparé à ses voisins).

II.10.2. Structuration de la filière

La filière est structurée différemment selon le sous-secteur.

Sous-secteur "Pêche maritime" :

- Industrielle :

Environ 80 bateaux étrangers basés à l'étranger plus trois possédés par la SOGUIPECHE et bien équipés composent la flotte industrielle Il s'agit de chalutiers de taille moyenne dont la capacité totale de capture annuelle est estimée à 280.000 tonnes. La majorité des fournitures et équipements proviennent de l'extérieur.

Le principal acteur de la filière est la SOGUIPECHE dont l'activité principale est l'armement industriel ainsi que le traitement et la transformation des produits de la pêche maritime notamment pour l'export.

- Artisanale :

Quant à la pêche artisanale elle est assurée par environ 2000 embarcations ce qui représente un potentiel annuel de pêche compris entre 20 et 50.000 tonnes (plus du tiers étant basé à CONAKRY).

Les embarcations sont soit des pirogues soit des canots en bois de 4 à 12 m de long et 25 % d'entre elles sont motorisées, construites par les pêcheurs et charpentiers artisanaux. Ces embarcations sont le produit du travail de charpentiers locaux (une soixantaine d'unités à CONAKRY) qui forment leur main-d'oeuvre en employant des apprentis, utilisent du bois local ainsi que les services de menuisiers, scieurs de long et forgerons.

Sous-secteur "pêche fluviale" :

La pêche fluviale par rapport à la pêche maritime est peu développée en Guinée et n'est qu'une activité d'appoint de la paysannerie.

La pêche fluviale permet à présent des captures de l'ordre de 2000 T/an. Le recensement porte sur plus de 685 pêcheurs.

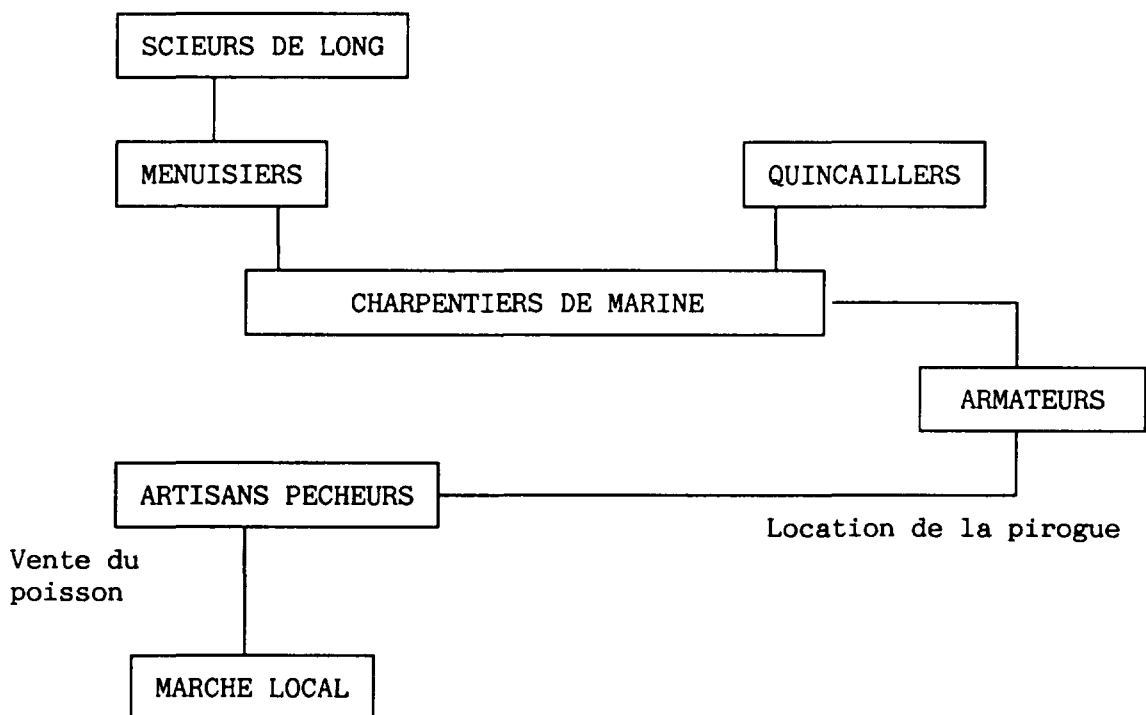
Sous-secteur élevage piscicole :

Le sous-secteur a un certain développement dans des régions à conditions favorables (eau et nourriture pour l'élevage) Guinée Forestière, Haute et Moyenne Guinée.

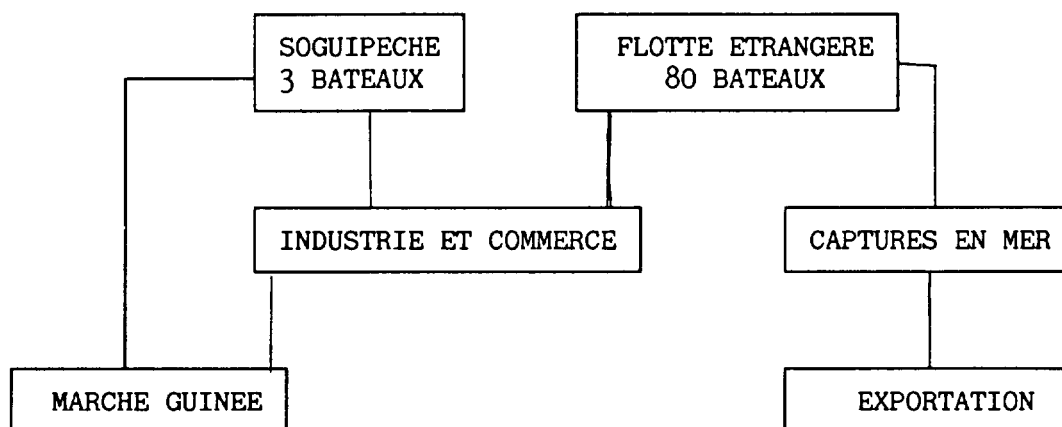
Cet élevage est pratiqué comme une activité secondaire et supplémentaire de la production agricole, mais qui parvient à maintenir un équilibre alimentaire protéinique.

L'organisation des activités du secteur pêche peut se résumer par les deux schéma suivants :

PECHE ARTISANALE



PECHE INDUSTRIELLE



II.10.2.1. Le potentiel d'exploitation

- Pêche maritime

La zone exclusive guinéenne comprend un plateau continental des plus larges de l'Afrique, le potentiel d'exploitation est situé à 190.000 tonnes par an dont la répartition géographique induit 110.000 tonnes pour les pêches industrielles et 80.000 tonnes pour les pêches artisanales comme on le verra ces ressources très importantes sont nettement sous-exploitées.

On estime que les captures industrielles sont de l'ordre de 90.000 tonnes sans compter les rejets de poissons (jusqu'à 30 à 40 % des captures) qui peuvent être importants si la pêche est orientée essentiellement vers les espèces fines, à haute valeur marchande pour l'exportation. Dans ce cas on se trouve en situation de surexploitation des espèces couramment exploitées.

Les captures pour les pêches artisanales sont de l'ordre de 20.000 tonnes, il y a ici un facteur important de développement.

Le projet en cours BADEA/FAD devrait pouvoir assurer une augmentation supplémentaire de 28.000 tonnes de la production, 60 % seraient destinés à la consommation et 40 % à l'exportation.

L'armement mixte franco-guinéen prévoit une production de 9.000 tonnes, dont un tiers réservé au marché intérieur.

- Pêche fluviale

Le potentiel d'exploitation est de 2.000 tonnes/an, sans mesures de réglementation et de contrôle, une augmentation de la production paraît difficile.

- Pisciculture

Aucune référence sur le potentiel d'exploitation actuel, mais celui-ci devrait augmenter après la mise en place avant 1985 de 8 stations de pisciculture villageoise familiale, réparties dans le pays.

II.10.2.2. Les inputs

A l'exception des pirogues et canots construits sur place, tous les autres équipements sont importés.

II.10.2.3. L'emploi

Les effectifs du sous-secteur "Pêche maritime" sont :

- Industrielle :

La Société SOGUIPECHE, avec 3 chalutiers, et le personnel des entrepôts et conditionnement, emploie 114 personnes, dont 8 cadres et 4 expatriés.

- Artisanale :

Le nombre de pirogues ou canots est d'environ 2.000, avec un équipage de 4 à 8 personnes, soit en moyenne 6 personnes par bateau, l'effectif est estimé à 12.000 personnes.

Dans le sous-secteur "Pêche fluviale", ont été recensés 685 pêcheurs.

Le nombre de personnes qui vivent de ce secteur est :

- pêche maritime : 12.114
- pêche fluviale : 685.

La branche "Pêche" fait vivre directement au moins 12.700 familles.

II.10.2.4. Les acteurs

La seule société du secteur est :

- SOGUIPECHE CONAKRY

- | | | |
|----------------------|-----------------------|---------------|
| . Capital social | : 5 millions FF | 51 % guinéens |
| . Situation actuelle | : en phase de relance | 49 % français |

Cette société possède 3 chalutiers congélateurs de 2.000 tonnes/an de capacité.

II.10.3. Les ressources

Malgré plusieurs campagnes de prospection, pour estimer les stocks, une incertitude demeure sur le potentiel réel de ressources.

En ce qui concerne les poissons démersaux du plateau continental, au-delà de fonds de 15 mètres, des campagnes de prospection ont été effectuées et une estimation sur le potentiel a été établie.

Des estimations ont été aussi effectuées sur les réserves de poissons pélagiques qui donnent un potentiel maximum accessible à la pêche industrielle sur des fonds situés au-delà de 15/20 m. serait de :

- démersaux	: 55.000 tonnes
- pélagiques	: 50.000 tonnes

soit un potentiel de : 110.000 tonnes.

mais le potentiel pour les démersaux, doit être inférieur du fait de la surexploitation apparente existante.

Le tableau ci-après montre les ressources halieutiques

RESERVES HALIEUTIQUES 1987

Espèces	Pêche	Zone	Prises Potent. Est. ... T/A	Prises			
				Total	Guinée	Etr.	% Expl.
Pelagiques	Industrielle	15m-400m	65000	32862	2517	30345	51 %
Démarseaux			365000	124089	747	123342	34 %
. "Trigger fisch"			300000	8401	0	8401	3 %
. Autres			35000	98640	747	97893	282 %
. Cephalopodes			30000	17048	0	17048	57 %
Crevettes et autres crustacés	Artisanale	0m-15m	4000	8494	36	8458	212 %
Pélagiques			35000	13750	13750	0	39 %
Démersaux et céphalopodes			45000	15578	15578	0	35 %

Source : The Integrated development of the fisheries industrial system in the Republic of Guinée

II.10.4. Le marché

II.10.4.1. Le contexte international

Les exportations recensées par le Port Autonome de Conakry sont résiduelles (20 tonnes en 1989). De fait, de nombreuses captures étrangères non débarquées se font en mer où la surveillance est quasi impossible. La production industrielle actuelle de produits transformés étant de 15 000 tonnes l'an et les ressources estimées s'élevant à 110.00 tonnes, les possibilités d'exploitation de la Guinée s'avèrent très importantes mais dépendent du taux de transbordement en mer, des infrastructures à terre, des services de débarquement, de manutention, ...

Les importations de poissons frais sont actuellement nulles : si les besoins estimés à 75 000 tonnes en 1991 et à 100 000 tonnes en 1995 veulent être satisfaits et si les ressources locales ne sont pas davantage exploitées, un besoin en import de poissons frais s'avèrera indispensable.

II.10.4.2. Les différents segments du marché guinéen

La consommation guinéenne moyenne en poissons est de 7,6 kg/habitant/an. Cette consommation est très faible comparée aux pays voisins (30 au Sénégal, 18 en Sierra Léone et en Côte-d'Ivoire) et laisse supposer un marché potentiel très important.

L'analyse par région explique les raisons de l'étroitesse du marché local : la consommation par tête et par an est de 40 kg à Conakry, de 20 kg en Guinée Maritime et de 7 kg dans le reste du pays. Les problèmes de transport et de stockage réfrigéré constituent les principales causes de la faiblesse de la consommation intérieure.

La ville de Conakry représente le lieu privilégié d'une consommation de produits d'origine industrielle (comme le poisson congelé) ou frais alors que le reste du pays est réduit à consommer des produits artisanaux (comme le poisson séché et fumé).

II.10.5. L'environnement

L'environnement de la filière "Pêche" est caractérisé par :

- des infrastructures de réception, stockage frigorifique et distribution quasiment inexistantes et concentrées sur Conakry
- une absence d'encadrement du secteur et un traitement artisanal du poisson de qualité médiocre, qui contribuent à limiter la distribution à l'intérieur du pays
- une mauvaise application de la réglementation de la pêche industrielle
- une mauvaise utilisation du potentiel de la pêche artisanale
- un mauvais réseau routier entre Conakry et le reste du pays
- une insuffisance de camions frigorifiques.

F I L I E R E
G R A I N S

II.11 - FILIERE GRAINS

II.11.1 - Présentation de la filière

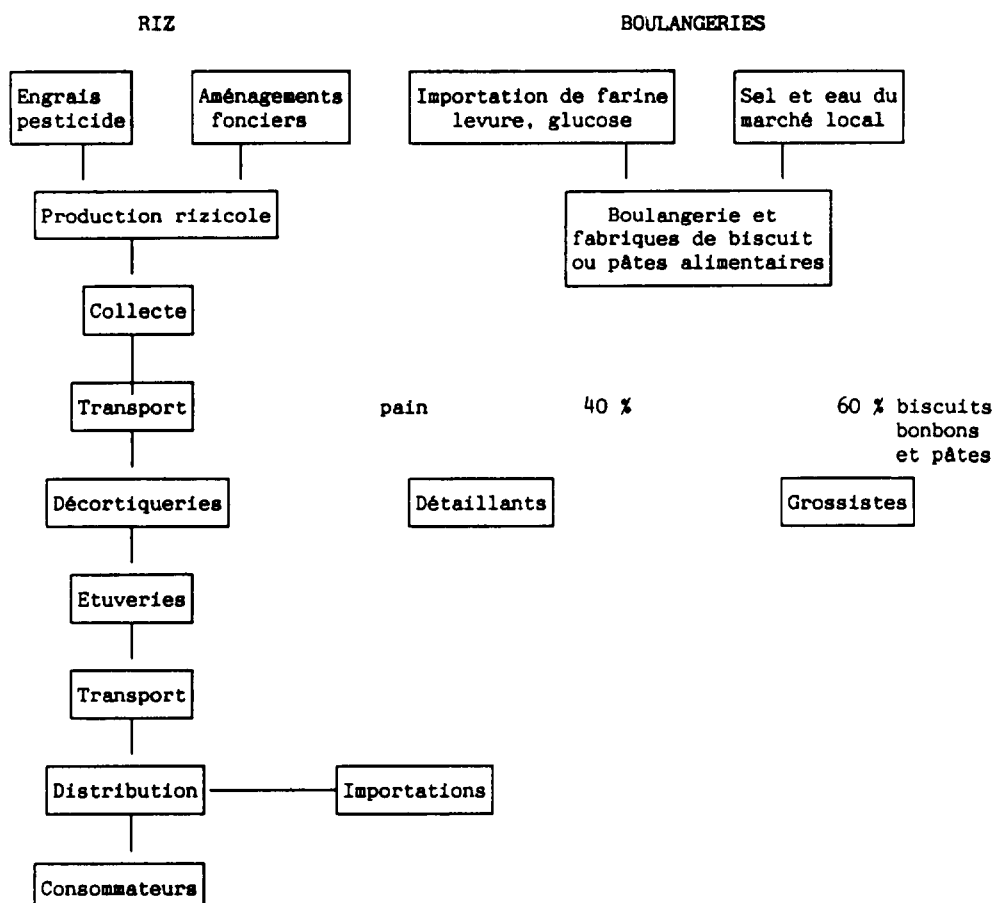
La filière grains est ici relativement limitée :

- la production de blé est inexistante, la production de maïs très limitée (51.262 Tonnes).
- il n'y a pas de minoterie industrielle.

Cette filière se partage donc en deux parties : - la filière rizicole
- la filière boulangerie

- la première est au centre du problème crucial de l'autosuffisance alimentaire. Elle commande la réintégration d'une partie de la paysannerie dans l'économie d'échange et pèse lourdement sur l'affectation de la rente minière dans les investissements productifs. La filière rizicole donne le meilleur exemple d'un investissement de substitution socialement efficace.
- La deuxième répond à un engouement récent pour le pain (plus d'une soixantaine de boulangeries à Conakry). Elle englobe aussi une entreprise de transformation qui fabrique des pâtes, des bonbons, des biscuits etc... La caractéristique de cette partie de la filière est d'importer la quasi totalité de ses inputs.

II.11.2 - Structuration de la filière



II.11.2.1 - Capacités de production

Recensons ici le nombre d'établissements par provinces, mais compte tenu de l'aspect artisanal, il n'est pas possible de présenter leur capacité de production et leur niveau de production.

	Décortiqueries	Boulangeries	Nombre d'habitant par unité
Conakry	55	55	3.250
Dubreka	25	30	5.837
Boke	19	38	10.470
Faranah	9	103	6.200
Kankan	6	18	-
Kindia	18	134	5.143
Labe	-	115	9.059
N'Zerekore	59	104	4.156

La production actuelle de riz est de 400.000 T et la consommation annuelle 600.000 T, le solde étant importé.

II.11.2.2 - Les inputs

En ce qui concerne le travail du riz le seul input est le riz paddy d'origine locale : le riz importé est déjà décortiqué.

Pour les boulangeries les inputs sont :

- la farine importée
- la levure importée
- le sel acheté localement mais d'origine étrangère
- l'acide ascorbique importé

Toute la farine est importée soit 60.000 tonnes. Dans la meilleure hypothèse la Guinée ne saurait produire à moyen terme, plus de 10 % de ce chiffre.

II.11.2.3 - L'emploi

Excepté la SIPAG, la main d'oeuvre employée est une main d'oeuvre familiale peu ou pas formée.

II.11.2.4 - Localisation de la filière

Les deux principales régions productrices de riz sont par ordre d'importance la Guinée Forestière et la Guinée Maritime. C'est en Moyenne Guinée que le riz est le moins cultivé.

La consommation moyenne annuelle par habitant est de 70 à 78 Kg. Elle est relativement bien répartie (80 à 100 selon les régions) sauf au Fouta où elle n'est que de 20 à 40 Kg/Habitant/an.

Actuellement, les décortiqueries - étuveries ou les moulins sont installés dans quelques centres urbains ou dans les zones excédentaires. Il est peu

probable qu'il s'en installerait aussi dans les zones d'auto-approvisionnement paysanal.

Les boulangeries sont relativement bien réparties dans les centres urbains de l'ensemble du pays.

II.11.3 - Présentation des acteurs

Pour ce qui concerne le riz, le caractère artisanal des entreprises engagées dans la filière rend leur identification quasiment impossible. Par contre il est inutile de reconstituer le processus de formation des prix au sein de la filière afin d'identifier les acteurs dominants ou les segments les plus rémunérateurs.

Le tableau suivant résume la formation des prix en FG/Kg.

	Prix producteur ou prix C.A.F.	Prix au magasin	Prix sortie usine	Prix sortie magasin	Prix détail
Riz importé	133	204	204	230	250
Riz local	63	105	200	335	375

La rémunération des acteurs induite par cette formation des prix est la suivante :

Par Kg : Paysan : production	47 FG
transport et stockage	23 FG
Total	70 FG
Transformateur : transformation	63 FG
transport et gestion	107 FG
Total	170 FG
Par jour : Paysan	: 700 FG
Transformateur	: 1.440 FG
Vendeuse	: 709 FG

Quant aux boulangeries et aux fabricants de pâtes alimentaires on compte environ 600 boulangeries dont une soixantaine à Conakry. On présente ci-après à titre d'exemple trois entreprises enquêtées.

Boulangerie de l'Aéroport :

Société créée en 1987 dont le chiffre d'affaires annuel dû à la vente de pain aux femmes vendeuses (détaillantes) est passé de 97.5 Millions de FG en 1988 à 165 Millions de FG en 1989.

Boulangerie Alimou Yali Bah :

Boulangerie et pâtisserie implantée à Conakry dont le chiffre d'affaires est de 143.5 Millions de Fg soit 1.5 Millions de pains vendus au cours du dernier exercice. Les effectifs totaux sont de 12 employés.

Sipag :

En liquidation depuis Septembre 1989 Société à 51 % belge et au capital de 350 Millions de FG, située à Conakry. Ses capacités installées sont de :

- 500 Kg de biscuits par jour
- 500 Kg de bonbons par jour
- 100.000 pains par jour
- 5.000 pâtisseries par jour
- 500 Kg de pâtes alimentaires

L'équipement de production des unités visitées est récent et en bon état; le process technologique utilisé est relativement simple : les boulangeries sont elles de type semi-industriel sur "sola" ou chariot et rotatif.

L'implantation des boulangeries, notamment à Conakry a fait l'objet d'un véritable engouement au cours des années 85-88. Mais aujourd'hui, les acteurs rencontrés, restent prudents et n'envisagent pas à court terme d'accroître leur production existante, la capacité de production n'étant pas encore totalement utilisée.

II.11.4 - Les ressources

Augmenter la production nationale de riz constitue un objectif stratégique, il faut cependant que cette production soit économiquement rentable et sans dégrader l'écosystème. Il faut en effet mettre l'accent sur les dangers que pourrait entraîner l'élévation de la rentabilité de ces productions dans les zones de culture sur brûlés ou sur les sols fragiles.

Les ressources rizicoles ainsi que celles en blé ont été explicitées dans le paragraphe précédent. En ce qui concerne les céréales traditionnelles (sorgho, fonio, maïs) leur consommation humaine est prévue passer de 290.000 tonnes en 1985 à 390.000 tonnes en 1995. Cet accroissement de la consommation devrait être suivi par un accroissement de la production grâce à l'augmentation des rendements (semences sélectionnées, nettoyage des sols, amendements, fumure).

II.11.5 - Le marché**II.11.5.1 - Le contexte international**

Le tableau ci-après rappelle le poids des importations en matières premières pour cette filière

Importations (milliers de tonnes)	1983	1984	1985	1986	1987
Riz	75	97	108	155	115
Farine	37	40	38	52	56
Part des importations totales	14.7%	16%	15.6%	20.5%	15.2%

Actuellement les importations de farine sont de 60.000 tonnes et celles de riz de 200.000 tonnes.

Le riz importé d'Orient ou d'Extrême Orient est très compétitif, même rendu à Conakry.

En ce qui concerne la farine, dans l'état actuel des choses, la Guinée restera toujours sensible aux fluctuations des coûts sur le marché mondial.

II.11.5.2 - Le marché guinéen

En ce qui concerne le riz, le marché de Conakry est un marché potentiel à conquérir car actuellement l'essentiel du riz consommé par la capitale est importé. Mais cela ne se fera qu'à certaines conditions :

- ventes de riz décortiqué
- prix compétitif avec les importations

Les produits locaux sont de moins en moins consommés en milieu urbain. Les raisons en sont strictement économiques : le fonio pilé et lavé coûte 625 F/kg, la farine de maïs coûte 525 F/Kg et le riz étuvé local coûte 375 FG à Conakry, tandis que le riz importé est vendu 250 FG. De plus, les temps de préparation des céréales traditionnelles sont devenus trop longs dans les centres urbains. En effet, le coût d'opportunité du travail féminin domestique s'élève à la suite de l'entrée des femmes dans les activités informelles.

Un énorme marché potentiel existe pour des céréales ou tubercules locaux qui parviendraient dans la capitale à prix réduits ou seraient transformés sur place. Dans les villes de l'intérieur ou dans les campagnes, un effort d'accroissement de la productivité des opérations de transformation ou de réduction des coûts de transport, stockage, commercialisation et conditionnement permettrait également de substituer des produits locaux aux importations.

Il n'est probablement pas souhaitable d'installer de grandes unités industrielles pour répondre à ces besoins, mais il est indispensable de promouvoir l'innovation technologique dans des unités artisanales ou informelles (voire dans des PME) spécialisées dans le travail des grains. Le financement de ces entreprises peut être basé sur l'épargne des ménages et l'autofinancement, mais leur grande utilité sociale justifierait qu'un effort particulier soit consenti à leur égard dans le domaine du crédit.

En ce qui concerne les boulangeries, la modification des goûts (notamment l'europanisation des goûts dans les grandes villes) risque d'amplifier le déficit engendré par les importations de farine, elles mêmes dues à la demande en pain.

II.11.6 - L'environnement

Malgré les atouts dont dispose la Guinée la production de riz est actuellement handicapée par :

- le concurrence (prix) du riz importé
- les difficultés et coûts de transport qui pénalisent la commercialisation du riz local à Conakry.

- Le manque de crédits agricoles qui faciliteraient l'accès des paysans aux intrants et à l'achat de petit matériel.
- La quasi absence de production locale d'outillage agricole.

F I L I E R E
E L E V A G E

II.12 - FILIERE ELEVAGE

II.12.1 - Présentation de la filière

Bien que la plupart des éleveurs soient aussi des agriculteurs, l'élevage (principalement de bétail) tient une part importante dans l'économie Guinéenne. la population bovine est de 2,4 Millions de bêtes, la population ovine de 1 Million, les caprins sont au nombre de 900 000. L'élevage est traditionnel la transhumance étant de règle en saison sèche.

Pour l'instant la filière élevage peut s'articuler en fonction de 3 grands types d'élevage.

- l'élevage bovin traditionnel
- les élevages à cycle court (ovins, porcins)
- l'aviculture péri-urbaine

La commercialisation de la viande est assurée depuis 1984 par des bouchers privés. Outre ces bouchers et abattoirs cette filière compte notamment 3 fermes pastorales et 3 centres avicoles industriels.

II.12.2 - Structuration de la filière

II.12.2.1 - Organisation de la production

La production annuelle atteint des 40 000 tonnes selon le décompte suivant :

	Taux d'exploitation	Tonnage
BOVINS	10 %	28.800
OVINS CAPRINS	20 %	5.265
PORCINS	60 %	1.200
VOLAILLES	100 %	6.000

La finalité première de l'élevage bovin est la production du lait, consommé de manière importante dans les campagnes .

La viande et le travail animal constituent les finalités secondaires de l'élevage bovin. Apparaissent d'autres types d'éleveurs orientés sur le petit élevage et notamment l'aviculture. ces fermes avicoles constituent souvent un appont pour des fonctionnaires ou salariés qui s'installent à proximité des centres de consommation (Conakry, Fria, Kindia). Cependant se créent des coopératives avicoles ou des fermes plus importantes qui tentent d'industrialiser la filière

II.12.2.2 - L'appareil de production

Bien que relevant de l'élevage et non de l'industrie il nous a paru utile d'analyser les conditions de production de la matière première c.a.d. la viande .

Elevages autres que l'aviculture

- Les potentialités fouragères du pays sont importantes mais insuffisamment exploitées (sauf dans le Fouta).

Une meilleure exploitation des pâturages et un meilleur contrôle des feux de brousse permettraient le développement de l'élevage.

- L'incidence de la saison sèche implique la complémentation alimentaire du bétail pratiquement ignorée aujourd'hui

- La pathologie animale importante et variée en Guinée nécessite un encadrement vétérinaire beaucoup plus développé.

Aviculture

L'aviculture est essentiellement destinée à la production d'oeufs et non encore de poulets de chair. L'aviculture artisanale ou industrielle implique :

- une alimentation particulièrement bien dosée
- un suivi vétérinaire constant

Or par manque de formation, d'aliments et de prophylaxie nombre d'élevages sont actuellement en difficultés bien qu'il s'agisse d'équipements modernes.

La capacité totale installée en industriel et semi industriel est aujourd'hui estimée à 350 000 pondeuses alors que l'on évalue les pondeuses à 155 000.

Malgré la présence d'incubateurs dans 2 centres industriels, aujourd'hui tous les poussins sont encore importés.

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en aliment du bétail ou en intrants de qualité satisfaisante, les centres avicoles industriels importent tout l'aliment du bétail.

L'aliment fabriqué localement n'offre pas de garanties de qualité suffisante.

La transformation située en aval est aujourd'hui très peu développée l'abattage du bétail se fait majoritairement de façon artisanale, en dehors des abbatoirs.

Les installations sont vétustes et excepté la peau il n'y a pratiquement pas de récupération des autres sous produits (sang, os...).

Le manque de chaîne du froid pénalise très fortement cette activité.

II.12.2.3 - Présentation des acteurs

Elevages autres que l'aviculture

L'élevage bovin et autres petits élevages de reproduction rapide est avant tout artisanal - on citera cependant 3 fermes d'Etat.

- Le Centre d'élevage bovin de Boké.

Le centre de multiplication et de sélection dispose de 3 000 ha. de pâturage. Le cheptel ne comptait que 225 têtes fin 1986.

- Ferme d'élevage de Dittim

Cette ferme s'étend que 600 ha. et ne compte plus qu'une centaine de têtes de bétail et quelques poules pondeuses.

- Ferme de Famoyla

Elle couvre 1 600 ha. situé près de Beyla. Depuis 1979, son activité décroît, elle ne compte plus que quelques bovins et porcs.

Les fermes d'élevage préfectorales sont pratiquement toutes désaffectées

Aviculture

On distinguera :

- les unités industrielles
- les installations semi industrielles ou artisanales

les unités industrielles sont au nombre de 3 : EQUIPA, SAMED, SOMAPAS avec une capacité moyenne en poules pondeuses variant de 20 à 40 000 poules.

EQUIPA est l'unité la plus récente, SAMED est peu intégrée, SOMAPAS à une double fonction de formation et production.

Les unités semi-industrielles sont nombreuses, souvent installées par des fonctionnaires en reconversion ou des privés cherchant une seconde source de revenus. On citera par exemple : Mr DIALLO, Mr BERETTE, Mr DAEYE KABA aviculteurs. Ces acteurs sont souvent, actuellement, en difficultés et se sentent de moins en moins motivés pour affronter la concurrence des produits d'importation, et les difficultés techniques.

II.12.2.4 - Localisation de la filière

Elevages autres que l'aviculture

La moitié environ du cheptel se trouve en Moyenne Guinée, la haute Guinée en détenant 30 %.

En Guinée forestière on note une quasi absence de l'élevage.

Les bovins sont exclusivement de la race N'dama.

Aviculture

L'aviculture se développe essentiellement en milieu péri-urbain.

II.12.3 - Les ressources

La Guinée dispose d'un atout considérable : la race bovine N'dama, trypanotolérante, considérée comme faisant partie du patrimoine national. L'élevage occupe déjà une place importante dans l'économie rurale Guinéenne, mais son importance économique pourrait être beaucoup plus grande si on considère le potentiel fourrager qui est loin d'être exploité d'une façon optimale.

De plus la Guinée possède une population d'éleveurs traditionnels et des races animales bien adaptées aux conditions écologiques du pays. L'élevage bovin est généralement associé à l'agriculture et de ce fait positif doit conduire à l'augmentation de la productivité de l'élevage.

En réalité, l'avenir du développement des productions animales dans ce pays repose sur l'intensification et en particulier sur la complémentation alimentaire du bétail en saison sèche. En effet, avec les aménagements hydro-agricoles, il y aura de moins en moins de bas-fonds disponibles pour les animaux en saison sèche.

Enfin, le petit élevage possède un potentiel de développement élevé reposant en particulier sur l'accroissement de la production agricole et agro-industrielle (céréales, tourteaux, bananes, tubercules). Des éleveurs, des entrepreneurs privés ont déjà investi dans le petit élevage, dans l'aviculture en particulier, malgré de grandes difficultés concernant l'approvisionnement en intrants et l'absence de crédits. Ce fait est très positif et laisse bien augurer de l'avenir des productions animales en Guinée.

II.12.4 - Le marché

II.12.4.1 - Le marché international

La Guinée exporte en direction du Libéria, de la Sierra Léone, et de la Côte d'Ivoire soit un tonnage de 3 000 T. les exportations vers l'Europe sont impossibles dans un avenir proche (pas de chaîne de froid, taux d'exploitation de la population bovine ou ovine très faible respectivement 10 % et 20 %), pas d'élevage industriel sauf pour l'aviculture mais de manière trop parcellaire. Par contre sont importées - selon le Port Autonome de Conakry - 2 200 tonnes de viande fraîche ou congelée en 1989.

II.12.4.2 - La marché Guinéen

Actuellement la Guinée produit 41 265 tonnes de viande . Compte tenu des importations et des exportations, le solde est de 40 300 tonnes soit une consommation moyenne de 6,2 Kg/habitant/an.

Cette moyenne occulte les déficiences de consommation plus ou moins importantes qui existent dans certaines régions notamment en Guinée forestière.

L'aviculture ne produit que peu de volailles (l'accent est mis sur la production d'oeufs) car seules les poules réformées sont commercialisées.

La production annuelle est évaluée entre 20 et 40 Millions d'oeufs à laquelle s'ajoutent 72 000 000 oeufs importés ce qui représente une consommation moyenne par personne inférieure à 20 oeufs par an.

Des études menées dans différents pays africains il est ressorti que la consommation des produits de l'élevage est directement lié au pouvoir d'achat de la population.

L'élevage est une filière qui a donc d'importantes potentialités de débouchés, pour combler les manques actuels, et répondre au développement de la consommation - Dès aujourd'hui le marché est porteur.

II.12.5 - L'environnement

Le développement de l'élevage est amplement obéré par l'absence de la chaîne du froid, les difficultés de transport, les difficultés d'approvisionnement en aliments, le manque d'encadrement vétérinaire et pour l'aviculture la concurrence de produits importés officiellement ou frauduleusement.

En ce qui concerne l'approvisionnement en aliments, il est à noter qu'une partie non négligeable (évaluée entre 50 et 70 %) des inputs pourrait être trouvée sur place (potentialités fourragères, disponibilités en sous produits agro-industriels, valorisation des sous produits d'abattoirs...).

Par ailleurs, l'assistance financière à l'élevage est inexistante. En particulier les nouveaux éleveurs (petits élevages) ne reçoivent aucune aide financière, tant pour les investissements que pour les frais de fonctionnement des premiers mois.

F I L I E R E
P H A R M A C I E

II.13 - FILIERES INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

II.13.1 - Présentation de la Filière

Le secteur regroupe les laboratoires pharmaceutiques producteurs de médicaments, une usine d'extraction de quinine et les grossistes importateurs.

- | | |
|---|---|
| - <u>2 Laboratoires Pharmaceutiques</u> : | - SOGUIPHARM |
| | - SOGIP |
| - <u>1 Extraction de quinine</u> : | - SEQUINA S.A. |
| - <u>5 Grossistes-répartiteurs</u> : | - LACOREY |
| | - DIPHAGUI |
| | - P.C.B. (filliales
pharmacies_belges) |
| | - SOFARGUI |
| | - SIMPROPHAR |

Le diagnostic sur trois entreprises (deux laboratoires et l'unité d'extraction) a pu être effectué.

En dehors du secteur de la quinine, le plus ancien créé dans les années 1954, l'industrie pharmaceutique est plus jeune. Sa dernière création est née en 1986.

Le capital social des entreprises est en majorité guinéen - avec une participation minoritaire de capital étranger - français - sur une des sociétés.

Les produits pharmaceutiques fabriqués sont vendus aux grossistes qui font la distribution.

L'écorce de quinine est exportée.

II.13.2 - STRUCTURE DE LA FILIERE

II.13.2.1 - Présentation des activités

Les laboratoires qui composent la filière sont équipés pour fabriquer des médicaments sous forme liquide. Il s'agit, en effet, d'un façonnage relativement élémentaire et les deux laboratoires possèdent cet équipement.

Parmi les formes sèches, les comprimés comprennent l'essentiel de ces productions.

Les gélules, fabrication prévue pour l'un des laboratoires, demandent un matériel beaucoup plus sophistiqué, notamment pour le conditionnement par thermoformage.

L'usine d'extraction de quinine exporte l'écorce de quinine mais il est prévu la production d'extraits sous forme de sulfate de quinine avec tous les alcaloïdes.

Les types de produits fabriqués sont :

<u>SOGIP</u>	Chloroquinine	(antipaludien)
	Aspirine	(analgésique)
Capsules	Tétracycline	
	Ampiciline	(antibiotique)
Pommade	Tétracycline	
	Pommade de soufrée	
Sirops	Chloroquine	(antipaludien)
	Piperazine	
Ampoules	Atropine 1%0	
injecta-	Sulfate de Magnésie	
bles	Glucose 30 %	
	Eau distillée	
	Sulfate de Strychnine 1 %0	
	Procaine 4%	

SOGUIPHARM

Sirops	Primoxal - Piperazine - Cetamol - Chloroquine Primexol.
--------	---

II.13.2.2 - Volume de production

La production a été très inférieure aux capacités installées et au nombre de produits fabriqués.

Ainsi SOGIP a produit seulement des ampoules d'eau distillée, de procaine, de sulfate de strychnine et de serum de glucose pour un nombre de 1.016.069 ampoules alors que sa capacité installée - qui est surdimensionnée - est de 4.000.000 ampoules/AN.

C'est à dire que sa production ne représente que 26 % de sa capacité installée.

Les causes de cette faible production sont dues notamment à des arrêts produits par :

- manque de fonds de roulement
- rupture de stock
- manque de financement
- coupures de courant.

Le taux d'utilisation des installations par SOGUIPHARM est meilleur mais cette entreprise n'échappe pas aux problèmes du secteur.

II.13.2.3 - L'emploi

Cette filière emploie très peu de main d'oeuvre, seulement 54 personnes permanentes, pour l'industrie pharmaceutique et la préparation de l'écorce de quinine.

La totalité de la main d'oeuvre est guinéenne.

L'effectif à caractère permanent se répartit de la façon suivante :

- Cadres supérieurs nationaux	: 13
- Cadres moyens nationaux	: 16
- Employés	: 8
- Ouvriers	: 17
et à caractère saisonnier	: 5

Le niveau de formation du personnel, notamment des ouvriers, est bas.

Le recrutement des jeunes pose des problèmes à cause de leur bas niveau.

Les cadres supérieurs sortent de l'Université, les cadres moyens ou Agents de Maîtrise ont un B.T.S.

II.13.2.4 - Les inputs

Des 2000 produits pharmaceutiques importés, surtout de FRANCE, les tonnages les plus importants correspondent aux analgésiques. Les autres tonnages correspondent aux affections les plus importantes :

- les amibiases
- les parasitoses
- les maladies infectieuses
- le paludisme
- les troubles respiratoires.

Les besoins réels du pays en solutés

- soit en solution de glucose
- soit en solution salée

sont de 350.000 de chaque solution - soit 700.000 ampoules.

Les importations en 1989 ont été seulement de 140.000 unités soit 70.000 de chaque.

Les inputs utilisés par les industries de la filière dépendent à 100 % de l'extérieur et doivent être importés dans leur totalité ne pouvant être substitués par absence de substituts nationaux.

Tous les inputs, principes actifs d'origine chimique :

- le Cétamol - le Primoxal
- le Chloroquine - le Piparazine
- le Sulfate de Magnésie

sont importés.

Les excipients sont importés également à l'exception du sucre et de la saccharose.

Les conditionnements sont aussi importés. Il s'agit de flacons en verre, des ampoules en verre, des films en plastique pour emballage.

Les pays d'origine de ces inputs sont la FRANCE et la BELGIQUE.

L'acide sulfurique utilisé pour l'extraction de la quinine est un input local. Il provient de FRIGUIA mais les autres inputs : soude, chaux éteinte, charbon actif, barite, decolite sont importés.

Seul le développement d'une chaîne d'extraction pourrait permettre à l'industrie pharmaceutique l'achat d'extraits végétaux.

D'autre part, l'industrie pharmaceutique devrait s'orienter vers la fabrication de médicaments plus naturels issus de la médecine traditionnelle africaine permettant de mieux utiliser les réserves naturelles du pays aux dépens des importations.

II.13.2.5 - Les équipements

Les équipements de production de l'industrie pharmaceutique comportent du matériel pour le mélange et le conditionnement de formes liquides plus ou moins automatisé.

Parmi les formes sèches produites, le mélange des poudres se fait dans des mélangeurs bien individualisés.

La granulation par voie humide se fait au moyen de granulateurs automatiques.

Le séchage des granulés se fait en général sur des claies ou tamis dans des étuves thermostatiques à température contrôlée.

Les comprimeuses sont rotatives à plusieurs poinçons.

Le matériel de la Société SOGUIPHARM est très récent. Il est en très bon état et bien entretenu.

Cette société a obtenu l'Oscar de l'emballage en 1987 pour la présentation en sachets de solutions antibiotiques pour enfants.

Par contre, pour la Société SOGIP, bien que les machines soient en bon état et bien entretenues, les normes sanitaires de production ne sont pas respectées.

L'équipement devrait être complété par l'installation d'une salle stérile avec son équipement permettant le conditionnement de solutions injectables.

L'équipement de production de cette unité a une capacité nettement supérieure à la production actuelle. Il est surdimensionné.

Les contrôles de qualité se font dans les laboratoires de contrôle de chaque entreprise :

- soit par voie chimique et physico-chimique
- soit par microbiologie

La plupart de l'équipement de l'usine d'extraction de Quinine date de 1954 et certaines machines de 1952 :

- broyeurs - malaxeurs - cuve de diffusion
- cuve d'extraction - cuve de stockage
- cuve de sulfatation - centrifugeuse -
- filtre-presse - monte jus - installation frigo -
- armoire de séchage.

et il est - dans sa plus grande partie en mauvais état et hors d'usage.

Il devra être

- soit partiellement remplacé
- soit remis en état dans la mesure du possible en remplaçant les éléments endommagés.

L'équipement du laboratoire peut effectuer encore les analyses chimiques sur l'écorce pour déterminer sa teneur en quinine.

II.13.2.6 - Présentation des acteurs

Les sociétés qui constituent la filière, dans le secteur pharmaceutique et d'extraction de quinine sont :

A) INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

<u>NOMS ET LIEUX</u>	<u>CAPITAL</u>	<u>ACTEURS</u>	<u>BRANCHES</u> fabrications de :
<u>SOGUIPHARM</u> KM 30 - Route de CONAKRY	12.000.000 FG	56 % parts guinéennes 44 % associés	Sirops en sachets (5 types de médicamen ts)
<u>SOGIP</u> CONAKRY III	100.000.000 FG	100 % capital guinéen	Sirops Injectables Comprimés Pommade

B) EXTRACTION QUININA

<u>SEQUINA</u> en cours de re - Seredou-Macenta structuration	100 % capital	Ecorce quinina Sulfate de Quinine
--	---------------	---

II.13.3 - Les Ressources

La Guinée possède des plantes qui sont utilisées par la pharmacologie traditionnelle. Mais ces plantes ne sont actuellement ni connues ni recensées.

Pour la quinine les zones favorables sont les zones forestières d'altitude (> 1200 m). Ainsi la zone de Sérédou possède une exploitation de 200 ha. Si l'on ne tient pas compte de la pépinière, en sachant qu'il faut 8 années pour qu'un arbre arrive à maturité cela fait un potentiel d'eau sèche de 250 tonnes/an et en fuel 25 tonnes de quinines (la capacité théorique de l'usine de Sérédou n'est que de 25 tonnes de quinine).

II.13.4 - Le Marché

II.13.4.1 - Situation du marché actuel

Le marché malgré les contraintes que rencontrent les sociétés est en progression.

La Société SOGUIPHARM - depuis la date de sa mise en production en 1987 - a eu une croissance jusque fin 1989 de 266 % et ceci pour les 5 médicaments fabriqués qui sont reconnus essentiels par l'O.M.S.

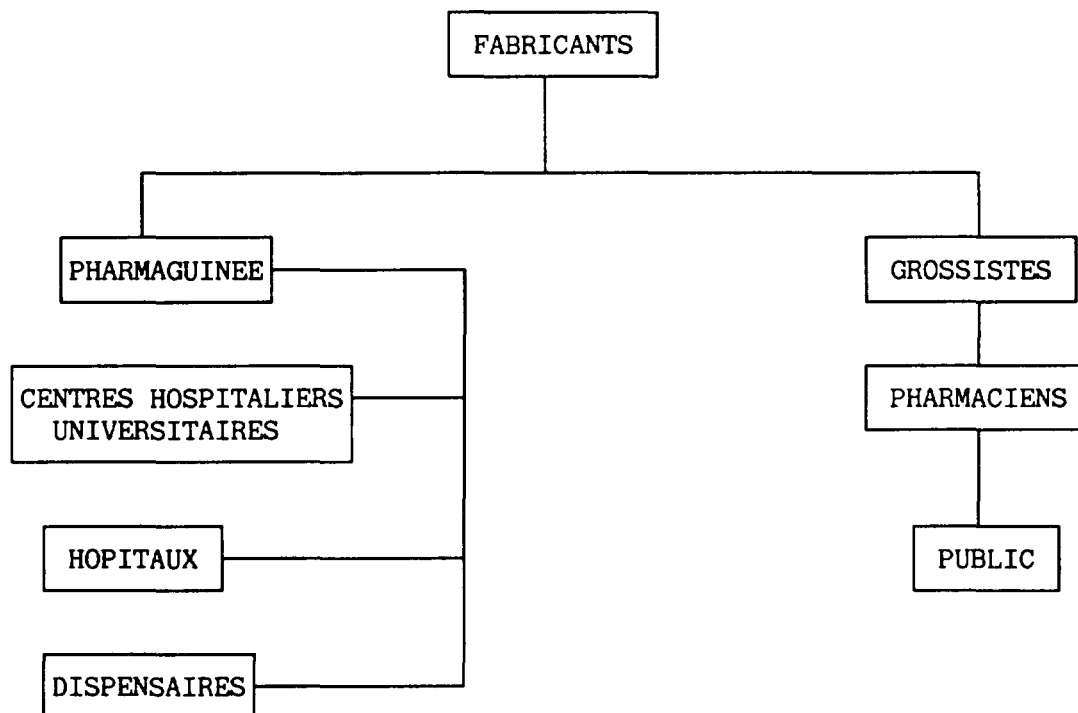
La Société SOGIP a repris ses activités en Juin 1989 et il est trop tôt pour établir un jugement.

Cependant le marché est partagé entre ces deux sociétés et le nombre de parts de chacune est :

	<u>SOGUIPHRM</u>	<u>SOGIP</u>
Sur le marché de la préfecture de CONAKRY	40 %	60 %
Sur le marché guinéen	60 %	40 %

La totalité de la production est destinée au marché intérieur guinéen mais la production locale ne couvre pas aujourd'hui la demande intérieure.

Le réseau de commercialisation utilisé par les Sociétés qui ne vendent pas directement est :



II.13.4.2 - Perspectives du marché à court terme

L'objectif à atteindre par les entreprises est de couvrir à terme les besoins du pays.

Les entreprises doivent augmenter leur pénétration, développer leurs réseaux de commercialisation et prendre la part du marché actuellement servi par l'importation.

Les prévisions de croissance pour les 5 ans à venir prévoient :

- pour les produits pharmaceutiques, une augmentation des ventes de 8 à 10 % par an et des possibilités d'exportation vers les pays limitrophes : SIERRA LEONE, LIBERIA, MALI estimées à 10 % de la production.
- pour l'extraction de quinine, la pleine production de 12 à 15 TN/AN et la vente sur le marché local de 2 TN/AN

II.13.5. - Environnement

La Guinée qui possède un embryon d'industrie pharmaceutique avec des installations permettant de quadrupler la production a son développement actuellement freiné entre autre par les contraintes :

- difficultés financières
- forte concurrence des produits importés, des spécialités similaires
- faiblesse du réseau de distribution à cause des défaillances des infrastructures de transport et de télécommunications
- la faiblesse des services de contrôle
- la faible solvabilité de la production



INTER G

Société anonyme au capital de 4 925 000 F - R.C.S. Nanterre B 552 029 506
Siège Social : 168-172, boulevard de Verdun - 92413 Courbevoie Cédex
Tél. : 33 (1) 49 04 59 00 - Télex : 616010F INTERG - Télécopie : 33 (1) 49 04 59 01